

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction ☎ (039) 21 11 35

Après le coup d'Etat en Afghanistan M. Brejnev félicite les putschistes

M. Brejnev a félicité hier M. Babrak Karmal, le nouveau dirigeant afghan, que l'URSS a contribué à mettre en place à Kaboul grâce aux troupes soviétiques transportées depuis dimanche. « Au nom de la direction soviétique et de moi-même personnellement, je vous souhaite un grand succès dans vos multiples activités pour le bien-être du peuple afghan. Je suis persuadé que dans les conditions actuelles, le peuple afghan sera capable de défendre les acquis de la Révolution d'avril (1978), la souveraineté, l'indépendance et la dignité nationale du nouvel Afghanistan », a déclaré M. Brejnev dans un message.

Quelques heures auparavant, l'agence Tass avait annoncé que l'Union soviétique acceptait de donner son aide, politique et militaire, au nouveau gouvernement qui doit lutter contre « l'ingérence et les provocations » d'ennemis étrangers non précisés.

Plus de 24 heures après le coup d'Etat, les informations disponibles étaient les suivantes:

● Des militaires soviétiques ont participé à des combats de rue à Kaboul.

● M. Amin, l'ancien président, a été exécuté après avoir été jugé par un « Tribunal populaire ». Il a été qualifié de « fasciste » par Radio Kaboul.

● M. Karmal, probablement davantage enclin à la conciliation avec la rébellion musulmane du pays, et aussi plus proche de Moscou,

cumule désormais les fonctions de secrétaire général du Comité central du Parti populaire démocratique d'Afghanistan et de président du Conseil de la révolution.

Il a adopté un ton conciliant envers la rébellion, déclarant notamment à la Radio de Kaboul que de « vertueux musulmans » avaient été injustement exécutés par le régime précédent.

Radio Kaboul a annoncé que « tous ceux qui étaient responsables de crimes commis contre le peuple par les membres du régime fasciste d'Amin comparaitraient devant la justice ». D'importantes purges pourraient donc avoir lieu dans les jours qui viennent.

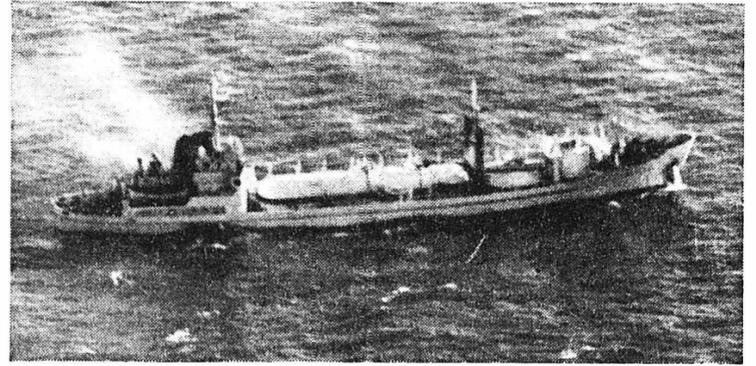
Selon la radio, le président Amin a été exécuté presque tout de suite après le coup d'Etat, après qu'un Tribunal révolutionnaire l'eut reconnu coupable de « crime contre le

peuple d'Afghanistan ». Tous les membres de sa famille ont également été tués.

CALME A KABOUL

A Kaboul, la situation semblait calme hier mais l'aéroport restait fermé. Selon des sources diplomatiques à La Nouvelle Delhi, les combats ont cessé jeudi à 23 heures (heure locale). Ils avaient débuté à 19 h. 30. Des soldats soviétiques ont participé aux combats d'après plusieurs témoignages. Ce sont probablement ceux qui ont été transportés par pont aérien depuis dimanche dans la capitale afghane.

► Suite en dernière page



Un méthanier espagnol, en difficulté au large du Devonshire, a pris feu, mais l'équipage a pu être secouru. (bélino AP)

Sur la Grande-Bretagne Tempêtes et inondations

Pour la deuxième nuit consécutive, le Pays de Galles et les régions du Sud de l'Angleterre ont été gravement éprouvées par de très violentes tempêtes qui ont causé des inondations et obligé des milliers d'habitants à évacuer leurs demeures. On comptait hier au moins dix morts ou disparus.

Le sud du Pays de Galles a particulièrement souffert de la tempête, la plus forte depuis 20 ans. Des vallées ont été bloquées, des ponts

emportés par les cours d'eau en crue, des voies ferrées submergées et de nombreuses routes coupées par les inondations. Plusieurs routes de Cardiff, la capitale galloise, ont même parfois été sous l'eau jusqu'à 1 m. 50. (reuter)

Réduction de la vitesse sur les routes suédoises FORTE DIMINUTION DES ACCIDENTS MORTELS

La réduction de la vitesse de 110 à 90 kmh. sur une partie du réseau routier suédois a entraîné une diminution de 40 pour cent du nombre des accidents mortels sur ces routes, a indiqué hier à Stockholm l'Office central des statistiques.

Cette mesure est entrée en vigueur cet été, puis a été levée, à quelques exceptions près, en octobre. Pour l'ensemble de l'année et du réseau, il y a eu, selon des chiffres provisoires, 704 victimes de la route en 1979, soit 14 pour cent de moins que l'année précédente.

Les spécialistes suédois de la sécurité routière expliquent cette évolution — 10.700 morts pendant toute la décennie contre 12.000 pendant les dix ans précédents — par le port obligatoire de la ceinture de sécurité et l'obligation de rouler avec les phares en codes de nuit comme de jour. (ats, afp)



Khomeiny et l'ambassadeur d'URSS en Iran s'entretiennent des événements survenus à Kaboul

L'ayatollah Khomeiny a rencontré hier l'ambassadeur d'URSS à Téhéran, M. Vladimir Vinogradov.

Aucune précision n'a été fournie sur la teneur de l'entretien, ni sur sa durée, mais on estime généralement à Téhéran que les deux hommes ont évoqué la nouvelle situation créée par le nouveau coup d'Etat pro-soviétique de jeudi en Afghanistan. Jusqu'à présent, les dirigeants iraniens n'ont pas pris posi-

tion sur l'évolution des événements chez leur voisin.

Par ailleurs, l'ayatollah Khomeiny a demandé hier à la population iranienne de prendre son avenir en mains: lançant un appel à la mobilisation générale contre l'analphabétisme, il a souligné que les Iraniens ne devaient pas « compter sur l'Etat » pour les aider à répondre à ce besoin.

De leur côté, les « étudiants qui suivent la ligne de l'imam » et qui occupent l'ambassade des Etats-Unis depuis le 4 novembre, ont formellement démenti hier que sept otages aient été transférés de l'ambassade à la prison d'Evin pour raisons de santé. Ils répondaient ainsi à une déclaration faite en France par un député giscardien, M. Nicolas About, de retour de Téhéran. Les étudiants n'ont cependant pas précisé si ces sept otages, manquant dans les dé-

comptes faits par les prélats venus à l'ambassade au cours de la nuit de Noël, étaient encore dans les lieux où avaient été transférés ailleurs qu'à Evin.

► Suite en dernière page

Dans le Minnesota Changement d'identité

A Saint-Paul (Minnesota), M. Michael Herbert Dangler, ancien professeur d'études sociales, a obtenu hier de la Cour suprême de l'Etat le droit de porter désormais le nom de Un-Zéro-Six-Neuf.

Il aurait souhaité s'appeler 1069. La Cour a refusé.

► Suite en dernière page

CONTRIBUTION SPÉCIALE POUR L'HOPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS
Encore une décennie

Lire en page 3

TRAMELAN
Bilan d'une législature

Lire en page 11

« RADIO 24 »
Les Zurichois s'agitent

Lire en page 13

OPINION

Décennie programmée ?

En 1969, à pareille époque, rares étaient ceux qui prédisaient à la Suisse les dix années que nous venons de vivre: surchauffe, puis brutale dépression économique, chômage, franc toujours plus cher, pétrole toujours plus précieux, nucléaire toujours plus redouté. Personne n'annonçait le vocabulaire politique qui serait le nôtre à la fin de la décennie: conception globale X ou Y, dialogue Nord-Sud, polarisation, marginalisation.

En 1979, à fin décembre, ils seront plus nombreux les bons prophètes, ceux qui, avec peu de chances de se tromper, annonceront en grands traits le périple qui nous attend jusqu'à fin 1989. L'avantage, c'est que nous serons au départ avec moins d'illusions.

Nous saurons que le Pays de Cocagne des années soixante restera inaccessible; que nous ne retrouverons plus notre quiétude au chapitre des matières premières; que même la Suisse finira par être tirée de son sommeil du juste au chapitre de la répartition des richesses entre les peuples de la terre.

Et puis, il y aura la révolution électronique dont nous n'avons eu jusqu'ici qu'un avant-goût. Libérera-t-elle l'homme de travaux fastidieux? Peut-être. Condamnera-t-elle d'innombrables individus à l'inactivité? C'est plus certain. Nos capacités d'absorption, et plus encore les matières premières et l'environnement mettent aujourd'hui des limites à la production.

On en viendra alors à demander une répartition du travail disponible entre tous: diminution des horaires, allongement des vacances, octroi de congés-formation, abaissement de l'âge de la retraite. Le débat sera très vite porté au niveau du peuple,

grâce à l'initiative sur les vacances déposée conjointement par l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse, en octobre dernier.

Naguère, l'augmentation de la productivité était synonyme de meilleurs salaires; elle nous réjouissait sans mélange. Demain plus encore qu'aujourd'hui, elle devra signifier plus de temps libre si nous ne voulons pas condamner des centaines de milliers de personnes à ne rien faire.

Il y a longtemps qu'on nous prédit la civilisation des loisirs. Les années quatre-vingts nous feront faire quelques pas de plus dans sa direction.

Quels seront ces loisirs? La réponse n'est pas très rassurante, une fois encore à cause de l'électronique. Le vidéotex et la télévision par satellite nous inciteront à passer davantage encore de temps devant le petit écran. Et il y a fort à parier que pour attirer le public et la publicité, les propriétaires de chaînes TV ne rivaliseront pas précisément sur le plan de la qualité.

A moins que la télévision passe de mode, que l'homme se révolte contre l'assaut visuel et veuille redécouvrir la joie d'un jass en famille, le plaisir des répétitions d'orchestre, l'enrichissement d'une discussion entre amis. A moins qu'au contact des fils de cuivre, on se mette à préférer celui des êtres humains. Seulement, la grande révolte contre les programmations de toutes sortes sera-t-elle pour les années quatre-vingts, ou faudra-t-il attendre les années nonante?

Elle est pour aujourd'hui, si nous le voulons bien! Car c'est une révolte qui peut être personnelle.

Denis BARRELET

Depuis qu'il a sonné minuit

Cessez-le-feu en Rhodésie

— par John EDLIN —

Quelque 1300 soldats de cinq pays répartis dans 80 camps à travers toute la Rhodésie, s'apprêtaient hier à entamer leur mission de surveillance du cessez-le-feu, qui doit intervenir au douzième coup de minuit.

Passé minuit, les troupes gouvernementales rhodésiennes devront laisser 16.000 guérilleros se rassembler dans 39 points de regroupement. C'est dans ces camps que des soldats de Grande-Bretagne, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Kenya et des Fidji, surveilleront les guérilleros armés pendant tout le temps du cessez-le-feu et jusqu'aux élections, dans un peu plus de deux mois.

« Le succès du cessez-le-feu dépend maintenant des forces en présence elles-mêmes et de la coopération du peuple en général », a déclaré Lord Soames, le gouverneur britannique, dans une interview quelques heures avant la trêve.

UN APPEL DE M. MUGABÉ

De son côté, M. Robert Mugabé, l'un des chefs de la guérilla, a demandé à ses hommes, depuis son QG de Maputo, au Mozambique, de se rendre dans les points de regroupement. « Nous avons



Le leader de la guérilla rhodésienne, Joshua Nkomo, dont le poids sera lourd dans l'établissement ou du non-établissement du cessez-le-feu. (bélino AP)

intérêt à ce que le calme et la paix règnent de sorte que le plus grand nombre possible d'électeurs votent pour nous », a-t-il dit.

M. Mugabé, président de la ZANU, et M. Joshua Nkomo, président de la ZAPU, sont les deux dirigeants du Front patriotique. Après plusieurs années d'exil volontaire, ils devraient rentrer en Rhodésie pour participer à la campagne électorale.

La semaine dernière, le Front patriotique a signé un traité de paix. Mais depuis, 81 personnes, pour la plupart des Noirs, ont été tués.

LES VIOLATIONS SERONT NOTÉES

A partir de vendredi minuit, les forces de surveillance du cessez-le-feu noteront toute violation de la trêve et feront un rapport au chef d'Etat-major du gouverneur, le général John Acland.

La police aura la charge d'arrêter ceux qui auront violé le cessez-le-feu et Lord Soames a déjà dit qu'il pourrait faire appel à d'autres forces, comme l'armée rhodésienne, pour aider à maintenir le cessez-le-feu.

► Suite en dernière page

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - EDUCATION - MODE - JEUX

PAGE

2

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - EDUCATION - MODE - JEUX

SUPERHUIT

Le «superhuit» est bien connu de nombreux amateurs qui peuvent faire le cinéma qu'ils ont envie de faire avec des moyens légers, un investissement de base pas trop élevé, de la pellicule peu coûteuse. Il est presque aussi facile de faire du «superhuit» que de la photographie, surtout avec les derniers développements techniques qui améliorent les possibilités de bienfacture.

La tournée en une dizaine de villes suisses, dont La Chaux-de-Fonds, d'une sélection de «Cinéma en marge», reflet d'«Espaces 79», organisée à Paris en février dernier, un colloque à Arbedo, il y a quelques jours, sur le thème «superhuit, seize ou trente-cinq: quel cinéma?», la décision des organisateurs des «Journées du cinéma suisse» à Soleure d'introduire en janvier prochain

Airport 80 Concorde: le quatrième du genre



Basée à l'origine sur un roman à succès de Arthur Hailey intitulé «Airport» (1969) la série s'est développée par le bon vouloir des producteurs qui par un savant dosage réussissent à chaque coup un film à suspens de la veine catastrophe dans les airs.

Le héros est donc le supersonique Concorde, réalisation de prestige franco-anglaise dont quelques rares exemplaires sont en vol, et les autres immobilisés dans des hangars faute d'acheteurs.

C'est pourtant l'avion de luxe dans lequel tout un chacun aurait bien voulu faire un vol un jour; «Airport 80» vous permet ce plaisir pour une somme modeste, et encore en charmante compagnie.

Aux commandes Alain Delon assisté de Georges Kennedy qui feront tout pour que le vol Washington - Moscou via Paris se déroule dans les meilleures conditions, mais c'était sans compter sur les quelques soixante passagers qui ont chacun leurs particularités.

Le scénario est plutôt mieux construit que d'habitude, et il n'y a dans ce film d'aventures que peu de temps morts, l'ensemble étant assez équilibré

entre scènes sentimentales, dramatiques ou humoristiques.

On reconnaît au passage Susan Blakely, Robert Wagner, Bibi Andersson, Sybil Danning, David Warner et quelques autres. Mais j'avais gardé pour la bonne bouche le clou de l'équipage, sous l'uniforme et le képi de l'hôtesse de l'air, vous retrouverez... Sylvia Kristel, mais attention cette fois-ci elle s'occupe plus de la cabine de pilotage que de servir ses passagers, et impossible de la détourner pour aller conter fleurette dans le cabinet de toilette: ça c'était dans un autre film, vous vous souvenez... Emmanuelle.

Il y a également l'inévitable attentat d'organisations qui veulent protester contre les jeux olympiques de Moscou, et toute une série de péripéties qui vont de l'attaque (manquée) par missile, au spectaculaire atterrissage en catastrophe.

Je vous l'avais dit dès le début, «Airport 80» a assez peu à faire avec le cinéma, si ce n'est par quelques trucages, et numéros d'acteurs de certaines vedettes inscrites à l'affiche, mais le film n'a été prévu que pour divertir et rassurer les spectateurs. JPB

«Les bronzés font du ski» de Patrice Leconte

Louis de Funès étant très atteint dans sa santé, le cinéma français «comique» ne peut plus compter sur son amuseur public numéro un que pour un maximum d'un film par an et encore; comme aucun producteur n'a le courage de donner de l'argent à un Jacques Tati par exemple, il ne reste plus qu'à écrémer les cafés théâtres pour réunir une équipe de joyeux lurons et tenter de faire un film.

La première tentative de Coluche n'a pas été très brillante, alors que Jacques Villeret fait un triomphe dans le poétique et féroce «Rien ne va plus» de Jean-Michel Ribes.

Issu du même «milieu» que les deux cités précédemment l'équipe du Splendid (des comédiens-copains dans la trentaine) ont déjà plusieurs spectacles drôles à leur actif dans le genre gaudriole de bon aloi, et l'on peut citer «Le pot de terre contre le pot de vin», «Amours coquillages et crustacés» et «Le père Noël est une ordure».

Ces quelques titres fort évocateurs situent également ces «bronzés» que l'on retrouve après un premier épisode (c'était l'an dernier) en Côte-d'Ivoire, en station à Val-d'Isère où la belle équipe est venue plus pour se retrouver et échanger quelques souvenirs

communs que pour réellement faire du ski.

Nous avons donc droit à quelques souvenirs, entrecoupés de tranches de vie, et la joie des retrouvailles dans la neige se transforme rapidement et comme c'est l'habitude en joie de vivre et de rire ensemble.

Il est d'ailleurs intéressant de voir comment l'humour se développe chez nos voisins sur des sujets souvent archi-classiques, comme la nourriture, les femmes, saupoudré d'une politique, généralement mal faite par les autres.

Un élément nouveau refait surface c'est l'amitié, la franche camaraderie, mais elle dérape souvent vers le genre boys-scouts, ou service militaire mal digéré. Pour ces «bronzés font du ski» il reste évidemment l'élément théâtral, et la volonté à chacun de faire son petit numéro dans le genre et le style qu'il préfère.

C'est aussi en faisant le survol d'une semaine, l'occasion d'accumuler les situations comiques dans lesquelles se fourvoient nos «héros» complètement emportés dans le complexe de ski.

Après les joies du «Club» en Afrique, le plaisir du sport en montagne, chiche que les «bronzés» nous proposeront un prochain épisode de «jogging» en Amérique! JPB



Les deux représentants suisses à la «Course autour du monde» (en Superhuit) des télévisions francophones. (photo R.-M. Despland-TV)R)

dans leur sélection des films faits sur bande vidéo ou en superhuit sans les distinguer des «seize» et des «trente-cinq» conduisent à s'interroger sur ce format et ses possibilités. Sur le petit écran, «La course autour du monde» (chaque samedi, pendant quelques semaines encore - TVR et Antenne 2), la diversité des approches, la variété dans le choix des sujets prouvent que ce format convient fort bien au reportage, même fortement personnalisé — de quoi faire frémir ceux qui tiennent le pouvoir en seize mm. ou en vidéo lourde, de les rendre jaloux... ou de les inquiéter — en France, cela commen-

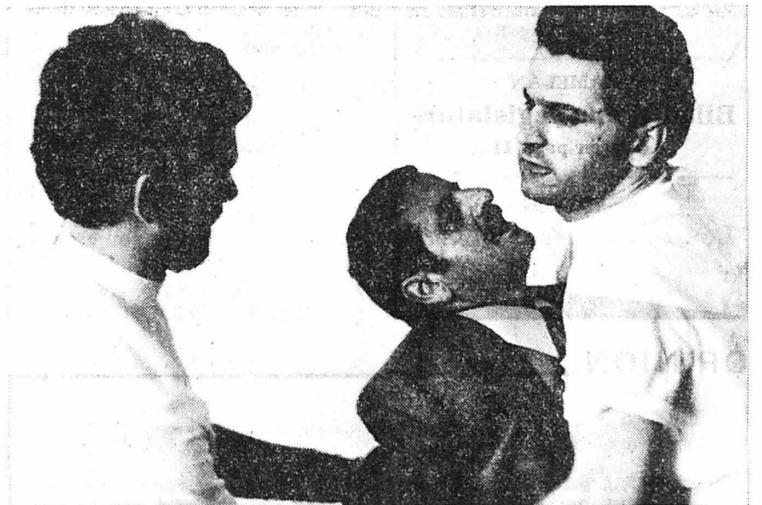
ce... Tout est possible, ou presque, en superhuit. Seul peut-être, dans une équipe qui serait complète, pour un film de fiction avec acteurs par exemple, l'opérateur pourrait souffrir de la situation, la définition du «superhuit» restant faible. Mais le jour est peut-être proche où les fabricants proposeront une pellicule superhuit dite «professionnelle».

Dans le domaine du reportage et de la documentation, la légèreté de l'équipement, sa souplesse permettent de s'intégrer sans être vu à une manifestation, de s'approcher des gens à leur insu ou avec leur accord sans les gêner. Le superhuit permet de mieux traquer vie et réalité, en certaines occasions «spontanées», mieux que les autres formats. Il se pourrait que le superhuit

soit le format le plus agréable pour tendre vers l'idéal du cinéma dit vérité, vérité pour restituer un regard, ou celle des autres. Certains réalisateurs, en Suisse alémanique, Jorg Hassler par exemple, ou Richard Dindo qui termine un «frisch», réfléchissant à ce format à partir de leurs expériences. Ils formulent une sorte d'esthétique du «décadrage», tirent parti du grain de la pellicule, des différences avec les autres formats plus «nets». Qu'importe si cette esthétique est pour le moment le refus du beau cadre et de la perfection technique mais pour tirer parti de défauts volontaires en proposant au spectateur de prendre un certain recul réflexif.

Pour ma part, je crois au superhuit aussi pour des raisons économiques: tout film seize et surtout trente-cinq coûte cher, très et parfois trop. Or l'argent continue de manquer. Peu coûteux, progrès sur le plan technique, le superhuit rend au créateur sa liberté économique. Ainsi en va-t-il avec un jeune neuchâtelois, Robert L. Bouvier, qui termine un long-métrage en superhuit, «Porporino», qui défendra ce format aux prochaines journées de Soleure et dont j'ai grande envie de raconter prochainement l'aventure. Car cette expérience d'imagination en liberté, et déjà la seule existence du film représente un splendide déj à l'ordre (cinématographique) établi. (fl)

«Les faiseurs de Suisses» de Rolf Lissy



Ils sont deux, policiers en civil, Max Bodmer (Walo Luond) et Moritz Fischer (Emil Steinberger), qui forment équipe pour enquêter sur les étrangers ayant introduit une demande de naturalisation suisse. Ils sont méfiants, comme l'est tout bon Suisse moyen à l'égard du «coucou» d'ailleurs qui aimerait s'installer dans notre nid douillet bien helvétique. L'ancien et le jeune, mais un peu comme les «Dupont-Dupond», gentiment observent, espionnent, interrogent sans avoir l'air de rien les futurs Suisses, ces braves qui veulent être des nôtres.

Il y a le boulanger italien qui travaille à la chaîne de pâtisserie envahi par la crème fouettée et renonce à se rendre à une manifestation syndicale après avoir curieusement défini Guillaume Tell, le médecin allemand (?) dont l'épouse en fait trop en sauvant une fondue ratée à la maizena et surtout glissant subrepticement un billet dans la poche de l'inspecteur Bodmer, la danseuse yougoslave qui met ses ordures dans un sac en plastique d'une autre couleur que le gris bien terne de tout le monde, oh scandale. Moritz se met à avoir quelques doutes sur son travail. Il finit par «démissionner» et la danseuse yougoslave voit sa naturalisation rendue impossible. Et inutile puisque enquêtée et «enquêtée» sont tombés amoureux et que cela finira peut-être par un mariage. L'inspecteur Bodmer se fait faire les poches par sa femme qui trouve l'argent... et le garde. Finirait-on par pouvoir «acheter» un brave policier helvétique... ou zurichois?

Le comique de situation des «Faiseurs de Suisses» porte fort bien sur le public qui semble apprécier les coups de griffe. Reste à savoir jusqu'où va la mise en cause de notre mentalité peu accueillante, si méfiante à l'égard des

autres? Le film conduira-t-il les autorités à adoucir leur système d'enquête dans la procédure d'une naturalisation, à poser des questions moins inquisitoirement conformistes? Probablement non. Mais des milliers de spectateurs auront bien ri d'eux-mêmes aussi. Les représentants des autorités prétendent que «cela-ne-se-passe-pas-comme-ça». C'est d'autant plus facile et probablement plus vrai que chaque canton, ou même chaque commune peut choisir de décider comment se fera l'enquête. Par contre, ceux qui sont entrés dans le processus de naturalisation se retrouvent paraît-il fort bien dans les personnages du film. C'est une différence bizarre d'appréciation, qui tendrait à montrer que le film dérange au moins un peu.

Un musicien américain aimerait aussi devenir Suisse. Il joue l'hymne national au saxo et les inspecteurs se mettent au garde-à-vous. Mais les sons se déforment. Signe d'un premier refus, simple ricanement? Chaque spectateur fera son choix: «Les faiseurs de Suisses» va-t-il plus loin qu'une comédie où l'on égratigne pour mordre et nous secouer?

Formellement, le film est très traditionnel. Il s'inscrit dans une ligne de pensée, d'humour et de style où l'on reconstruit hier le coiffeur bernois Kari ou le fusilier argovien Laeppli.

Freddy LANDRY

Un sourire...

FIGARO

C'est un fou qui est chez le coiffeur. Quand on lui a fini la barbe, il prend une brosse à habits et il se regarde dedans. Et la brosse s'exclame:

— Vous m'avez drôlement bien rasé ce matin!

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● Les faiseurs de Suisses

Corsio. — Avec Walo Luond et Emil Steinberger, un film comique sur le problème de la naturalisation des étrangers dans notre pays. Une réussite (voir texte dans cette page).

● Les bronzés font du ski

Eden. — Dès 14 ans. L'équipe des Bronzés se lance sur les pistes et provoque des avalanches... de rires (voir texte dans cette page).

● La grande vadrouille

Eden. — Dès 12 ans. En fin d'après-midi. Avec Louis de Funès et Bourvil, une reprise que beaucoup apprécieront, une histoire loufoque et bien enlevée par deux as du genre.

● Love-Hotel en Haute-Bavière

Eden. — Dès 18 ans révolus. Les joyeux bavarois dans de nouvelles aventures à ne pas mettre sous tous les yeux.

● Airport 80 Concorde

Plaza. — Dès 12 ans. Alain Delon, Sylvia Kristel et Robert Wagner dans de périlleuses aventures aériennes à bord du super-sonique Concorde (voir texte dans cette page).

● Le syndrome chinois

Scala. — Dès 14 ans. Jack Lemmon, Jane Fonda et Michael Douglas dans un film de James Bridges qui soulève le problème très actuel des dangers représentés par les centrales nucléaires (voir «Page 2» Impartial du 22 décembre).

● Le voleur de Bagdad

Scala. — Dès 12 ans. En fin d'après-midi. Un merveilleux conte des mille-et-une-nuits mis en images à la perfection. Un bon et beau spectacle à voir en famille.

Le Locle

● Superman

Casino. — Pour tous. Samedi en fin d'après-midi et en soirée, dimanche en matinée, fin d'après-midi et soirée. Des exploits sensationnels par un véritable surhomme qui vient au secours des opprimés.

Neuchâtel

Voir memento en chronique neuchâteloise.

Couvet

Voir memento en chronique Val-de-Travers.

Bévilard

● Hourra, les Suédoises sont là
Palace. — Samedi et dimanche en soirée. Du comique d'un genre assez particulier...

● La carapate

Palace. — Dimanche en matinée, mardi et mercredi en soirée. De bons acteurs, une bonne histoire, beaucoup de mouvement: un agréable cocktail.

● Bambi

Palace. — Enfants admis. Mardi et mercredi en matinée. De Walt Disney, un très poétique dessin animé, avec tous les petits animaux de la forêt et un faon attendrissant...

Tramelan

● La malédiction de la Panthère rose

Dès 12 ans en matinée seulement. Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée. Une bien amusante histoire avec un détective plein d'astuces, sans en avoir l'air...

● Lovestory

Dès 16 ans. Dimanche, mardi et mercredi en soirée. D'après le roman d'Erich Segal, une belle et prenante histoire d'amour.

Le Noirmont

● Arrête ton char, Bidasse

De Michel Gérard, avec une équipe de farfelus, une histoire du plus haut comique.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil communal n'entend pas renoncer à 2 ou 3 millions par an

Contribution spéciale pour l'hôpital: encore une décennie!

« Nous vous ferons rapport avant la fin de l'année » avait promis M. Moser au Conseil général, lors de la dernière séance, concernant la question de la contribution spéciale pour l'hôpital. Engagement tenu : le rapport vient de paraître, chose assez inhabituelle durant la « trêve des confiseurs » de fin d'année ! Il ne constitue au reste, quant à son contenu, pas une surprise. Aux conseillers généraux qui, par voie de motion, puis de postulat, puis de questions répétées demandaient au Conseil communal d'examiner l'opportunité d'une réduction, voire d'une suppression de la contribution spéciale pour l'hôpital, l'exécutif répond fermement : pas question ! Chiffres à l'appui, il montre que cette contribution sera perçue encore durant toute la décennie qui s'ouvre. Peut-être, si tout va bien, la suppression constituera-t-elle les éternelles des contribuables chaux-de-fonniers pour le Nouvel-An 1990. Mais il peut se passer tant de choses d'ici là...

Quand, en 1960, la décision avait été prise de construire le nouvel Hôpital de la ville, le Conseil général avait voté deux arrêtés liés. L'un octroyait un crédit de 16.392.000 fr. pour cette importante réalisation. L'autre instituait, vu l'ampleur de la dépense et son caractère particulier, une contribution spéciale destinée à en assurer le financement. Calculée sur le montant net du bordereau d'impôt communal de chaque contribuable, cette contribution spéciale, perçue dès le 1er janvier 1961, était conforme à la loi sur les communes. Elle ne devait servir qu'à la couverture des dépenses de « rénovation et d'agrandissement de l'hôpital », et sa durée ne pouvait dépasser trente ans. La première année, elle a rapporté 756.113 fr. L'an dernier, son produit était passé à 2.894.350 fr. Et pour 1980, le budget l'estime à 3.100.000 francs.

UNE NOTE BEAUCOUP PLUS LOURDE QUE PRÉVU

Mais quand en 1968, le Conseil général, à l'unanimité, adoptait le compte final de construction du nouvel hôpital, la facture totale atteignait en fait 39 millions (très exactement 38.908.495 fr.) ! Il y a deux ans, fin 77, la question de la diminution des taux de cette contribution spéciale, voire de sa suppression, fut mise sur le tapis par quelques conseillers généraux. Lesquels se fondaient notamment sur le fait que le Grand Conseil venait d'adopter une modification de la loi sur l'aide hospitalière cantonale prévoyant une prise en charge par l'Etat de la totalité des intérêts et du quart des amortissements des hôpitaux subventionnés. D'abord motion, puis postulat rattaché à l'examen du budget 1978, la question fut soumise (par 15 voix contre 14) comme un mandat impératif d'étude au Conseil communal. A plusieurs reprises, depuis, les motionnaires ont eu l'occasion de rappeler ce « devoir » à l'exécutif, qui s'est enfin exécuté !

IL RESTE 25 MILLIONS A COUVRIR

Dans un rapport exhaustif d'une demi-douzaine de pages plus deux tableaux chiffrés, le Conseil communal démontre donc qu'il n'y a pas lieu de renoncer à la contribution spéciale pour l'hôpital ces prochaines années. Nous passerons rapidement sur les considérations émises quant à la nature de cette contribution (ce n'est pas une « taxe hospitalière » comme on le dit souvent) qui en justifient le bien-fondé, celui-ci n'ayant jamais été contesté. Concernant la durée de perception, le rapport montre que le total des investissements effectués pour la construction de l'hôpital de 1960 à 68, de près de 39 millions donc, n'a pu être couvert que par voie d'emprunts, et qu'il faut donc ajouter la charge d'intérêts à la dépense prise en compte pour couverture par la contribution spéciale. Ces intérêts, fin 78, se montaient à 19.246.052 fr. Ajoutés à l'investissement initial, ils donnent donc une dépense totale de 58.154.547 fr. En regard, la contribution spéciale a rapporté jusqu'à la même date 31.555.359 fr., à quoi

s'ajoute 1 million de contribution versée par les Services industriels entre 1960 et 1965. Reste donc, fin 78 toujours, un solde de 25.599.188 fr. à couvrir. Solde qui aujourd'hui, compte tenu d'intérêts additionnels, mais de la rentrée 79 prévisible de la contribution spéciale, devrait se situer à un peu moins de 25 millions. Comme, par le jeu des intérêts et du produit de la contribution, ce solde se réduit d'environ 2 millions par an, mais que d'autre part l'amortissement s'accélérera à mesure que les intérêts décroîtront, le Conseil communal estime qu'on en a encore pour « plusieurs années » mais que « nous n'atteindrons cependant vraisemblablement pas l'année limite de 1990 ».

L'ÉTAT ? IL AIDE MOINS QU'AVANT !

Enfin, le rapport examine l'influence du nouveau mode de subventionnement de l'Etat sur les finances de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. C'est l'occasion pour le Conseil communal de répéter chiffres à l'appui ce qu'il a déploré publiquement depuis l'adoption de la modification de la loi il y a deux ans: le nouveau système, loin d'améliorer la situation pour notre hôpital, l'a aggravée ! La prise en considération des intérêts et des amortissements pour le calcul des subventions, facteur positif, se trouve en effet largement contrebalancée par la suppression d'un subsi- de sur la valeur des ouvrages et par l'introduction de nouveaux critères de contribution des communes non propriétaires d'hôpitaux. Ce qui au total, pour 1978 par exemple, a en fait diminué de 600.000 fr. environ la subvention que touchait La Chaux-de-Fonds. L'Etat aidant désormais moins notre hôpital, c'est d'autant plus aux contribuables chaux-de-fonniers de poursuivre leur effort...

MHK

Aux Planchettes: un vrai Noël comme autrefois

Il est des traditions qu'il n'est pas bon de rompre. La fête de la Nativité aux Planchettes en est un bel exemple. Dans ce village, il y a des années que l'on fête Noël ainsi, mais cela ne doit plus se faire dans de nombreux endroits. C'est sans doute la raison pour laquelle l'église est toujours bondée à cette occasion. C'est encore un de ces vrais Noëls où les enfants lèvent la main en attendant patiemment leur tour pour dire LA poésie ; un de ces Noëls chaleureux, familiaux, qui «vous

prennent aux tripes» et auxquels toute l'assistance participe. En un mot, c'est une veillée merveilleuse, où les enfants surtout célèbrent la Nativité chacun à leur manière. Cette année encore, ce fut tout un « programme ». Après les paroles de bienvenue et d'introduction du pasteur Lienhard, les membres du chœur mixte ont rappelé la naissance de Jésus par une lecture biblique. Puis M. J. Matthey-Doret et ses enfants, Véronique, Cosette et Bernard, ont exécuté un morceau de musique fort joli et diversifié puisque les musiciens s'accompagnaient respectivement de trombone à coulisse, clarinette, bugle et baryton. Ce fut ensuite au tour des cadets de présenter le Mystère de Noël. Les jeunes monitrices ont mis sur pied une saynète parfaitement bien montée et originale. Après cela, le pasteur a raconté un conte de Noël avant de céder la place aux membres du chœur mixte, qui sous la direction de M. M. Gogniat, ont interprété deux chants. Aux leurs des bougies, le refrain de l'un d'eux a été repris en chœur par toute l'assistance, dans une atmosphère d'émotion et de joie. Les petits élèves de M. M. Porret, Sonia, Sarah, Stéphane et Patrick, ont ensuite joué un très joli morceau de flûte douce. Les écoliers des Planchettes, aidés de leur instituteur M. D. Gloor, ont poursuivi en interprétant avec fraîcheur trois chants de circonstance. Puis, ce fut le moment attendrissant des poésies des petits et tout-petits. Pour clore cette belle veillée, les enfants Santschi (Sabine, Olivier et Patrick) ont regalé l'assistance par leurs chants et leur musique.

Avant de réintégrer leur foyer, chaque enfant présent a reçu un cornet de Noël, offert par le groupe féminin paroissial. Voilà donc une belle célébration de la fête de la Nativité, qui restera certainement dans le cœur de tous. (yb)

état civil

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

Promesses de mariage

Diacon Michel André et Moron Simonetta. — Egger Albert-Henri et Gorecka Jadwiga Teresa. — Gulletta Antonino et Caroppo Wilma. — Guyot Raymond Jean et Imhof Dominique. — Horni Stéphane et Bliss Florence Catherine. — Pellissier Alain Raoul et Jeanneret Eliane Jacqueline. — Torosan tucci Jean Carmine et Montemagno Francesca.

Décès

Brandt née Bühler, née le 16 avril 1900, veuve de Brandt Paul Edouard. — Glauser née Bützer Alice, née le 23 février 1900, veuve de Glauser Albert Christian. — Rothacher née Huguénin-Dezot Hélène Zélina, née le 26 juin 1900, veuve de Rothacher Philippe Edouard. — Erlacher Alfred William, né le 11 avril 1894, veuf.

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

Promesses de mariage

Kossairi Marc André et Rossi née De Salvo Rosa.

Les retillons de la semaine

L'argent facile...

Le mois le plus dispendieux de l'année, c'est évidemment le plus propice aussi à la publicité des instituts spécialisés dans le petit crédit personnel. Au printemps, les généreux philanthropes qui semblent peupler le monde du prêt personnel nous offrent de l'argent pour acheter une nouvelle voiture, déménager ou prendre des vacances de rêve. A la veille des fêtes, ils nous en proposent pour multiplier les cadeaux et nous payer des réveillons à grand spectacle. Vous n'avez pas assez d'argent ? Mais voyons, ce n'est pas un problème, c'est si facile. Adressez-vous à la banque X. : elle ne demande qu'à vous en donner tant et plus. Enfin, donner... presque ! Moyennant un intérêt plus que confortable, et des mois, voire des années de remboursement ponctuel. Faute de quoi, l'euphorie passée, malheur à celui qui aurait eu les yeux plus grands que le porte-monnaie, et qui ne pourrait pas honorer ses mensualités: il se retrouverait en tribunal, poursuivi par ces gentils messieurs qui lui expliquaient qu'ils n'attendaient qu'un signe de lui pour lui verser des milliers de francs en toute discrétion, sans formalités, sans prendre de renseignements.

C'est probablement ce qui serait arrivé à un certain nombre de Chaux-de-Fonniers insolubles qui ont reçu de telles offres de prêt

personnel rapide et sans curiosité excessive, à la veille de Noël, les invitant à recourir sans crainte au crédit s'ils avaient envie de s'offrir un peu de ces montagnes de trucs qu'on offre dans les vitrines de fêtes. Et Dieu sait s'ils en avaient, des envies. Mais il se trouve que la banque tentatrice a commis la légèreté d'appréciation (la faute sans doute à l'ordinateur) d'adresser la publicité à ces désargentés... à l'Office des tutelles, qui s'occupe d'eux....

Fier d'être Bourguignon

J'ai hésité, pour Nouvel-An, à répondre à une offre des CFF. Ceux-ci diffusent un prospectus invitant à la découverte, par le train, de quatorze villes suisses, avec des arrangements forfaitaires intéressants. Je voudrais bien essayer le programme proposé pour Coire.

Non seulement pour découvrir cette cité grisonne qui doit être intéressante. Mais pour découvrir une des curiosités comprises dans le forfait: « Un verre de vin de Bourgogne de la vallée du Rhin des environs de Coire ».

Le genre de cru que nos amis bourguignons seraient sans doute fiers d'offrir pour arroser un morceau de leur « véritable gruyère d'emmental » fabriqué en Franche-Comté...

MHK

Cabaret à l'abc

Allez à pied... vous amuser!

L'abc a mis dans son jeu tous les atouts pour faire passer de joyeuses fêtes de Nouvel-An à son public. L'Equipe a préparé un spectacle de cabaret très éclectique en 21 tableaux pleins d'humour et de fantaisie. Samy Kohler a concocté quelques sketches et monologues teintés d'esprit local et d'accent « bien d'chez nous », qui ponctuent un programme qui va d'une démonstration d'hexagone avec traduction simultanée en langage courant à une version revue et corrigée de « Phédre », en passant par un duo de « Carmen » interprété dans un décor et une situation que Bizet n'avait sans doute pas imaginés !

C'est un spectacle où l'on s'amuse sans arrière-pensée, où l'on peut revivre la Braderie avec ses fanfares, ses majorettes et ses officiels, où l'on égratigne un peu « ceux du Bas » et leur brouillard, où l'on vante la générosité de « ceux du Haut », où l'on parle de phalocratie à mots... couverts, où l'on s'apitoie sur le sort d'un pauvre étranger à la recherche d'une « Roudoudou » bien mystérieuse pour les indigènes, où l'on fait renaître l'érotisme de poètes du XVIIIe siècle, où l'on s'en prend, sans trop de méchan-

eté à l'automobiliste et où l'on l'on glorifie le piéton. Bref, c'est une succession de gags et de bons mots enrobés musicalement par les « Gais lutrins » qui créent une ambiance délicieusement désuète de Caf'conc' du début du siècle.

C'est une assurance sur la bonne humeur que propose l'Equipe de l'abc, grâce au talent et au naturel de Renata Capt, Armen Burgdorfer, Liliane Gattoni, Marie-Claire Stampbach, Catherine Ittig, Samy Kohler, André et Silvio Gattoni et Charly Ittig, qui a su choisir la diversité de l'humour pour animer la petite scène de la rue de la Serre. Et démontrer par la même occasion que si notre esprit n'est pas toujours de la plus grande vivacité, il est bien à nous et il existe, ce qui n'est déjà pas si mal. De plus, on sait goûter au sel de l'esprit des autres et le mélange de ces divers humours compose un menu savoureux, léger et rapicotant que l'on dégustera, en musique, jusqu'au 2 janvier à l'abc.

« Allez à pied », c'est le conseil de l'Equipe et des « Gais lutrins », c'est aussi une invite à ne pas refuser si l'on ne dédaigne pas de passer un bon moment ! (dn)

tribune libre • tribune libre

Les paquets sous le bras mais le cœur où ?

C'est avec dégoût que j'ai appris par « L'Impartial » ce qui est arrivé à un jeune homme de dix-huit ans, mort à cause d'une misérable et mesquine indifférence. Le plus atroce était que tous ces automobilistes et passants continuent leur chemin avec indifférence et désinvolture.

Impossible que la peur d'être mêlé dans quelque histoire puisse en arriver à un point tel qu'on en oublie de sauver un être humain. Même des primitifs n'auraient pas agi ainsi. Nous les Blancs prétendus intelligents et civilisés nous pouvons nous montrer aussi inhumains ?

Pour entretenir des polémiques, pour imaginer toutes sortes d'histoires qui finissent devant les tribunaux, nous sommes tous braves... Mais pauvres hommes que nous sommes, nous avons peur de nous arrêter, de crainte d'être interpellés et de devoir témoigner. Au point d'en laisser mourir un être humain qui aujourd'hui aurait pu fêter Noël avec ceux qui lui étaient chers.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

s'illumine l'arbre aux mille lumières multicolores, comme le ciel, la mer, la lune et les étoiles ? A quoi sert donc Noël, si l'indifférence et l'hypocrisie ne s'extirpent pas de nos cœurs ?

Où, mes chers lecteurs, si nous voulons la Paix, la vraie Paix, nous devons avoir au cœur l'amour et la joie d'aimer.

Mme Ada Venturini
La Chaux-de-Fonds

Autres informations chaux-de-fonnieres en page 5

avis urgents

CAFÉ BÂLOIS
SYLVESTRE: COMPLET

Soirée du 1er janvier

avec «RENÉ DESSIBOURG»

Encore quelques places
Tél. (039) 23 28 32

P 034

LE PETIT PALADIN

Rue de la Serre 101, tél. (039) 22 51 22
CE SOIR dès 20 h. 30

BAL

animé par DANY ET SA MUSIQUE
P 30728

vous présentent leurs meilleurs voeux!

Comme eux, utilisez cette rubrique pour adresser vos vœux à vos amis et connaissances. Il suffit de verser un montant laissé à l'appréciation de votre générosité (au minimum 10 francs), au ccp 23-325, « L'Impartial », La Chaux-de-Fonds, en indiquant vos noms et adresses ou d'effectuer ce versement à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. La somme ainsi recueillie sera intégralement répartie entre les organisations et institutions suivantes:

- Foyer de l'Ecolier, La Chaux-de-Fonds.
- Temps présent, La Chaux-de-Fonds.
- Dispensaire antituberculeux, La Chaux-de-Fonds.
- Centre IMC neuchâtelois et jurassien, La Chaux-de-Fonds.
- Pro Senectute, section neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds.
- Fondation Sandoz, Le Locle.
- Service d'aides familiales, Le Locle.

CHILDÉRIC LE LUTIN

Résumé: CHILDÉRIC et ses amis sont chez MATHUSALEM



Nuit de Sylvestre à La Canette

qui vous propose d'abord son grand buffet campagnard et jusqu'au matin la DANSE...
RETRO, TANGO, DISCO !

Par pers. Fr. 30.—, buffet, danse, animation compris

Prière de réserver sur place: Progrès 10 ou par téléphone au No (039) 23 41 65

Brasserie du Monument

Place de l'Hôtel-de-Ville

SYLVESTRE - DANSE

ENTRAIN ET GAITÉ

Dès minuit SOUPE À L'OIGNON

Se recommande: Madame André BOILLAT

Par la même occasion, je souhaite à mon honorable clientèle et amis, une bonne et heureuse année

Grande soirée de gala de fin d'année avec l'orchestre **BENNY BOPP** du 26 déc. au 15 janv. Prière de réserver

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing

Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 038 57 17 87

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

CAFÉ DU GLOBE

CE SOIR

Ambiance avec Jacky et sa musique

Hôtel-Restaurant des Pontins

sur/SAINT-IMIER

1er JANVIER 1980

BAL

Meilleurs vœux pour la nouvelle année

Se recommande: Famille Aeschlimann
Tél. (039) 41 23 61

QUELLE PERSONNE

surveillerait 2 ou 3 enfants le soir du 31 décembre 1979 à La Chaux-de-Fonds? Téléphoner au (039) 23 75 10 entre 12 et 14 heures.

Brasserie de La Terrasse

Jardinière 89

Menu de St-Sylvestre

Fr. 25.—

Pâté « maison » au poivre vert
Crudités
—
Tournedos aux morilles
Nouilles au beurre
Salade
—
Parfait flambé
—
Ambiance - Cotillons

—
Réservez votre table svp.
Tél. (039) 22 20 72

Restaurant - La Corbatière

J. LANGEL - Tél. (039) 23 72 00

DURANT LA SAISON DU SKI et jusqu'à nouvel avis

A MIDI
UNIQUEMENT ASSIETTES SKIEURS
Potage - Wienerlis - Sandwichs

LE SOIR
FILET CROSS - Fondue chinoise, etc.

LOCATION DE SKIS DE FOND

Le dimanche: fermé à 20 heures

31 décembre: OUVERT normalement

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

OFFRES D'EMPLOIS

CABLES CORTAILLOD

ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

désire engager pour son département de câbles destinés au chauffage électrique

un électricien

(ou dessinateur, monteur).

Après formation interne, le candidat se verra confier les travaux de calculs de déperdition et l'établissement des schémas de commandes et dispositions de poses.

Connaissances de l'allemand souhaitées.

Faire offre par écrit à Câbles Cortailod S.A., 2016 CORTAILLOD.

Restaurant de La Gare

LA CIBOURG

SYLVESTRE
FONDUE CHINOISE dès 20 heures

1er JANVIER MIDI
PÂTE DE VOLAILLE
—
CONSOMMÉ AU PORTO
—
RÔTI DE BŒUF
CHOUX-DE-BRUXELLES
SALADE MÉLÉE
—
VACHERIN GLACE

Musique - Ambiance - Cotillons

Prière de réserver au (039) 22 59 72

Nous présentons à notre fidèle clientèle et amis nos vœux les meilleurs pour 1980

Se recommande: Famille Francis WYSS

TOUS vos imprimés
en vente au bureau de L'Impartial

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

On était « d'la revue » au Théâtre municipal

On y est revenu à... « On y revient »

Une revue de fin d'année, c'est comme le budget communal : ça se prépare des mois à l'avance, Jean Huguenin, qui n'a pas tellement loin d'un demi-siècle de revues derrière lui, les siennes, celles d'autres, des grandes, de petites, le sait bien. Ernest Leu aussi, lui qui s'est essayé l'an dernier seulement, semble-t-il, dans ce genre périlleux, et qui a remis ça pour mieux passer le cap de 79 en 80. Car il est absolument indispensable que ça « boume », que ça pétile, que le bouchon saute, comme d'une bouteille de mousseux bien de chez nous. Or ça a boumé, pétillé, sauté à plaisir, dans un luxe de décors, de costumes, de lumières, de ballons, de bulles de savon qui te vous transformaient notre gentil théâtre en Folies-Bergères du plus ravissant effet. On ne s'était rien refusé, et c'est un tout grand et rutilant spectacle dont on a célébré la première hier soir, mais qui va continuer tout au long de ces fêtes de l'an neuf et, peut-être... mais chut ! Allez-y d'abord, sur le Pod comme si vous étiez, avec commères et compères tout droit sortis des bons petits bistrot de la veille ville, et un accent britechon (du Haut, on fait sonner ce clairon-là au haut tout au long de la revue) à faire rigoler toute la France et la Romandie réunies. Donc, de bon crû...

Jean Huguenin et les Bim's de... Bim, bien sûr, avait eu, pour sa générale de jeudi soir, la très aimable et courtoise idée d'inviter les « gens du troisième âge », ceux de nos homes en particulier, Sombaille, Paix du Soir, l'Escale à y assister. Nous y étions aussi, car c'est toujours d'un grand intérêt, une « générale », dernier galop d'essai avant la grande et fastueuse première. Il y a tout un rodage à faire,

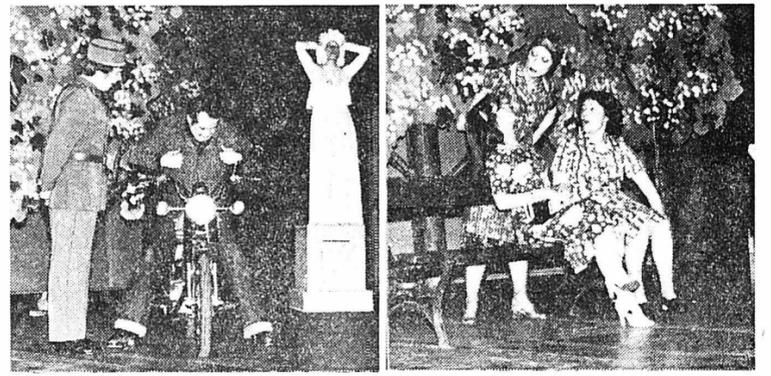
le plus minutieux possible, pour boucher des trous, rapondre ce qui doit être mieux relié, mesurer exactement le temps que ça dure, etc. etc. Sans doute, la nuit précédente, avait-on travaillé jusque dans les trois heures du matin, et l'on pouvait s'attendre à ce que nos héroïnes et héros fussent fatigués : ils l'étaient certes, mais ça ne se voyait guère. Vendredi soir, toute trace de l'effort sérieusement consenti, durant les dernières semaines en particulier, avait disparu, et c'est avec une aisance absolument remarquable que jointures et scintillements s'opèrent, dans les rires et la bonne humeur. Mais jeudi déjà, le spectacle était aussi dans la salle, car nos gentils hôtes d'un soir repassaient en quelque sorte leur propre histoire, celle de leur Tchaux de 1925 à nos jours. Et ils y allaient à plaisir de leurs réflexions, de leur participation, disons même, pour certaines et certains, de leurs jacassements. On se sentait chez soi que c'en était à ravir !

TEXTE ET MISE EN SCÈNE

Evidemment, Jean Huguenin la connaît dans les coins, sa Tchaux bien aimée, depuis le temps qu'il trempe dans tous ses hauts et moyens faits. Bel ouvrage, de fin horloger, texte dru, populaire sans vulgarité, les liaisons étant établies par l'auteur lui-même et son compère Gaston, déguisés en « Moupett's chauves », qui singeaient, au sens strict du terme, notre bon frère bipède. De ce fait, ils purent égratigner sans faire mal, au passage, bien des gens, qu'ils soient du Palais fédéral, du journal local (qui eût été bien déçu de n'être pas aux premières loges : noblesse oblige), de notre Furgler

national qui avait bien l'air, comme toujours, d'avoir avalé son parapluie et qui répétait son « béguelin » pour le Jura qu'il a porté sur les fonts baptismaux ; ce qui est bien le cas de le dire pour ce bon catholique.

Puis la mise en scène. Nous étions surpris, quoique nous en attendions normalement beaucoup, de la diversité des moyens, de l'imagination, des performances techniques réalisés par Ernest Leu, le régisseur Daniel Mathey et leur fine équipe. Ensuite les décors, les costumes et les illuminations : ça, c'est Dolly et également son élégante équipe, sa haute-mode. Travail immense, encore une fois, que l'on est heureux de dire qu'il est entièrement local et tout autant désintéressé. Un boulot pour soi et pour tous, pour Jean Huguenin et la Cité, pour le public en un mot. Il y avait dans tout cela de surprenantes trouvailles, et l'usage de certains effets lumineux produisait des résultats éblouissants : par exemple de charmantes cuisses culottées de blanc et éclairées aux bons endroits dont on ne vous dit que ça. Remarquons cependant que dans une relativement petite ville telle que La Chaux-de-Fonds, parmi les artistes amateurs constituant des troupes, compagnies, formations permanentes ou d'occasion, il y a des ressources d'une diversité et d'un savoir-faire, d'un sérieux finalement, dignes des éloges les plus vifs. Le pianiste Réginald Boyce avait procédé aux arrangements musicaux qu'il exécutait d'ailleurs lui-même, en virtuose quelque peu capricieux mais entraînant. Réapparition du diseur de la « cage-au-souffleur » qui, s'il porta le piano, ne descendit pas en catastrophe dans les souterrains comme l'an dernier !



(photo Bernard)

ACTRICES, ACTEURS, DANSEUSES, CHANTEUSES, ETC...

Unité du spectacle, mais quelques numéros sont à signaler pour leurs qualités chorégraphiques et esthétiques : « L'album aux souvenirs » qui fut bien touchant, les deux grands finaux, singulièrement le dernier, de tout grand apparat, où l'on vit Bim descendre le grand escalier non sur son cheval blanc, mais en grand costume immaculé qui en faisait un dieu de l'Olympe. Où ces percussions de « La Lyre », avec un délicieux quatuor, le tout sous la direction (et l'invention dansante) de Michel Straumann, de danseuses qui donnaient à la revue ses scintillements azurés. Nommons-les en bloc, car c'est un travail d'ensemble auquel nous assistons, les BIM'S Janine Baertschi, Lily Gigon, Marie-Christine Liardon, Martine Noirjean, Danièle Schittli, Marc-Antoine Chevallaz, Roland Erard, Ulysse Gigon, Jean-Claude Gros-Gaudenier, Wilfred Jennerer, Daniel Schmoker, Gaston Verdon. « La Lyre » Marguerite Grossenbacher, Véronique Junod,

Marilyn Straumann, Evelyne Vuagneux, Maurice et Marino Boillat, Daniel et Roberto Cornice, Jean-Maurice Droz, Cédric Gerwer, Jean-François Jakob, Pierre Stoudmann, Pierre Voirol, « La Dame aux oiseaux » de notre parc des Musées, « La guerre des rythmes... et des générations », ce fameux « Citoyen modèle », etc. etc., une pléiade d'acteurs non seulement à l'aise mais réellement doués pour nous raconter, nous autres. Nos félicitations et... revenez-y !

J. M. N.

LA SAGNE

Musiciens de Noël

Lors du culte de la nuit de Noël célébré lundi soir au Temple de La Sagne, c'est bien Mlle Francine Monnier, organiste, qui assurait en compagnie de MM. Jean-Pierre Liechti, également à l'orgue, et Denis Luthi (trompette), la partie musicale. Mme Josiane Gerber, quant à elle, se trouvait à l'orgue le matin de Noël et non la veille, comme indiqué par erreur. (cs)

Nos meilleurs vœux aux doyennes et doyens pour la nouvelle année

Fidèles à une tradition bien établie, nous publions ci-dessous la liste des doyennes et doyens de la ville, c'est-à-dire des Chaux-de-Fonnières et Chaux-de-Fonniers âgés de 90 ans et plus. Ces aînés sont au nombre de 147, ce qui témoigne une fois de plus de la belle longévité qu'autorise notre climat ! Soulignons que la doyenne absolue, Mme Leuzinger, est la grand-mère du conseiller fédéral Pierre Aubert. A tous ces aîeux, nos vœux particuliers pour l'année qui s'ouvre.

- Leuzinger Vve Suzanne 31 mars 1880
- Moor Hortense 19 juin 1882
- Sorgen Mathilde 21 juillet 1882
- Richard Vve Marthe-Marie 20 octobre 1882
- Guinand Hermann Albert 29 janvier 1883
- Baur Marie 25 avril 1883
- Reichen Vve Adèle 13 octobre 1883
- Didisheim Marc 21 octobre 1883
- Sandoz Marie Julie 18 mars 1884
- Zaugg Vve Adèle 22 mai 1884
- Perret Vve Jeanne-Hélène 22 juillet 1884
- Vuilleumier Charles 24 juillet 1884
- Juillard Julia Olga 13 août 1884
- Gammenthaler Vve Hélène 19 septembre 1884
- Uhlmann Vve Berthe Lina 23 septembre 1884
- Mougin Vve Bernadette 29 novembre 1884
- Reusser Otto 15 décembre 1884
- Girard Vve Louise Léa 28 décembre 1884
- Sandoz Vve Marthe 29 décembre 1884
- Droz Vve Dimitra 1885
- Glasson Vve Eglantine 4 février 1885
- Pittet Suzanne Léa 21 avril 1885
- Helg Cécile 23 juin 1885
- Hennet Vve Louise 10 juillet 1885
- Gerber Emile Paul 9 août 1885
- Bouéle Blanche Julie 19 août 1885
- Jeandel Vve Frida Elisa 29 août 1885
- Vuilleumier Vve Jeanne 30 août 1885
- Jacot Vve Alice 9 octobre 1885
- Borel Vve Marguerite 18 octobre 1885
- Voumard Vve Berthe 22 novembre 1885
- Giger Eugénie 24 novembre 1885
- Jacot Célestin 27 novembre 1885
- Graf Vve Marie Angèle 18 mars 1886
- Quartier Vve Nelly Marie 29 mars 1886
- Favre Vve Sophie Annette 20 avril 1886
- Froidevaux Vve Jeanne Alice 26 juin 1886
- Hadorn Vve Emma 9 juillet 1886
- Nussbaum Nelly Isabelle 7 août 1886
- Kneuss Charles 11 août 1886
- Hauser Alice 25 août 1886
- Rochat Julien 16 septembre 1886
- Chatelain Marie 22 septembre 1886
- Bongiovanni Vve Giovanna 22 octobre 1886
- Challandes Vve Lucia Clara 24 octobre 1886
- Kleeblatt Hélène 25 octobre 1886
- Bärtschi Vve Emma 18 décembre 1886
- Klay Charles 17 janvier 1887
- Kormann Julien 19 janvier 1887
- Buhler Armand 6 février 1887
- Wenger Frédéric 6 février 1887
- Naine Emma 3 mars 1887
- Kernen Louise 10 mars 1887
- Bourquin André 11 mars 1887
- Vuille Marie 20 avril 1887
- Monnier Alice 3 mai 1887
- Keller Elise 10 mai 1887
- Hertig Charles 21 mai 1887
- Piffaretti Martha 31 mai 1887
- Schneider Armand 21 juin 1887
- Gusset Berthe 5 août 1887
- Reinhard Venise 22 août 1887
- Vuilleumier Elise 31 août 1887
- Morel Berthe 13 novembre 1887
- Reichenbach Berthe 28 novembre 1887
- Ege Louise 2 décembre 1887
- Jeandupeux Marie 2 décembre 1887
- Cattin Marie 14 décembre 1887
- Claude Elisabeth 3 janvier 1888

- Montagne 1
- Numa-Droz 145
- Paix 99
- Gentianes 2
- Crêtets 75
- Numa-Droz 145
- Châtelot 11
- Numa-Droz 67
- Sombaille 4c
- Ronde 24
- Sombaille 4 c
- Paix 99
- Sombaille 4 c
- Doubs 105
- Châtelot 15
- T.-Allemand 103
- Buissons 23
- Châtelot 5
- Eplatures-Gr. 14
- A.-M.-Piaget 15
- Place-d'Armes 3
- Sombaille 4c
- Châtelot 5
- Ld-Robert 66
- Recrètes 19
- Numa-Droz 145
- Montagne 1
- Tertre 6
- Paix 23
- Serre 27
- Numa-Droz 132
- Ph.-H.-Matthey 17
- 1er-Mars 13
- Nord 133
- Côte 10
- Chapeau-Rablé 22
- Tourelles 9
- Croix-Fédérale 44
- Emancipation 50
- A.-M.-Piaget 28
- T.-Allemand 59
- Cernil-Antoine 9
- Jardinière 57
- Tête-de-Ran 10
- Nord 174
- Bel-Air 51
- Hôtel-de-Ville 77
- Orée-du-Bois 27
- Biaufond 18
- Nord 110
- Nord 147
- Sombaille 4c
- F.-Courvoisier 36
- Place-d'Armes 2
- Châtelot 9
- Ravin 11
- Jaquet-Droz 12 a
- Paix 99
- Châtelot 11
- Jardinière 101
- Bois-Noir 25
- Doubs 151
- Charrière 23

- Reutener Berthe 4 janvier 1888
- Stauffer Anna 12 février 1888
- Griffond Paul 21 février 1888
- Augsburger Marthe 27 février 1888
- Nicolet Eva 27 février 1888
- Pruini Célestina 5 mars 1888
- Morel Arthur 16 mars 1888
- Amez-Droz Louise 8 avril 1888
- Froidevaux Ali 15 avril 1888
- Augsburger Marthe 23 avril 1888
- Liengme Ida 24 mai 1888
- Cuenin Eusèbe 26 mai 1888
- Ducommun Hermann 26 mai 1888
- Strub Hélène 28 mai 1888
- Wenger Charles 6 juin 1888
- Muller Jeanne 4 juillet 1888
- Nicolet Marthe 25 juillet 1888
- Miéville Alice 27 juillet 1888
- Lauber Alexandrine 28 juillet 1888
- Ditisheim Lucienne 29 juillet 1888
- Marlétaz Jeanne 30 juillet 1888
- Baur Armand 11 août 1888
- Redard-Jacot William 20 août 1888
- Von Almen Mathilde 1 septembre 1888
- Pugin Alice 3 septembre 1888
- Nordmann Jeanne 15 septembre 1888
- Métraux Marie 2 octobre 1888
- Gross Frieda 5 octobre 1888
- Fleury Victor 14 octobre 1888
- Sala Joséphine 5 novembre 1888
- Eggl Louise 12 novembre 1888
- Terraz Pauline 22 novembre 1888
- Boichat Aline 27 novembre 1888
- Favre-Bulle Gabrielle 17 décembre 1888
- Schiess Henri 17 décembre 1888
- Jacot Charles 3 janvier 1889
- Läng Jeanne Adeline 14 janvier 1889
- Amstutz Bertha 19 janvier 1889
- Von Gunten Marie 19 janvier 1889
- Meyrat Ruth 21 janvier 1889
- Levaillant Julien 27 janvier 1889
- Wälti Léa 5 février 1889
- Kohler Hélène 10 février 1889
- Vuilleumier Mathilde 27 février 1889
- Ganguillet Fernand 27 mars 1889
- Sterbenc Mathilde 1 avril 1889
- Schwob Yvonne 5 avril 1889
- Michel Marguerite 14 avril 1889
- Boillat Illide Urbain 24 avril 1889
- Wyss Alice 13 mai 1889
- Schorer Martha 15 mai 1889
- Laederer Berthe 23 mai 1889
- Jeanmonod Charles 31 mai 1889
- Matthey Lucia 5 juin 1889
- Zurbuchen Henriette 15 juin 1889
- Nicolet Marthe 24 juin 1889
- Wytttenbach Jeanne 27 juin 1889
- Glausen Maddalena 28 juin 1889
- Richli Flora 29 juin 1889
- Favarger Juliette 4 juillet 1889
- Grandjean Berthe 14 juillet 1889
- Kunz Nelly 15 juillet 1889
- Meylan Jeanne 24 juillet 1889
- Isely Rosa 26 juillet 1889
- Balsiger Clara 12 août 1889
- Conrad André 26 août 1889
- Tosalli Anna 27 août 1889
- Henrioud Ernest 29 août 1889
- Vuilleumier Edmond 9 septembre 1889
- Steinmann Jean 21 septembre 1889
- Leuba Alice 22 septembre 1889
- Grob Clotilde 2 octobre 1889
- Dunnenberger Bertha 14 novembre 1889
- Humbert-Droz Marie 14 novembre 1889
- Hühnli Laurence 14 novembre 1889
- Godat Julia Blanche 9 décembre 1889
- Perret Arnold 11 décembre 1889
- Urlau Madeleine 20 décembre 1889
- Montagne 1
- Place-d'Armes 28
- Paix 17
- Signal 8
- Sombaille 4 a
- Numa-Droz 145
- Paix 99
- Châtelot 7
- Châtelot 13
- Charrière 55
- Sombaille 4 a
- Beau-Site 7
- Granges 11
- Commerce 97
- Sombaille 4c
- Sombaille 4c
- Grenier 24
- Jaquet-Droz 60
- Jaquet-Droz 8
- Ruche 25
- Ld-Robert 165
- Numa-Droz 145
- Musées 32
- Charrière 117
- Beau-Site 27
- Sombaille 4c
- Cernil-Antoine 23
- Ronde 35
- Châtelot 11
- Pont 17
- Bouleaux 11
- Ld-Robert 161
- Agassiz 13
- Nord 13
- République 5
- Progrès 68
- Croix-Fédérale 36
- Ronde 17
- Charles-Naine 24
- Cerisier 41
- Léop-Robert 100
- Sombaille 4a
- Sombaille 4c
- Emancipation 54
- Paix 109
- Rocher 11
- T.-Allemand 121
- Sombaille 4c
- Numa-Droz 145
- Reuse 2
- Chatelot 5
- Clématises 12
- Châtelot 7
- Doubs 71
- Serre 55
- Châtelot 11
- Sombaille 4c
- Jaquet-Droz 7
- Numa-Droz 21
- Sombaille 4c
- Sombaille 4c
- Sombaille 4c
- Léop-Robert 23
- Postiers 9
- Châtelot 11
- Numa-Droz 2
- Paix 99
- Croix-Fédérale 36
- Succès 9
- Forges 13
- Bois 6
- Collège 10
- Fritz-Courvoisier 3
- Serre 15
- Bois-Noir 23
- Croix-Fédérale 27
- Sombaille 4c

mémento

- Musée international d'horlogerie: 10 à 12 h. et 14 à 17 h.
- Musée des Beaux-Arts: 10-12 h., 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: samedi, 14 à 17 h.; dimanche, 10 à 12 h.; 14 à 17 h.
- Musée d'histoire et médailler: samedi, 14-17 h., dimanche, 10-12, 14-17 h.
- Musée paysan: expos. La dentelle neuchâteloise, 14-17 h. et expos. temporaire: projet de réaffectation du manège.
- Vivarium: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Galerie Manoir: expos. de Noël des PSAS, samedi 15-19 h., dimanche 10-12 h.
- Théâtre: 20 h. 30, revue locale, « On y revient »; dimanche, 15 h. et 20 h. 30.
- abc: 20 h. 30, Cabaret, Allez à pied.
- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
- Bibliothèque de la ville: samedi 9-12 h., 13 h. 45-16 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 16 h. samedi.
- Cabaret Rodéo: Dancing-attract., samedi La Boule d'Or: Bar-dancing, samedi. La Corbatière: Bonne-Auberge (sam.). Le Scotch: Bar-dancing.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- Club 55: Dancing.
- Dany's bar: discothèque.
- Pharmacie d'office: Wildhaber, L.-Robert 7, samedi jusqu'à 21 h., dimanche 10 h. à 12 h. 30, de 17 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le numéro 22 10 17 renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. Non-réponse, tél. 23 20 16, (samedi).
- La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
- Drop-in (Industrie 22): tél. 23 52 42 ou 31 74 35.
- Permanence de jeunes: 9-21 h.
- Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.
- SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Télébibliothèque: tél. (039) 26 94 35.
- Pour les cinémas, voir pages 2 et 6.

Parcage: mesures d'hiver en vigueur
(Règlement consultable au poste de police locale)

communiqués

La Sagne, halle de gymnastique : Mardi 1er janvier 1980, dès 12 h., bal du Nouvel-An animé par l'orchestre «Barbatruc». Bar, cantine. Organisation: FC La Sagne.

VILLE DU LOCLE
CHÂTEAU DES MONTS

**Les musées
d'horlogerie et d'histoire
seront fermés**

les mardi 1er janvier (Nouvel-An)
et mercredi 2 janvier

Le Conseil communal

Auberge du Prévoux
s/LE LOCLE - Tél. (039) 31 48 70

souhaite à sa fidèle clientèle et amis:
JOIE, BONHEUR ET SANTÉ POUR 1980

**FRITURE DE CARPES
FRAÎCHES DU VIVIER**

Son menu du jour - Sa carte - Famille Henri Goetz

TELECOP

**Merci
de votre fidélité
Meilleurs vœux
pour 1980**

**P. HUGUENIN-
GOLAY**

LE LOCLE - TEMPLE 21
TÉL. 039/31 14 85

TELEVISION • RADIO • HI-FI

MASONI vous souhaite une heureuse nouvelle
année et vous remercie, chers clientèle
et amis, pour toute la confiance témoi-
gnée tout au long de l'année.

boulangerie
pâtisserie
confiserie

**Boutique
Prêt-à-porter**

Mme et M. R. JEANRENAUD
Rue de France 8 - Le Locle

A tous nos clients et amis
nous présentons nos vœux les meilleurs
pour 1980

Sur les crêtes du JURA
encore libre du 5/1 au 8/2, très bel

**appartement
de vacances**

4 à 6 lits

Renseignements, tél. (038) 53 33 23

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial



Nouvel An 1980

Pour bien commencer l'année
nous vous proposons:
un joli voyage dans un cadre
magnifique.

Un excellent repas de fête
Orchestre - Animateur - Cotillons
Danse - Ambiance sympathique
Au prix exceptionnel de Fr. 65.-

MARDI 1er JANVIER
Départ: Le Locle, pl. du Marché
8 h. 30
Départ: pl. de la Gare
La Chaux-de-Fonds 8 h. 45

Renseignements-Inscriptions:
VOYAGES - AUTOCARS GIGER
Tél. (039) 22 45 51

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES FONDÉE EN 1880

LA VOIX D'UNE RÉGION

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1980

Publicité	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Annonces	-.57	-.71
Offres d'emplois	-.59	-.73
Réclames	2.39	2.39
Avis urgents	2.39	2.39
Avis mortuaires	-.81	-.81
Avis de naissance	-.81	-.81

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

 Il n'y a pas en Suisse de
misère spectaculaire. Mais
il y a beaucoup de familles
qui tombent dans des diffi-
cultés aussitôt qu'une ma-
ladie, un accident ou un
autre coup du sort frappe
le père ou la mère.

Secours suisse d'hiver

Cabasse
ENCEINTES ACOUSTIQUES



pour qui
reconnait la qualité

NOUVEAU: Auditorium Hi-Fi
MULLER musique s.a.
Avenue Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

Partout dans la cité
et durant toute l'année
pour vous approvisionner
et mieux vous conseiller:



commerce
indépendant
de détail

Les spécialistes à votre service
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

CINÉMAS

CORSO Le plus grand succès comique suisse!
Près de 800 000 entrées en Suisse allemande
Tél. 22 25 50 **LES FAISEURS DE SUISSES**
Soirées: Quels sont les critères pour devenir citoyen
à 20 h. 30 suisse? Vous rirez aux larmes!
Matinées, 15 h.: samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi

CORSO En version suisse alémanique!
Samedi, dimanche, mardi, mercredi, à 17 h. 30
DIE SCHWEIZERMACHER
Le film qui vous divertira de bout en bout!

EDEN Tél. 22 18 53 Tous les jours à 15 h. et 20.30
14 ans
Commencez la nouvelle année avec la plus grande
avalanche de rires...
LES BRONZÉS FONT DU SKI
Un film de Patrice Leconte - Première vision

EDEN Tous les jours à 17 h. 30
jusqu'au 2 janvier
Louis de Funès - Bourvil
dans le plus grand succès comique de tous les temps
réalisé par Gérard Oury
LA GRANDE VADROUILLE
Un divertissement pour toute la famille

EDEN Samedi et mardi 1er janvier, à 23 h. 15
18 ans
Fou-rire garanti en fanfare avec le retour
de l'incorrigible équipe bavaroise dans
LOVE-HOTEL EN HAUTE-BAVIÈRE
Leurs dernières aventures érotiques, c'est du délire!

PLAZA En même temps que Paris...
Tél. 22 21 23 Alain Delon - Sylvia Kristel
CONCORDE AIRPORT 80
Soirées: La plus grande et la plus spectaculaire
à 20 h. 30 production que vous puissiez voir à l'écran
Matinées, 15 h.: samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi

SCALA Tél. 22 22 01 Sam., dim., lundi, mar., mer.
à 15 h. et 20 h. 45. Dès 14 ans
Jack Lemmon, Prix d'interprétation masculine, Cannes
1979, Janne Fonda, Michael Douglas, dans
LE SYNDROME CHINOIS
Un film passionnant et exemplaire réalisé par J. Bridges

SCALA Samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi,
à 17 h. 30 - Dès 12 ans
Kabir Bedi, Roddy McDowall, Marina Vladi,
Terence Stamp, Peter Ustinov dans
LE VOLEUR DE BAGDAD
Le plus beau des contes des «Mille et une Nuits»

abc Location au café abc, tél. (039) 23 69 70
Tél. 23 72 22 L'équipe de l'abc propose
CABARET DE NOUVEL-AN
à 20 h. 30 - Représentation tous les soirs jusqu'au
mercredi 2 janvier

POUR UN BEL IMPRIMÉ
imprimerie Courvoisier S.A.

Pour vos petits imprimés:

programmes
cartes de visite
cartes de mariage
cartes de naissance
entêtes de lettres
factures
bulletins de versement



**Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.**
Rue Neuve 14 - Tél. 2111 35

LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'Avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE

A La Résidence

Emouvante et belle cérémonie de la Nativité

C'est au sein de cette grande famille de nos aînés et dans le cadre habituel des salons habilement décorés et fleuris, que s'est déroulée la fête de Noël de La Résidence.

Ils étaient tous là, les quelque cinquante pensionnaires de l'établissement hospitalier de la rue de la Côte, y compris Mme Chédel, doyenne du canton, qui malgré ses 102 ans, a pris une part active à la fête en fredonnant les chants de Noël qui furent aussi ceux de son enfance.

Une fois encore, c'est Mme Maillard qui fut la cheville ouvrière de cette sympathique veillée, efficacement secondée par Mme Madeleine Jobin-Zepf, plus spécialement responsable de la partie musicale. Celle-ci, cette

année, fut agrémentée d'airs de violon, piano et flûte traversière, exécutés avec brio par de sympathiques jeunes filles.

Les chants et les récitations de très petits enfants furent, eux aussi, vivement applaudis, leur très jeune âge contrastant non sans émotion avec les visages ridés et les cheveux blancs de leurs spectateurs, visiblement réjouis par tant de dévouement et d'ardeur juvénile.

Dans le bref message qu'il a adressé à ceux dont il est quotidiennement le compagnon et le soutien, M. Charles Maillard, directeur de La Résidence, s'est plu à saluer la présence de M. Willy Pingeon, chancelier communal et président du comité de La Résidence,

accompagné de son épouse; l'abbé Jean-François Meigniez, curé du Locle, et de M. André Chédel, écrivain et poète loclois qui avait tenu à participer à la fête aux côtés de sa maman.

M. Maillard devait relever la bonne marche de l'établissement, notamment l'ambiance de grande famille qui y règne grâce à la bonne volonté de tous, pensionnaires et les membres du personnel, le dévouement de ces derniers étant particulièrement digne d'éloges.

Après le message religieux de l'abbé Meigniez — qui s'adressait pour la dernière fois aux pensionnaires de La Résidence, en raison de son prochain départ du Locle — et qui a rappelé la véritable signification de la fête de la Nativité, qui devrait être surtout celle de l'amour et de la paix, M. Willy Pingeon, président de La Résidence, a remercié tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation de cette belle et sympathique veillée familiale, puis M. et Mme Charles Maillard, dont le dévouement est inlassable et plus particulièrement le personnel qui accomplit une rude et noble tâche au service des aînés et encore avec plus d'affection en faveur de ceux qui souffrent.

Après avoir brièvement évoqué la



Au premier rang, de droite à gauche, nous reconnaissons Mme Chédel, doyenne du canton de Neuchâtel, son fils André, Mme et M. Willy Pingeon et M. Jean-François Meigniez, curé du Locle.

Noël à l'école enfantine de La Chaux-du-Milieu



C'est dans une ambiance toute chaleureuse qu'a été célébrée, la semaine dernière, la fête de Noël de la petite école, en présence des parents des cinq élèves de la volée de cette année.

Après avoir souhaité la bienvenue à ses invités, Mme Josianne Buchs, maîtresse, présente le spectacle préparé par les enfants.

Des récitations, un merveilleux théâtre de marionnettes et des chants à n'en presque plus finir précédaient la

remise aux parents des cadeaux bricolés en classe. Des parents unanimes à dire tout le plaisir qu'ont leurs enfants à suivre cette préparation à l'école (seulement deux après-midi par semaine) et aussi à reconnaître les progrès qu'ils y réalisent. Après deux ans d'existence et malgré le peu de moyens, c'est bien là le meilleur encouragement à Mme Buchs, pour l'engager à poursuivre l'œuvre accomplie jusqu'ici. (jv)

Passante blessée

Hier à 16 h. 05, une automobiliste du Locle, Mme E. P., circulait rue de France en direction du Col-des-Roches. Arrivée à la hauteur de l'immeuble No 33, elle renversa Mme Yolande Faustini, du Locle également, qui traversait la route à pied du nord au sud sur la chaussée enneigée et glissante. Blessée, cette dernière a été transportée à l'hôpital par un automobiliste complaisant. Les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie du Locle, tél. (039) 31 54 54.

état civil

JEUDI 20 DÉCEMBRE
Promesses de mariage
 Schmalz Daniel René et Novellas Elisabeth.
Décès
 Schindelholz née Vuille, Lucie Sophie, née en 1893, épouse de Schindelholz, Joseph Ulrich.

construction prochaine d'un home médicalisé, œuvre à laquelle le comité tout entier et M. Charles Maillard ont consacré d'innombrables heures d'étude et de labeur, M. Willy Pingeon a témoi-

Au Centre Mireval Noël pour tous avec le Club des loisirs

gné sa reconnaissance aux autorités et aux généreux donateurs qui, par leurs subventions, leurs dons et legs, permettent de résoudre humainement les problèmes de la vieillesse. (rm)

Due à l'initiative de M. André Tinguely, le nouveau président du Club des loisirs, une sympathique veillée de Noël a réuni, lundi dernier, une trentaine de personnes au Centre Mireval.

Poursuivant le but de rallier les personnes isolées, le Club des loisirs a voulu marquer cette fête de Noël par une manifestation simple, empreinte d'amitié, témoignant avant tout de la volonté d'assurer à ceux qui ont répondu à son appel, la chaleur d'une présence humaine.

Et pour cette première tentative, ce fut un succès! Il est dû essentiellement à Mlle Photini Droz, secrétaire de Pro Senectute, efficacement secondée par quelques dames du Centre Mireval et du Club des loisirs, lesquelles non seulement avaient magnifiquement décoré une longue table, mais l'avaient abondamment garnie de friandises.

Après les présentations d'usage, afin de mieux se connaître et de mieux resserrer les liens d'une grande famille, M. Tinguely, au cours du repas, a dit sa joie de fêter la Nativité en compagnie de ces aînés, tout en apportant avec ses amis, un peu de bonheur dans le cœur de ceux qui n'ont pas le privilège de connaître les joies de la famille.

Au dessert, une agréable surprise attendait les convives avec l'apparition d'un groupe de jeunes chrétiens engagés, entraînés par Olivier Roulet et sa fiancée et qui ont animé la fête par des chants accompagnés à la flûte et à la guitare, d'une remarquable qualité. Un message de Noël, de M. G.-R. Læderach, pasteur, et un autre, pour la nouvelle année, de l'abbé G. Juvet, ont été lus par M. Tinguely, mettant un terme à une fête particulièrement réussie, toute empreinte de chaleur et d'amitié. (sp)

services religieux • services religieux •

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Lebet.
FAREL: 9 h. 45, culte, M. Perrenoud.
CHAPELLE DE L'HOPITAL: 9 h. 50, culte, M. Rosat. Mardi 1 à 9 h. 30, culte œcuménique, MM. Rosat et abbé Prêtre.
ABEILLE: 9 h. 45, culte; sainte cène. Jeudi 3 à 19 h., office à Paix 124.
LES FORGES: 9 h. 45, culte; sainte cène; 20 h., culte du soir.
SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Gerber; sainte cène.
LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Montandon. Vendredi 4 janvier: 20 h. 15 à la cure: au service des jeunes et des réfugiés dans une paroisse catholique de la banlieue de Montréal, avec Eliane et Robert - Jacques Matthey.
CHAPELLE DES BULLES: 10 h., culte pour les deux foyers, M. Jequier.
LA SAGNE: 9 h. 50, culte, M. Robert; sainte cène.
Deutschsprachige Kirchgemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst.
Evang. Stadtmission (Musées 37). — So., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Herrn Wartenweiler, Yverdon. Hinweis: So. 6.1., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl und Ziehen der Jahresloskärtchen. Keine Zusammenkünfte unter der Woche.
Paroisse catholique romaine. — Horaire des messes: samedi 29: SACRÉ-CŒUR: 18 h. — NOTRE-DAME DE LA PAIX: 17 h. 30. — LA SAGNE: pas de messe.
Dimanche 30: SACRÉ-CŒUR: 8 h., 9 h. (en italien), 10 h. 15, pas de messe en espagnol à 11 h. 30. — NOTRE-DAME DE LA PAIX: 9 h. 30, 11 h., 18 h. — HOPITAL: 8 h. 55.
Lundi 31: SACRÉ-CŒUR et NOTRE-DAME DE LA PAIX: 8 h. 30. Pas de messe en soirée.
Mardi 1er: SACRÉ-CŒUR: pas de messe à 8 h., 9 h. (en italien), 10 h. 15, pas de messe en espagnol à 11 h. 30. — NOTRE-DAME DE LA PAIX: 9 h. 30, 11 h., 18 h. — HOPITAL: culte œcuménique à 9 h. 30. — LA SAGNE: pas de messe.
Eglise catholique chrétienne, Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7), — Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

Eglise Neo-Apostolique (chapelle Combe-Grieurin 46). — Dimanche, 9 h., service divin. Lundi 31, 20 h., service divin. Mardi 1er, 10 h., service divin (transmission).
Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la « Tour de Garde ». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.
Eglise mennonite (chapelle des Bulles). — Dimanche, 14 h., culte de fin d'année, chant-musique.
Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte. Sylvestre, 20 h. 30, veillée en famille.
Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. M. de Bernardini. Vendredi, 20 h., pas d'étude biblique.
L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. — Prédication de l'Evangile et prière pour les malades: mardi, 20 h., Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.
Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). — Dimanche, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mercredi, 20 h., veillée de prière et de partage.
Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., réunion de salut. Lundi, 22 h. 30, réunion de longue veillée.
Action biblique (Jardinère 90). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Le Locle
 de la fête; 11 h., messe en langue italienne.
A LA CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES: 10 h., messe en langue espagnole; 11 h., messe de la fête.
LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe.
LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Samedi, 19 h. 30, les 2e et dernier dimanches du mois. Dimanche, 7 h. 45, (si la messe du samedi soir n'a pas lieu); 9 h. 45, grand-messe chantée (chaque dimanche).
LES PONTS-DE-MARTEL: Pas de messe.
Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 9 h. 30, culte. Jeudi, 20 h., étude biblique.
Eglise évangélique libre. — Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte. Lundi, 19 h., longue veillée, prière de s'inscrire chez le pasteur. Jeudi, supprimé.
Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. J. Favre. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.
Témoins de Jéhovah (Envers 55). — Jeudi, 19 h., service du Royaume; 20 h., école théocratique. Samedi, 18 h. 30, étude de la Tour de Garde; 19 h. 30, discours public.
Eglise Neo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). — Dimanche, 9 h., service divin.
Armée du Salut (Marais 36). — Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, culte; 20 h., réunion d'évangélisation. Lundi, 20 h. 30, réunion de longue veillée.

BONNE ANNÉE... ET MERCI!

- M. et Mme Maurice Delacour, Primevère 14, E. V.
- Famille Pierre-André Robert, Les Petits-Ponts.
- Mlle Mady Borel, Côte 22, E. V.
- M. Willy Droxler-Borel, Lac 14, Les Brenets.
- M. et Mme Ed. Porret-Guyé, Bevaix.
- M. et Mme Henri Chabloz, Raya 18, E. V.
- Mlle Bluetie Barth, Concorde 9, E. V.
- M. et Mme Ernest Rossetti, Envers 54, E. V.
- Mme Philippe Robert et ses fils, Gérardmer 10, E. V.
- M. et Mme Henri Calame, Les Cottards, E. V.
- Mme Louise Maire, Monts 72, E. V.
- M. et Mme Emile Klausner, Envers 49, E. V.
- M. et Mme Georges Perrenoud-Vuilleumier, Jeanneret 26, E. V.
- M. et Mme Louis Perret-Matthey, Jambe-Ducommun 11, E. V.
- M. et Mme Georges Bailloz, Foyer 27, E. V.
- M. et Mme André Cart, Callonge, Espagne.
- M. et Mme Aloïs Egger, Fleurs 5, E. V.
- M. et Mme Marcel Heger, Le Quartier.
- M. et Mme Marcel Berner, Jeanneret 43, E. V.
- M. Georges Erard, Collège 6 a, E. V.
- M. Maurice Houriet, Girardet 22, E. V.
- M. et Mme Henri Erard, Combe-Sandoz 16, E. V.
- M. Lucien Robert, Henri-Perret 7, E. V.
- Mlle Carmen Guillod, Girardet 22, E. V.
- M. et Mme Charles Gabus-Vuille, Les Ponts-de-Martel.

vous présentent leurs meilleurs vœux!

Comme eux, utilisez cette rubrique pour adresser vos vœux à vos amis et connaissances. Il suffit de verser un montant laissé à l'appréciation de votre générosité (au minimum 10 francs), au ccp 23-325, « L'Impartial ». La Chaux-de-Fonds, en indiquant vos noms et adresses ou d'effectuer ce versement à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds ou du Locle. La somme ainsi recueillie sera intégralement répartie entre les organisations et institutions suivantes:

- Fondation Sandoz, Le Locle.
- Service d'aides familiales, Le Locle.
- Foyer de l'Ecolier, La Chaux-de-Fonds.
- Temps présent, La Chaux-de-Fonds.
- Dispensaire antituberculeux, La Chaux-de-Fonds.
- Centre IMC neuchâtelois et jurassien, La Chaux-de-Fonds.
- Pro Senectute, section neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds.

mémento

Le Locle
 Casino: samedi, 17 h., 20 h. 30, dimanche, 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Superman.
 Le Perroquet: bar-dancing.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Philippin, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.
 Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

avis urgent

A l'Hôtel de Ville
 LA BRÉVINE
 A SYLVESTRE
 le RÉVELLON, mais aussi
 L'ENTRECÔTE AUX MORILLES
ET DANSE
 avec l'orchestre ALAIN GRINOR
 de Genève - Entrée: Fr. 8.—
 1er janvier à midi:
GRAND BUFFET CAMPAGNARD
 avec danse tout l'après-midi
 Fermé les 2 et 3 janvier 1980
 P 18

PISCICULTURE DES ENFERS - LE LOCLE Téléphone (039) 31 45 91
TRUITES FRAÎCHES - TRUITES FUMÉES - CUISSSES DE GRENOUILLES FRAÎCHES

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES FONDÉE EN 1806

AVIS À NOS ANNONCEURS Modification des heures de réception des annonces à nos bureaux dès 1980

Les ordres de publicité devront nous parvenir l'avant-veille du jour de parution à 15 heures

Edition du lundi: le jeudi à 15 heures
Edition du mardi: le vendredi à 15 heures

Administration de L'Impartial

Il n'y a pas de mauvaise place

pour une publicité bien faite

Examens professionnels de technicien en publicité 1979

La commission des examens professionnels pour l'obtention du brevet fédéral de technicien en publicité communique les informations suivantes pour la prochaine session:

Les examens écrits auront lieu les 9 et 10 avril 1980 et les oraux le 26 avril 1980.

Les inscriptions sont à adresser au secrétariat de la Fédération romande de publicité, rue Daubin 4, 1203 Genève, jusqu'au 31 janvier 1980.

Les examens auront lieu à Lausanne pour les candidats de langue française, à Bienne pour les candidats de langue allemande, les dates étant valables pour les deux cas.

Le nouveau règlement (Fr. 5.-) et les formules d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la FRP (tél. 022/44 55 50).

Restaurant du Musée

Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19
La Chaux-de-Fonds



DIMANCHE filets mignons



SAMEDI 12 JANVIER

Petit Nouvel-An du Jazz Club

L'ennemi public No 1

de la vie chère - Graber meubles en gros, Jaquet-Droz 29, vend des salons neufs en-dessous des prix!

TAXIS BLEUS

P. Murry
Service jour et nuit 26 91 91
Ville et extérieur

Restaurant BEL-ÉTAGE

Avenue Léopold-Robert 45 - La Chaux-de-Fonds - Téléphone (039) 23 93 66

MENUS DE SAINT-SYLVESTRE 1979

Nous vous proposons trois menus

- MENU No 1: CONSOMMÉ MADRILÈNE, SALADE CATALANE, PAELLA PESCADOR, DESSERT PYJAMA Fr. 36.-
MENU No 2: CONSOMMÉ AU SHERRY, TOURNEDOS FLAMBÉ, SAUCE MOUTARDE ET AUX ÉPICES, RIZ, NOUILLES ou POMMES FRITES, SALADE PANACHÉE, COUPE MAISON Fr. 32.-
MENU No 3: CONSOMMÉ DOUBLE TROIS ROYALE, SAUMON DE RIVIÈRE, LA CAILLE DANS SON NID, LA MARQUISE AU CHAMPAGNE, LA SELLE DE VEAU PRINCE ORLOFF, LA RONDE DES LÉGUMES, LES POMMES LORETTE, LE PLATEAU DE FROMAGES, LA SURPRISE du 1er de l'an nouveau Fr. 55.-
MENU DU 1er JANVIER: LE CONSOMMÉ XAVIER, LE FILET DE PERCHES MEUNIÈRE, LE TOURNEDOS AU POIVRE VERT, LE BOUQUET DE LÉGUMES de Tante Marie, LES POMMES DAUPHINE, LA RONDE DES FROMAGES, LA TOURTE SAINT-HONORÉ, Menu complet Fr. 26.50, Sans entrée Fr. 20.-
DANSE avec stéréo - MIGNARDISES - COTILLONS - AMBIANCE!
Nous présentons à notre fidèle clientèle et amis nos vœux sincères pour la nouvelle année
Famille José ROBERT

HEUREUSE ANNÉE!!!

Quelle bonne idée... d'offrir une orchidée... ou une azalée... Grand choix de fleurs et de plantes
Mme P. GUENIN-HUMBERT
FLEURISTE - SERVICE FLEUROP
Rue Neuve 3 - Tél. (039) 22 10 60
Le 31 décembre 1979: ouverture normale
Le 1er janvier 1980: ouvert de 10 h. à 12 h.
Le 2 janvier: FERMÉ

Mélanges

TABLEAUX

sur toile vous sont proposés par Henri Michelis. Tél. (039) 22 50 90.

GARDE

Personne demandée pour garder bébé durant horaire scolaire. Tél. (039) 23 94 07 le soir.

Votre journal: L'Impartial



Coiffure Roland
Avenue Léopold-Robert 60 et
Roland Studio Coiffure
Place du Marché



souhaitent à leur fidèle clientèle, une bonne et heureuse année

ANNONCES SUISSES SA ASSA présente
à tous les lecteurs et annonceurs de ce journal
BRICJE
MANSUETI
STUDIO
CHALET
IMMEUBLE
ANNONCES SUISSES S.A. - ASSA
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Neuchâtel
Saint-Imier - Tramelan - Delémont

HÔTEL DE LA GARE ET DE LA POSTE

«Le Provençal»

LA CHAUX-DE-FONDS

Composez vous-même votre menu!

- LOUP DE MER GRILLÉ AU FENOUIL (petits légumes)
TURBOT BRAISÉ AU CHAMPAGNE, SOUFFLÉ DE COURGETTES
LES TROIS FILETS AUX PISTILS DE SAFRAN
FILETS DE SAINT-PIERRE À L'OSEILLE
GIGOT DE LOTTE AUX NOUILLETES CHINOISES
SALADE DE CRUSTACÉS
LANGOUSTE EN BELLEVUE
LANGOUSTE NORMANDE, FLAMBÉE AU CALVADOS
NAVARIN DE LANGOUSTE (sur commande)
GRATIN AUX FRUITS DE MER

- NOS FRUITS DE MER:
BELONS BRETAGNE - PALOURDES - PLATEAU PÊCHEUR
CREVETTES GÉANTES
MOULES MARINIÈRES ET FARCIES

GRENOUILLES DU VIVIER
... SANS OUBLIER NOS VIANDES!

À CONSOMMER SUR PLACE OU À L'EMPORTER

Réservez votre table s. v. p. - Téléphone (039) 22 22 03
B. Mathieu, chef de cuisine

M. et Mme B. MATHIEU présentent à leur fidèle clientèle et amis leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Assises de la Fédération laitière neuchâteloise aux Geneveys-sur-Coffrane
La politique du tube digestif



Le président Willy Boss durant son allocution. (photo Impar-Charrère)

La 134e assemblée des délégués de la Fédération laitière neuchâteloise s'est déroulée jeudi aux Geneveys-sur-Coffrane. Quelque 144 votants ont pris part à ces assises d'hiver, moins animées qu'à l'accoutumée. Un fois de plus c'est le rapport du président Willy Boss qui a retenu l'attention. Un rapport teinté d'un certain pessimisme et parsemé de déclarations sorties tout droit du cœur.

Le président Boss releva tout d'abord les bons résultats enregistrés durant l'exercice écoulé qui se caractérise par des récoltes abondantes. Mais 1979 a été aussi l'année des déceptions. L'agriculture est toujours plus enfermée dans un carcan rigide, la politique agraire est conditionnée par le tube digestif du consommateur. Les importations massives de foin, en augmentation constante, perturbent le marché des produits agricoles. Représentant de la Fédération laitière neuchâteloise à Berne, le président Boss doute de l'utilité de sa tâche. Il n'est qu'un des maillons fort peu écoutés — selon lui — d'une chaîne de 29 délégués appelés à résoudre certains problèmes agricoles. Des résolutions soumises ensuite aux politiciens, eux-mêmes dépendant des groupes de pressions. Déçu de ne pouvoir faire valoir, même dans

châtelois jouit de l'estime de ses collègues. M. Walther a évoqué également le contingentement laitier qui fixe de plus en plus de limites à l'agriculteur, alors que ce dernier est un individualiste convaincu. Dans les zones de montagne, la production de lait est en augmentation de 1 million de quintaux depuis que le contingentement est appliqué en plaine. Pour tout arranger, en dix ans, la productivité par vache a augmenté de mille kg. Résultat tout à l'honneur du monde agricole, mais qui pose des problèmes d'écoulement. Heureusement, en dix ans également, la consommation de fromage a passé de 8 kg. à 12,5 kg. par habitant.

L'Union centrale des producteurs de lait étudie la possibilité de stabiliser la production. Elle enverra des délégués dans les pays scandinaves où fonctionne un système basé sur les bonus et les malus. Mais M. Walther en est conscient, l'application d'une méthode telle que celle-ci ne permettra certainement pas de stabiliser la production au niveau national. Finalement, devait-il déclarer, il faut être conscient que l'agriculture a un rôle important à jouer et que pour nous faire entendre au plus haut niveau, nous devons rester unis dans des organisations puissantes.

Après avoir écouté le rapport financier de M. Delit, puis accepté une augmentation de l'emprunt hypothécaire, tout en évoquant une nouvelle fois le contingentement laitier, les délégués ont nommé deux nouveaux membres au comité. Il s'agit de M. René Contesse de Saint-Blaise et de M. Claude Sandoz de La Jonchère. Comme nous l'avons dit plus haut, le président Boss a été reconduit dans ses fonctions.

Quelques délégués ont encore tenu à s'exprimer dans les divers, avant que ne prenne fin cette 134e assemblée finalement assez peu animée. (j.jc)

une moindre mesure, sa conception de la politique agricole. Willy Boss présente sa démission. Après neuf années passées à la tête de la Fédération laitière neuchâteloise, il souhaite se retirer pour pouvoir exploiter son domaine en toute quiétude. Sa démission annoncée un mois avant l'assemblée a surpris bien des délégués. Lors des nominations statutaires aucun autre candidat ne sera présenté et Willy Boss, plébiscité par 135 des 144 votants acceptera de reprendre sa charge pour la prochaine législature.

Mais avant ce vote de confiance, M. François Walther, de l'UCPL, a mis en évidence le bon travail effectué par Willy Boss à Berne. Ses interventions sont fort écoutées et le président neu-

DISTRICT DE BOUDRY

Tribunal de police

Quinze jours d'emprisonnement avec sursis pour l'ancien directeur d'une cave

La porte s'est refermée sur la Cave des Coteaux de Cortaillod, tout au moins sur ce qu'on a appelé « l'affaire ». Son ancien directeur, M. C. H., avait été condamné au mois de février dernier à une amende de 3000 francs pour avoir naturalisé du vin vaudois en neuchâtelois.

Des faits nouveaux ont été découverts après ce jugement et plusieurs séances se sont déroulées devant le Tribunal de police de Boudry avant que le président suppléant, M. Daniel Jeanneret, ne puisse enfin rendre son jugement hier matin.

Les nouveaux délits reprochés à C. H. ont été en partie admis par l'accusé, alors que d'autres étaient niés, comme nous l'avons relaté dans notre édition de samedi dernier.

Pour avoir acheté des moûts et des vins en terre vaudoise et les avoir comptabilisés sous le nom de Neuchâtel — à quatre viticulteurs pour un total de 12.000 litres environ — l'ancien directeur a commis des faux dans les titres. Il a également « encavé » des récoltes fictives pour permettre à deux viticulteurs qui n'étaient plus membres de la Cave coopérative, d'en retirer les avantages offerts aux fournisseurs.

Il lui était reproché d'avoir coupé les moûts et les vins à des taux surélevés. Le prévenu s'est défendu en prétendant que la comptabilité était fautive, qu'en réalité 100.000 litres de vin blanc provenant du canton de Vaud avaient été versés dans une cuve différente que celle mentionnée. Le caviste a témoigné également dans ce sens et, le doute profitant à l'accusé, ce point n'a pas été retenu par le tribunal.

Pour faux dans les titres, C. H. s'est vu infliger une peine complémentaire à celle prononcée au début de l'année de quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à

une amende de 400 francs et aux frais judiciaires par 540 francs.

Mme T. H., sa belle-sœur, qui fonctionnait comme secrétaire, a préparé de faux documents d'origines sur l'ordre de son beau-frère et patron tout à la fois. Le tribunal estime qu'elle a agi en complice, reconnaissant toutefois qu'elle avait averti le patron de la gravité des faits. Elle est condamnée à 200 francs d'amende et à 60 francs de frais judiciaires. La peine sera radiée du casier judiciaire après un délai de deux ans.

RWS

PAYS NEUCHÂTELOIS

Commission cantonale de l'énergie

Satisfaction à propos de GANSA

La Commission cantonale de l'énergie, sous la présidence du conseiller d'Etat André Brandt, a tenu récemment sa quatrième séance plénière de l'année.

Le premier point de l'ordre du jour a permis à M. Bernard Saugy, membre de l'Institut de production d'énergie de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, de présenter une étude sur l'évaluation des stratégies énergétiques dans le contexte économique.

M. Philippe Donner, délégué cantonal à l'énergie, qui participait pour la première fois aux travaux de la commission, a présenté l'ensemble des études des réalisations et des intentions des cantons romands et de la Confédération. M. Donner fonctionne comme organe de liaison et assure ainsi une coordination indispensable au niveau des travaux entrepris en Suisse.

La Commission cantonale de l'énergie a pris acte avec satisfaction de l'excellent départ de GANSA 1. Elle a en outre constaté que tant les communautés de droit public que certaines sociétés privées ont pris conscience des problèmes énergétiques et recherchent

les possibilités d'utilisation d'énergies renouvelables. C'est ainsi que différentes études ont été menées avec la participation de membres de la Commission cantonale dans le domaine de l'énergie solaire et du biogaz.

Les objectifs pour 1980 ont été approuvés. Sur le plan politique, une loi cantonale sur l'énergie sera présentée prochainement au Grand Conseil. Sur le plan technique, la mise au point d'un système d'analyse des caractéristiques thermiques des bâtiments appartenant à l'administration. De plus, les nouvelles études entreprises dans le canton pour l'utilisation des énergies renouvelables feront l'objet d'une attention toute particulière des membres de la Commission cantonale de l'énergie.

Quant à l'information, elle devra être développée tant par l'intermédiaire des médias que sur le plan scolaire. Un groupe de travail a été constitué à cet effet. (comm.)

1) La société anonyme Gaz Neuchâtel SA, GANSA, a été constituée le 31 mai 1979 par l'Etat, par les villes de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, ainsi que par les Forces Motrices Neuchâtelaises. Elle a pour but la mise en place d'un gazoduc, son entretien, le transport et la vente du gaz naturel.

communiqués

Couvét, salle de spectacles: Aujourd'hui, dès 20 h., grand loto du FC Couvét.

VAL-DE-TRAVERS

Au Château de Môtiers
Un joyeux Noël pour les aînés



« Voici Noël » chanté par les aînés, en début de soirée. (photo Impar-Charrère)

Pour la 5e année consécutive, la Fondation du Château de Môtiers a organisé lundi 24 décembre, son désormais traditionnel « Noël du Château », réservé aux aînés isolés à la veille de la fête de la Nativité.

Plus d'une centaine de Vallonniers se sont donc retrouvés dans la salle de la Grange, très bien décorée par les membres de la fondation. Accueillis par MM. Krebs et Jeanneret, les invités ont tout d'abord participé à un culte animé par le pasteur Vanderlinden de Môtiers. Ensuite, M. Claude Montandon, président de la Fondation du

Château de Môtiers a chanté « Minuit chrétiens » avant que ne soit servi le souper.

Pour terminer cette charmante soirée, empreinte d'amitié et de bonne humeur, le Chœur mixte de l'Amitié et une nouvelle fois M. Claude Montandon ont fait régner la joie en interprétant quelques belles chansons et en organisant des jeux, notamment un match au loto.

Aux alentours de 22 heures, les invités ont été reconduits dans les villages par deux entreprises de transport du Vallon qui ont mis leurs cars gratuitement à disposition. (j.jc)

Une belle Fête de Noël au Temple de Noiraigue

C'est samedi soir que s'est déroulée au Temple la fête de Noël groupant autour des enfants les fidèles des deux confessions. Nombreux furent les amis du dehors venus s'associer à cette fête intime et charmante.

Au pied du sapin illuminé, la Fanfare, sous la direction de M. Jean-Claude Jampen, fit éclater la joie de Noël. Les productions des enfants, chants et récitations, dirigés par M. Georges Perrenoud et Mme Anne Sarti, sont remarquables. Elles encadrent les allocutions du pasteur Rémy Willemin et du curé Louis Ecabert, centrés sur l'année de l'enfant. A l'orgue, M. G. Perrenoud fit valoir brillamment les ressources de l'instrument restauré. Cantiques de l'assemblée, oraison dominicale priée en commun, soulignèrent la ferveur de cette belle fête.

FIDÉLITÉ EXEMPLAIRE

En 1920, sous l'initiative du trompette militaire Ulysse Rufener, la Fanfare L'Espérance, tombée en léthargie, pendant les années de guerre, se reconstitue. Et, le soir de Noël, les jeunes musiciens conduisent les enfants au Temple. Dès lors, et sans interruption, même pendant les années de mobilisation, la Fanfare participe à la fête de Noël. Le pasteur Rémy Willemin souligne cette grande fidélité et exprime à la société la reconnaissance, accompagnée d'un geste tangible, de la paroisse.

Parmi les musiciens de 1920 figurait l'un des catéchumènes, Georges Perre-

noud. Fidélité extraordinaire, pour la soixantième fois, M. G. Perrenoud devenu ancien d'église, est présent et tient brillamment sa partie. C'est un moment émouvant lorsque le pasteur Willemin félicite le jubilaire et lui remet au nom de la paroisse, un tableau d'Armand Clerc, représentant la Clusette au pied de laquelle M. Perrenoud vit, entouré de l'estime de chacun. Les applaudissements enthousiastes expriment à la société et à son doyen, la gratitude du village. (j.j)

Belle fête de Noël

C'est dans la joie et la ferveur que Noël a été célébré au pied de La Clusette. A l'aube naissante, la fanfare L'Espérance joue dans les rues le Cantique de Noël. Costumé en Saint-Nicolas, un jeune membre de la fanfare passe dans les maisons apportant vœux et souhaits de Noël. Partout il est accueilli chaleureusement.

Au service divin, le pasteur Rémy Willemin fait découvrir l'inépuisable richesse de l'Evangile relatant la miraculeuse naissance. Sous la direction de M. Georges Perrenoud, le chœur mixte L'Avenir exécute une fort belle œuvre d'Edmond Isaac. Le pasteur Willemin rappelle que c'est en 1917, sous l'initiative de son prédécesseur Alfred Willeumier, que le chœur mixte a repris une activité qui dès lors n'a pas connu d'interruption. Il remercie la société pour sa fidèle collaboration à la vie paroissiale et lui remet un témoignage de gratitude. La sainte cène termine cette heure émouvante. (j.j)

Carnet de deuil

NOIRAIGUE. — Avec le décès d'Otto Cretenet, le village perd l'un de ses doyens. Boulanger autrefois à Noiraigue, il était allé reprendre un commerce dans le canton de Vaud, mais à l'âge de la retraite Otto Cretenet et sa fidèle compagne revinrent au pied de La Clusette retrouver leurs anciens amis. Ce Neuchâtelois de vieille roche avait le sens de l'humour et se plaisait à égrener ses souvenirs. Homme paisible, il avait gagné l'estime de chacun. (j.j)

Voir autres informations neuchâtelaises en page 22

L'IMPARTIAL

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom :

Prénom :

Domicile :

No postal :

Localité :

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

FONTAINEMELON

Une belle rencontre des aînés

Le conseil communal a convié les personnes âgées à la traditionnelle fête de Noël. Plus de cent personnes ont répondu à l'invitation des autorités.

Afin d'animer cette manifestation, les organisateurs ont fait appel aux « Dutschies », orchestre familial du Val-de-Ruz. Ils ont su donner une ambiance agréable de la joie de vivre à cette rencontre.

On alluma le sapin et une collation fut offerte à la halle de gymnastique, décorée pour la circonstance. M. Jean-Jacques Racine, conseiller communal s'adressa aux aînés pour leur souhaiter les vœux et une bonne santé pour la nouvelle année. Il ne manqua pas de remercier toutes les personnes qui se sont dévouées pour l'organisation de cette rencontre.

Au nom des participants, Mme Numa Jacot remercia les autorités pour l'organisation de cette journée dont chacun gardera le meilleur des souvenirs. Et c'est en musique que se termina cette rencontre et nos aînés en profitèrent pour danser encore... (m)

CERNIER

Noël au village

Pour la Noël, le Val-de-Ruz s'est présenté dans sa parure hivernale. Un petit froid piquant, les sapins couverts de neige, la joie au cœur, les enfants et les adultes ont pu fêter la venue du Christ dans la joie et l'allégresse. Les églises ont fait leur plein de fidèles, recueillis et reconnaissants d'une année calme et sereine pour beaucoup.

Que l'année qui commence avec la Noël apporte à chacun son contingent de joie et de lumière. Traditionnellement, l'Union instrumentale s'est réunie au matin de Noël pour annoncer la fête au son des trompettes. Son aubade s'est terminée à l'Hôpital de Landeueux où elle apporta aux malades l'espoir d'une guérison ou l'apaisement de leurs souffrances dans la paix de Jésus. Dans la joie de Noël, beaucoup ont prié et désiré que la paix qui nous est accordée, le soit pour tous les hommes, nos frères. (bz)

Autorisation de pratiquer

Dans sa séance du 21 décembre 1979, le Conseil d'Etat a autorisé :

M. Henri Jacques Minala, à Môtiers, à pratiquer dans le canton en qualité de technicien pour dentistes ;

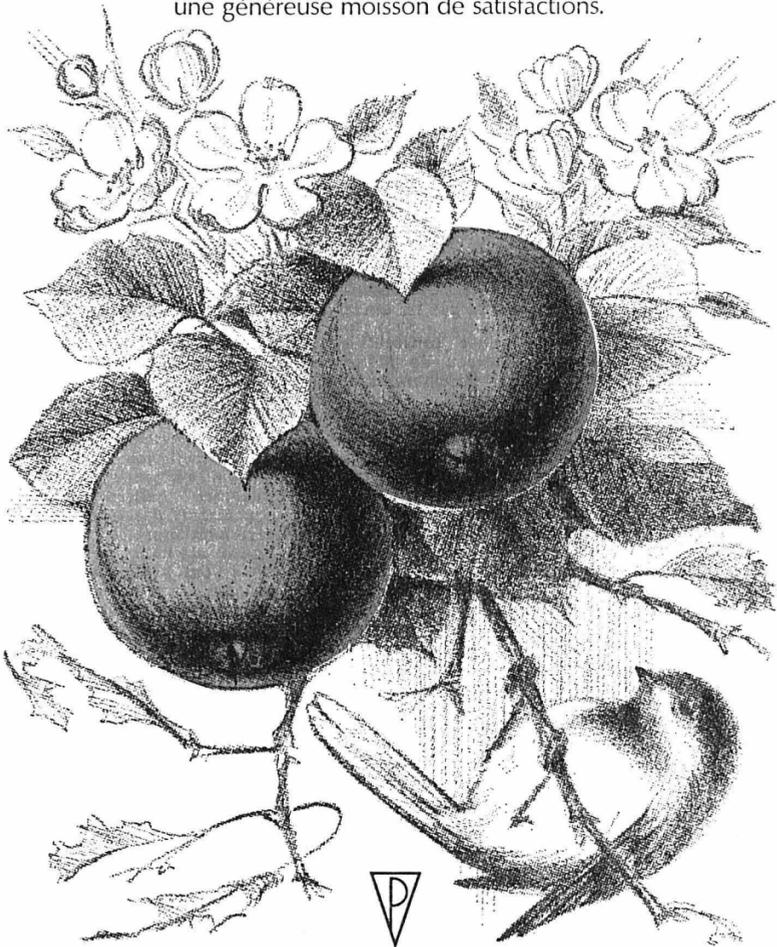
Mme Mathilde Boand, née Laville, à Boudry, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

CORCELLES

Collision : deux blessés

Hier à 18 h. 45, un automobiliste de Buenos-Aires, M. D. T., circulait sur la route enneigée de Rochefort à Corcelles. Arrivé dans le virage de Cudret, son auto glissa sur la neige de droite à gauche et entra en collision avec la voiture conduite par Mlle Marie-France Joly, 21 ans, de Neuchâtel, qui circulait en sens inverse. La passagère de cette auto, Mlle Annick Le Bidre, 22 ans, de France, a été transportée en ambulance à l'Hôpital des Cadolles souffrant de la hanche droite. Mlle Joly a été conduite par un automobiliste complaisant à l'Hôpital Pourtalès, mais après avoir reçu des soins, elle a pu quitter cet établissement. Les dégâts matériels sont importants.

1980
 Quatre saisons
 insaisissables et passionnantes...
 riches de toutes les espérances
 en un meilleur possible.
 Qu'elles vous apportent
 une généreuse moisson de satisfactions.



PUBLICITAS

Un grand merci à notre fidèle clientèle.

LE FAN'S CLUB

du F.-C. LA CHAUX-DE-FONDS
 souhaite à tous ses membres
 une bonne et heureuse année

ANCIEN STAND

CE SOIR, dès 21 heures

DERNIER BAL DE L'ANNÉE

avec l'orchestre

PIER NIEDER'S

TOUS LES COMMERÇANTS ET ENTREPRISES
 membres de l'Association



remercient leurs fidèles clients et la population
 en général

Ils souhaitent à toutes et à tous une bonne et
 heureuse nouvelle année

En toute saison,
L'IMPARTIAL
 votre compagnon!

**DISCOUNT
 DU MARCHÉ**



**ECHÉC AUX
 GROS PRIX**

- 10 machines à l. ver à 568.-
- 3 lave-vaisselle à 698.- pièce
- 5 congélateurs 350 litres à 698.-

les prix les plus bas garantis
 Grandes facilités de paiement

Dès maintenant service après-vente toutes marques

Fornachon & Cie
 Rue du Marché, 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 23 26

von **gunten**



Verres de contact
 Certificat fédéral
 d'adaptateur

Av. Léop.-Robert 23
 / Tél. (039) 22 38 03

Lisez L'Impartial

1er janvier!

Quelques belles fleurs coupées... ou une jolie plante
 pour présenter vos vœux...
 Notre choix est très grand

Mme P. GUENIN-HUMBERT

FLEURISTE - SERVICE FLEUROP
 Rue Neuve 3 - Tél. (039) 22 10 60

Le 31 décembre 1979: ouverture normale
 Le 1er janvier 1980: ouvert de 10 h. à 12 h.
 Le 2 janvier: FERMÉ

Taxi Métropole

Voiture moderne et confortable

Téléphone (039) 22 13 13

LÉOPOLD-ROBERT 90 Léon Droz

AU CAMÉE

Rue de la Paix 65

Tabacs - Journaux - Chocolats
 Produits surgelés

remercie son aimable et fidèle clientèle
 et lui adresse ses meilleurs vœux
 pour 1980

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Récapitulatif de nos places vacantes

SECTEUR DÉVELOPPEMENT MONTRE A QUARTZ

- UN DESSINATEUR en microtechnique
- UNE OPÉRATRICE pour le contrôle des fournitures électroniques

SECTEUR CONSTRUCTION ET AUTOMATISATION MACHINES

- UN DESSINATEUR EN MACHINES et outillage
- UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION (montage machines)
- UN MÉCANICIEN EN ÉTAMPES et outillage
- UN CONDUCTEUR DE MACHINES MÉCANIQUE, alésage et rectifiage cordonnées, commandes numériques

SECTEUR FABRICATION HORLOGÈRE

- UN CONDUCTEUR DE MACHINES-TRANSFERTS automatiques (aide-mécanicien), travail en 2 ou 3 équipes (indemnités pour travail en équipes: 25 % en plus du salaire normal)
- UN TAILLEUR DE PIGNONS (conduite de machines automatiques)
- PERSONNEL FÉMININ pour l'assemblage de modules électroniques (succursales de Fontaines et de Peseux)

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

pour votre table de Fêtes

CHOIX * QUALITÉ * PRIX MIGROS... plus actuels que jamais!

Mélange spécial

pour la fondue

6²⁰

le paquet de 400 gr.
 (100 gr. = 1.55)

fromage à raclette

Raccard

du pays

le kilo **12⁴⁰**

Viande séchée

des Grisons les 100 gr.

4⁸⁰

Charcuterie

«Délicatesse»
 mélange de 6 sortes

1³⁰

les 100 gr.

Cacahuètes salées

le paquet de 150 gr.
 (100 gr. = -.73.3)

1¹⁰

Mélange salé

le paquet de 170 gr.
 (100 gr. = 1.11.7)

1⁹⁰

Aproz «Apéro»

ou Quinine water

le bottle-bridge
 de 4 chopines de 3 dl.
 (1 dl. = -.13.3)

1⁶⁰

(au lieu de 2.-)
 + dépôt

Lundi 31 décembre
 OUVERT de 8 à 17 h.



MIGROS

TRAMELAN • TRAMELAN

Bilan d'une fin de législature

Arrivant au terme de l'année 1979 qui coïncide avec une fin de législature, M. Roland Choffat, maire, a fait le bilan de ces quatre années qui furent marquées par une entente parfaite au sein du Conseil municipal puisque chacun a œuvré avec dévouement afin de résoudre au mieux les problèmes de chaque dicastère.



Le Conseil municipal sortant avec, de gauche à droite: MM. Daniel Chaignat (pdc, uj), Gérald Hasler (udc), Roger Joray (secrétaire municipal), Jean-Maurice Nicolet (rad), Léo Vuilleumier (rad), Roland Choffat, maire, Ivan Gagnebin (soc), Florian Châtelain (soc), André Meyrat (soc), Jean-Claude Vuilleumier-Stolz (soc).

ROUTES: Sur le territoire de la commune, on compte 80 kilomètres de routes (40 kilomètres internes et 40 kilomètres externes). Les principaux travaux ont été les suivants: rue Albert-Gobat, quartier des Dolaises, chemin des Sources, rue du Plan, rue du Midi. Au chapitre des projets, la réfection de la rue Virgile-Rossel, qui est dans un triste état.

REALISATIONS: Plusieurs réalisations ont vu le jour lors de cette dernière législature, parmi lesquelles la construction de la morgue et la réfection de l'Hôtel de Ville. L'immeuble rue du Pont 20 a subi une belle toilette, grâce aux travaux de la protection civile, si bien que cette maison fait maintenant honneur à Tramelan. De 4000 à 5000 personnes séjournent chaque année dans ce bâtiment, à l'occasion des cours de protection civile. Enfin, la réalisation la plus importante fut la construction de la STEP qui est entrée en activité il y a quelque temps,

et a été inaugurée officiellement le 8 décembre dernier.

ECONOMIE: Pour les autorités, le problème économique reste primordial car l'horlogerie, industrie maîtresse à Tramelan, perd de son importance. On a cru à un certain moment que l'on pourrait redresser la situation grâce à l'électronique, mais la concurrence, la revalorisation du franc, etc., ne sont pas là pour aider en la circonstance. Cependant, grâce à l'industrie de la mécanique, Tramelan ne connaît pas trop de problèmes.

Afin de soutenir les industries déjà existantes, tout est mis en œuvre. De plus, Tramelan a noué des contacts avec la Chambre de commerce d'Allemagne, afin de chercher à introduire de nouvelles industries dans la localité. Plusieurs projets ont déjà été discutés, mais pour l'instant aucun n'a été couronné de succès. Cependant, un effort particulier doit être fait afin de soutenir sans réserve les industries qui

sont installées à Tramelan, en particulier la mécanique. La situation paraît favorable dans ce secteur pour 1980 et il faut voir l'avenir avec un certain optimisme.

ADHESION: Tramelan est membre de Centre-Jura avec quelques localités du district de Courtelary et des communes des Montagnes neuchâtelaises. Tramelan a été tout d'abord considéré comme simple membre, mais a maintenant été promu en qualité de centre régional avec la même valeur que les villes du Locle et de Saint-Imier, par exemple.

800e ANNIVERSAIRE: 1978 a été marqué par les brillantes festivités du 800e anniversaire de la commune. Les autorités ont été très occupées par ces manifestations qui se soldent par un succès total. Chacune a été suivie par beaucoup de personnes, et de plus un bénéfice appréciable (plusieurs dizaines de milliers de francs) pourra alimenter le Fonds pour un musée, selon les promesses faites. Ce musée pourra ainsi rappeler l'histoire de Tramelan.

PROJETS: On peut s'étonner que différents projets n'aient pas été réalisés au cours de cette dernière législature, tels que patinoire, halle de gymnastique, centre sportif, etc. Cependant rien n'a été négligé, et c'est parce que différents impératifs sont apparus que ces réalisations ont été retardées. Priorité a été donnée à la construction d'une patinoire artificielle, sans délaissier pour autant le problème des halles de gymnastique: la halle de Tramelan-Est devra être remise en état. Il y aura bien entendu la viabilisation du terrain du Centre de perfectionnement interrégional, soit l'amenée d'eau, d'électricité, canalisations, entretien des routes et des parcs. Reste à résoudre le problème de l'hébergement, qui lui aussi, préoccupe au plus haut point les autorités. Le problème des liaisons routières est également à l'étude, car elles doivent absolument être améliorées, notamment entre Tramelan et Saint-Imier, et avec Bienne. La construction d'un tunnel avec sortie à Sonceboz est envisagée.

Des places de jeux devront aussi être aménagées. M. Choffat signale que l'Union des sociétés a offert son bâtiment de la halle des fêtes à la commune. Il sera étudié là aussi une rénovation de la scène et l'amélioration du chauffage, afin de prévoir un emploi plus rationnel de cet immeuble. Une place de camping est à l'étude et pourrait être aménagée à l'est de la piscine. Afin de permettre éventuellement à de nouvelles industries de s'implanter, une zone industrielle sera viabilisée. Une salle de sciences sera aménagée à l'Ecole secondaire, etc.

Pourtant, un réel souci des autorités est aussi de tout mettre en œuvre afin de développer Tramelan pour maintenir la population. Toute initiative qui aurait trait au développement de Tramelan trouvera le soutien des autorités locales qui auront bien sûr du pain sur la planche pour la prochaine législature qui débutera avec l'année nouvelle.

Pour conclure, M. Choffat, maire, exprime sa confiance en l'avenir, car Tramelan a su se défendre et saura encore le faire.

(texte vu, photo privée)

Toujours le verglas

Hier soir, deux voitures se sont heurtées à la hauteur de la laiterie Romang, plus précisément à proximité du Garage Dubail. Deux automobilistes de Tramelan s'en sortent sans blessures alors que les dégâts sont évalués à près de 2000 francs. On a noté plusieurs accrochages dus à la chaussée verglacée et à une couche de neige qui a rendu la circulation difficile à certains endroits. (vu)

Un départ à la Banque Cantonale de Berne

Un départ qui sera vivement regretté parmi la population de Tramelan est sans aucun doute celui de M. Ernest Zaugg, directeur de la Banque Cantonale de Berne à Tramelan qui vient d'être nommé directeur au siège de Moutier.

Si cette nomination récompense justement les grands mérites de cet homme actif à Tramelan, il n'en demeure pas moins que ce départ sera vivement regretté par tous ceux qui avaient à faire à M. Zaugg soit en qualité de directeur de banque ou alors dans le cadre de diverses sociétés où il avait pris une part active en maintes occasions, toujours prêt à rendre service.

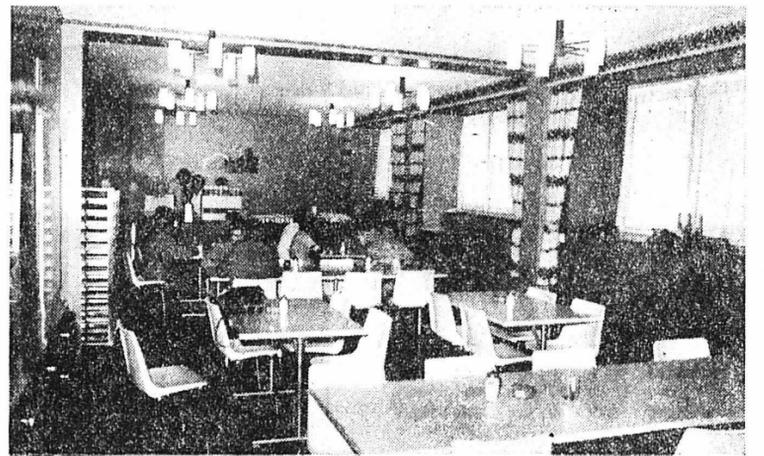
M. Zaugg était arrivé à Tramelan en 1968, venant de Moutier, il était à cette époque fondé de pouvoir avant d'être nommé sous-directeur le 1er janvier 1970. Le 1er avril 1972 il était appelé à la direction de la succursale de Tramelan en remplacement de M. Burkhard décédé accidentellement. Durant ces douze années passées à Tramelan, M. Zaugg a su se faire apprécier autant par ses compétences que par sa gentillesse qui le caractérisait.

Il reste à signaler que pour l'instant et jusqu'à la nomination de son successeur, M. Zaugg continuera d'assumer la direction de la succursale de Tramelan parallèlement à la direction du siège de Moutier. (comm. vu)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Après l'ouverture d'un tea-room à l'hôpital

Un cadeau de Noël fonctionnel



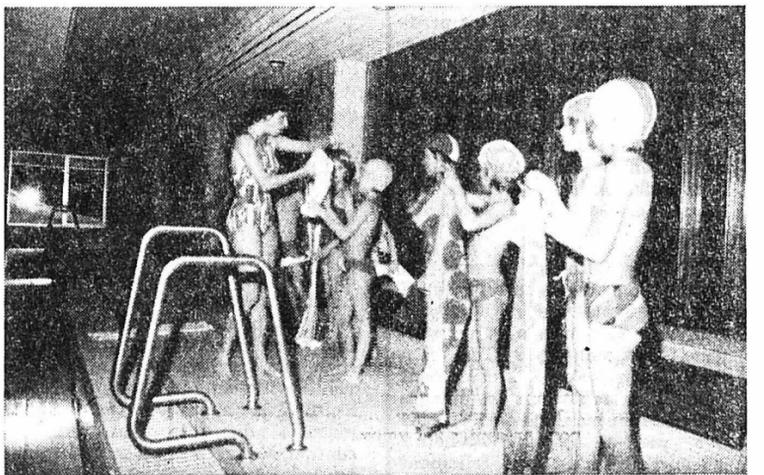
Une vue partielle du local aménagé comme tea-room à l'hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier. (Impar-Ig)

Dans une précédente édition, nous avions annoncé l'ouverture d'un tea-room au premier sous-sol de l'hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier. C'est M. Bouvier, directeur administratif, qui dévoila cette bonne surprise aux malades lors de la fête de Noël. Le lendemain, le rêve devenait réalité et la

petite salle était littéralement prise d'assaut durant les heures d'ouverture prévues l'après-midi pendant les visites. Depuis les jours se suivent et se ressemblent et l'occupation du tea-room démontre qu'il s'agissait là d'un cadeau de Noël fonctionnel. (lg)

Une année d'activité pour le bassin de natation

Le paradis des petits et des grands



Les enfants qui participent au cours « avancé » attendent les instructions de Mlle Courvoisier avant de se mettre à l'eau dans le bassin de natation du complexe des halles de gymnastique de Saint-Imier. (photo Impar-Ig)

Objet vivement contesté lors du vote concernant le crédit de construction, le bassin de natation sis dans le complexe des halles de gymnastique de Saint-Imier rend de précieux services. Et ce ne sont pas les enfants qui nous contrediront, eux qui apprennent à nager ou se perfectionnent durant les heures d'école. Les adultes en profitent également lors de l'ouverture au public. Après une année d'activité, M. Pierre Leuthold, conseiller municipal responsable, estime le premier bilan positif. L'occupation scolaire est idéale. Après une forte affluence au départ, le public a vu son chiffre se stabiliser. Enfin, les cours spéciaux (11 en 1979) connaissent des participations élevées. Que ce soit des cours pour écoliers, pour le 3e âge, pour les adultes ou encore pour « mère et enfant », les affluences démontrent l'utilité du bassin de natation, véritable paradis des petits et des grands.

En cette fin de semaine, ce sont quelque 24 enfants (deux groupes) qui se familiarisent pour les uns, avec l'élément liquide ou avec le crawl ou la nage sur le dos pour les autres. Sous l'expertise direction de Mlle Martine Courvoisier, ces élèves de la 1ère à la 4e année scolaire progressent quasiment tous les jours. Il est vrai que le professeur n'en est pas à son coup

d'essai. Souignons, en effet, que Mlle Courvoisier, diplômée de la FSN, enseigne aussi bien à l'école que lors des cours mis sur pied spécialement.

Rappelons enfin que l'horaire d'hiver — valable jusqu'au 14 mai — comprend 22 heures d'ouverture au public contre 14 h. à l'horaire d'été applicable jusqu'au 4 octobre. Tout récemment, un feuillet « tous-ménages » informait les habitants de Saint-Imier sur les possibilités de fréquenter le bassin de natation. (lg)

Un beau geste en faveur de la nature

A la suite de la dissolution de la « Société de l'hôtel du Chasseral », cette dernière a décidé, dans son ultime séance, de répartir le montant du solde actif de 13.700 fr. par parts égales à l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède - Chasseral et à l'Association du Sentier de la Combe-Grède, soit à chacune la somme de 6850 fr. remise sous forme de chèque.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

Le Club d'échecs en bonne santé



La grande famille du club d'échecs qui est en pleine santé.

C'est en présence d'une quinzaine de membres que le Dr Freese présidait l'assemblée générale du club d'échecs, assemblée qui, selon la coutume, se déroula dans une ambiance empreinte de camaraderie.

Téinté de remarques dites avec beaucoup d'humour, le procès-verbal rédigé avec force détails par M. Gilbert Monnier ne pouvait qu'être accepté avec de vifs remerciements à son auteur. Comme la société est dirigée de main de maître, il ne pouvait être autrement que les finances du club soient elles aussi saines, puisqu'elles bouclent avec une légère augmentation de fortune. Commentés par le trésorier M. Francis Girod et vérifiés par MM. Maurice Hugli et Gilbert Monnier, les comptes sont acceptés et décharge est donnée au caissier pour sa bonne gestion. Grâce à ces finances saines, il a été possible de maintenir le prix des cotisations pour le prochain exercice.

Dans son rapport présidentiel, le Dr Freese retraça tout d'abord l'activité écoulée en regrettant aussi qu'à certaines occasions cette dernière devait être quelque peu réduite par manque de participants. A cet effet, un effort reste à faire pour le prochain exercice.

En ce qui concerne l'activité sportive, beaucoup de satisfactions, ce qui démontre que le club est en pleine santé. La première garniture n'a pas eu de chance en championnat de 2e ligue, car certaines rencontres ont été perdues pour un rien. Le président souhaite que la malchance rencontrée durant cette année ne se reproduise plus. Alors, les plus chauds espoirs seront permis. En Coupe jurassienne, le président relève le bon comportement de Gilbert Monnier qui a une solide option pour le titre. En ce qui concerne le championnat local (challenge L'Impartial à 15 min.) Francis Girod en est le vainqueur. Il est talonné par le Dr Freese 2e, Maurice Hugli 3e, Gilbert Monnier 4e et Théo Rodriguez 5e. En

ce qui concerne le championnat en 36 coups en 1 h. et demie, le titre est revenu à Marcel Kränbühl suivi du Dr Freese 2e, Francis Girod 3e, Gérard Paratte 4e, Gilbert Monnier 5e et Maurice Hugli 6e.

Pour terminer son exposé, le président retraça aussi l'excellente soirée passée aux Bises de Cortébert où un tournoi de cartes mettait un terme à cette sortie annuelle.

L'activité pour 1980 sera bien sûr elle aussi bien défendue puisque les équipes seront inscrites en championnat suisse. Différentes rencontres avec des clubs de l'extérieur sont également prévues ainsi que l'organisation du tournoi local à 15 minutes et à 1 h. et demie. Le règlement de ce tournoi est quelque peu modifié après une discussion nourrie qui a permis à chacun de s'exprimer librement.

Une sortie en famille est prévue et c'est M. Pierre-Alain Kohler qui en sera le responsable, alors que M. Rénald Vuilleumier s'occupera de remettre sur pied la soirée annuelle.

MUTATIONS ET NOMINATIONS

Au chapitre des admissions et démissions, le club a le plaisir d'enregistrer l'arrivée du Dr Glardon. De plus, le chef d'équipe qui était déjà annoncé à la Fédération est M. Francis Girod. Il assumera la responsabilité de la formation des équipes, de l'organisation du tournoi local, etc. Au comité, aucune mutation n'est enregistrée, ce qui reconduit les personnes suivantes pour un nouveau mandat: président Dr Wolfgang Freese, vice-président Gérard Paratte, secrétaire Gilbert Monnier, caissier et chef d'équipe Francis Girod, membre Pierre-Alain Kohler. Comme le veut la tradition c'est par un tournoi rapide que se terminait cette assemblée générale marquée par la présence de la presque totalité des membres et dans une ambiance qui est propre aux joueurs d'échecs. (texte et photo vu)

mémento

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

COURTELARY

Service du feu: tél. No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma Tramelan: 20 h. 15, matinée dimanche, 14 h. 30, La Malédiction de la Panthère rose; dimanche, 20 h. 15, Lovestory.
Services techniques et permanence eau, électricité: tél. 97 41 30.
Police municipale: tél. 97 51 41; hors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16 Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

SAINT-IMIER

Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11 h. à 12 h., 19 à 20 h., Liechi, tél. 41 21 94.
Médecin de service: samedi, dimanche, Dr Uebersax, tél. 41 23 14, en cas de non-réponse, hôpital, tél. 42 11 22.
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45; électricité; 41 43 46: eau et gaz.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.



NOUS LES JEUNES

Réveillez-vous

Quel beau Noël ce fut !

On a bien mangé, les cadeaux ont été plus abondants et plus sophistiqués que jamais. Malgré la récession, la crise, on a gratté les fonds de tiroirs pour s'offrir un beau Noël. On a dit « C'est peut-être la dernière fois qu'on peut, alors il faut en profiter ».

Dans deux jours, ce sera la grande nuit du Nouvel-An. Et on va s'amuser comme des fous. A minuit on se congratulera, dans l'euphorie, on se souhaitera une bonne année, dame c'est la coutume.

Si l'on jette un regard en arrière, on se dira que 1979 ne fut pas si mauvaise que ça. Bokassa ? Oui, bien sûr, mais c'est un sauvage. Le Cambodge ? C'est bien triste, on s'est sincèrement indigné en regardant les images que nous en montrait la TV, mais que peut-on y faire, hein ? L'Iran ? Ce n'est pas tellement notre problème; et ces histoires de pétrole... on en aura toujours assez pour nos « péteux », nos voitures et notre chauffage. Si un jour il y a pénurie, alors on avisera, ce sera bien assez tôt. Les vieux isolés ? La drogue ? La violence ? La torture ? C'est l'époque qui veut ça, on n'arrête pas l'évolution. Un jeune homme qui meurt sur le trottoir dans l'indifférence des passants ? Oui, c'est triste, mais enfin nous, on n'y était pas ! Allez, on ne va pas se gâcher la nuit de St-Sylvestre. Bonne année et meilleurs vœux.

Pour ma part, je n'en formulerais qu'un de vœu en m'adressant aux jeunes. Et ce vœu sera: Réveillez-vous !

Ne vous laissez pas gagner par la torpeur fataliste qui prédomine aujourd'hui. Ne dites pas: « De toute façon je ne peux rien faire tout seul ».

N'étaient-ils pas seuls les Henri Dunant, Dr Schweizer, Martin Luther King, Edmond Kaiser, Mère Térésa et tant d'autres ? N'était-il pas le plus seul de tous, Celui qui, il y a bientôt deux mille ans changea la face du monde ?

Réveillez-vous les jeunes. Souvenez-vous que c'est à vous qu'il appartient que lors des prochaines nuits de Nouvel-An on puisse encore se souhaiter « Bonne année et meilleurs vœux », sincèrement, et avec le sourire de l'espoir.

René DÉRAN

Bavardage au coin de la cheminée avec le Père Noël



La nuit était fraîche, le 24 décembre dernier, et nous avons dû patienter un long moment en attendant le vieux bonhomme qui nous avait fixé rendez-vous au coin d'une cheminée, sur un des toits de la vieille ville de La Chaux-de-Fonds. Enfin il est apparu, la houppe maculée de suie, l'air harassé, content de s'arrêter un moment pour bavarder avec nous.

— Père Noël, comment s'est passée cette tournée 1979 ?

— Ce fut pénible. Non seulement je sens le poids des ans, mais encore les maisons deviennent de plus en plus hautes, les cheminées de plus en plus étroites et les cadeaux de plus en plus volumineux. De plus, un petit garçon avait si mal écrit son adresse que je me suis trompé. Je suis descendu dans une immense cheminée qui n'en finissait pas, pas très loin d'ici; j'étais content car elle était de dimension respectable, mais voilà que je me suis retrouvé dans un incinérateur d'ordures. Ça m'a fait perdre du temps et de plus je suis ressorti très sale. C'est d'ailleurs ce qui explique mon retard et mon état. Enfin, c'est ça les risques du métier !

— Les cadeaux étaient-ils abondants cette année ?

— Je vous crois. Mais le plus embêtant c'est que les enfants d'aujourd'hui deviennent de plus en plus exigeants. Ils veulent une chaîne HiFi de telle marque, de tel modèle; des jeux électroniques, des vélocycleurs, mais oui, et encore pas n'importe lesquels. Un veut le changement de vitesse automatique, un autre exige une selle comme ceci, un autre encore un guidon comme ça. Et des skis et tout ce qui va avec, et des spots, et des disques... Et il ne s'agit pas de se tromper, ou que leurs parents ne puissent pas offrir exactement ce qu'ils désirent...

— Mais la joie de ceux que vous comblez doit vous payer de toutes vos peines ?

— Eh bien voyez-vous, je dois vous le dire, malheureusement, même pas. Et cela m'attriste beaucoup. De plus en plus, ceux à qui j'apporte des cadeaux considèrent cela comme normal. Ils déballetent leurs paquets, contrôlent si c'est bien ce qu'ils avaient demandé, disent merci pour la forme, mais je vois rarement un visage s'illuminer de plaisir à la découverte du contenu d'un colis.

— Pourquoi cette indifférence, selon vous ?

— Je crois tout d'abord que l'absence de surprise y est pour beaucoup. Ensuite, nombre d'enfants pensent que les cadeaux sont un dû. Et enfin il me semble que durant toute l'année ils reçoivent tant de choses, pour un oui ou pour un nom, ou même pour rien du tout, qu'ils ne savent plus apprécier ce qu'on leur offre à Noël.

— Cet état de fait est-il une généralité ?

— Oh non. Heureusement et malheureusement. Heureusement parce que certains enfants savent encore apprécier ce qu'ils reçoivent et malheureusement parce qu'il y a encore beaucoup trop d'endroits pour lesquels je ne reçois aucune commande. Je suis bien tenté, parfois, de donner à ceux qui m'at-

Où voir qui ?

Les spectacles de fin d'année dans la région ne vont pas manquer. En plus des nombreux bals, on pourra voir au Théâtre de La Chaux-de-Fonds une revue de Jean Huguenin, ON Y REVIENT et à l'abc un divertissement de CABARET, qui tous deux promettent de bons moments de gaieté. Le TPR propose pour sa part une soirée de Nouvel-An originale à Beau-Site.

En 1980, on pourra applaudir quelques vedettes de renom et qu'on ne voit pas souvent dans notre pays. Il s'agit notamment de GILLES VIGNEAULT, qui est annoncé le 23 mars à Neuchâtel et le 24 à Bienne, NANA MOUSKOURI sera pour sa part à Zurich, au Kongresshaus, le 4 février et la Fête de la jeunesse à Porrentruy accueillera ALAIN SOUCHON.

A La Chaux-de-Fonds, deux spectacles fort amusants sont prévus dans les prochaines semaines. Tout d'abord fin janvier ce sera la venue de LOVA GOLOVITCHINER avec son nouveau spectacle « Feu au fond à gauche » puis, le 4 février, le récital de SIM et son inamovible partenaire Bob Castel; de quoi mettre en fuite la mélancolie la plus tenace !

Enfin, rappelons que tous les jeunes sont conviés à la prochaine manifestation du JACK-CLUB, samedi 5 janvier au Cercle catholique.

tendront vainement un peu du superflu, et il y en a, croyez-moi, que je devrai distribuer à d'autres. Mais je connais trop le cœur des hommes pour ignorer la réception que me feraient alors ceux grâce à qui pourtant j'aurais pu créer un peu de joie !

— Pensez-vous que l'on connaît encore la signification de la fête de Noël ?

— Souvent j'en doute. Je ne veux pas généraliser, mais si l'on sait presque partout que c'est un moment de réjouissance, certains le conçoivent d'une drôle de façon. Je suis tombé au milieu de beuveries, dans des endroits où l'on dansait, dans d'autres où l'on me racontait la dernière histoire paillardie en guise de poésie. A pleurer...

— Vous me paraissez bien nostalgique.

— Oui, c'est vrai. Je regrette ces Noëls d'antan où je trouvais les familles réunies devant la cheminée; où les petits et même les grands enfants venaient me réciter quelque poème de circonstance; les regards un peu craintifs et intrigués qui me dévisageaient, et qui se mettaient à briller lorsque je sortais de ma hotte une ou deux friandises... c'était le bon temps. Je sais bien que je suis une légende, mais ça me peine tout de même que dès la plus petite enfance on ne croie plus en moi. Je me rends bien compte qu'à l'époque des ordinateurs et des fusées spatiales, je ne fais plus le poids, mais il me semble qu'un peu de rêve ne ferait de mal à personne. Enfin, c'est le progrès...

— Mais on vous reverra quand même l'an prochain ?

— J'aimerais bien pouvoir vous répondre oui, mais aujourd'hui tout évolue si vite que je ne puis assurer qu'en 1980 j'existerai encore. Pour tant de gens je ne suis déjà qu'une absurdité du passé, tout juste bon à servir d'effigie à une quelconque carte de vœux !!! Mais j'ai déjà trop bavardé, il faut que je vous quitte car il existe encore quelques enfants qui croient que j'existe. Je ne voudrais pas les décevoir. Ah, avant que je m'en aille, je voudrais que vous disiez à vos lecteurs que je suis persuadé que lorsqu'ils m'auront oublié complètement il manquera quelque chose au jour de Noël, toutefois je me consolerais de ma mise à la retraite si cette fête retrouve par la même occasion son véritable sens d'amour fraternel.

— Nous le leur dirons, Père Noël, soyez-en sûr.

KELVEDETÈS - PALMARÈS

Si notre vedette découpée avait conservé son anonymat lors de sa première apparition à notre jeu, après l'adjonction du deuxième morceau du puzzle, vous avez par contre été une multitude à reconnaître SIM, le sympathique fantaisiste. La difficulté avait été grande puisque sur notre photo il arborait le déguisement de la marquise de la Tronchambais.



Comme six 33 tours constituent le Disco-jackpot, nous avons été contraints de tirer au sort six gagnants parmi tous ceux qui avaient reconnu Sim. Et le sort a été favorable à: Eric Cuèche, Bouleaux 3, La Chaux-de-Fonds; Pierre Seemalter, Charmillot 55, Saint-Imier; Patricia Hirschi, Neuve 6, La Sagne; Roger Burri, Cardamines 9, Le Locle.

Martine et Françoise Brossard, Rugin 20, Peseux; Jean-François Dromard, Grand-Rue 26, Les Brenets; Chacun recevra donc un album du Disco-jackpot offert par les maisons de disques. Bravo à tous et rendez-vous à l'année prochaine.



Vos votes pour les trois disques que vous préférez dans la liste du mois dernier ont littéralement plébiscité les trois titres suivants:

1. Abba (Greatest Hit 2 — Polydor 2344 145)
2. Yves Duteil (J'ai la guitare qui me démange — EMI 2C 070 14836)
3. Alain Morisod (Mélancolie — SLP 77027, Barclay)

Ce sont ces trois disques microsillons qui seront envoyés aux gagnants du jeu puzzle - kelvedetés, ainsi que les trois que vous aviez choisis dans la liste du mois d'octobre, soit les six qui constituent notre jackpot.

RUBRIQUE CLASSIQUE

La polyphonie

Poly = plusieurs; phone = son.

La polyphonie est donc l'émission simultanée de plusieurs sons de hauteurs différentes.

Dans le vocabulaire musical, le terme polyphonie ne s'applique généralement qu'à la superposition de plusieurs lignes mélodiques traitées selon les règles du contrepoint.

Ainsi, la polyphonie suivra-t-elle une marche « horizontale » — plusieurs mélodies se déroulant simultanément.

Le « canon » est un exemple de forme polyphonique.



Une musique d'écriture polyphonique se distinguera d'une musique d'écriture harmonique. L'harmonie en effet engendre une notion « verticale » de la musique puisqu'elle s'applique à la réalisation d'accords.



J. Arcadelt (1514-60)

Les XVe et XVIe siècles sont pour toute l'Europe (particulièrement l'Angleterre, les pays flamands, la France et l'Italie) un prodigieux Age d'Or de la polyphonie vocale dont le prestige est tel, aujourd'hui encore, que l'on a tendance à désigner par « musique polyphonique » la seule musique vocale de ces deux siècles de perfection.

E. de C.

Afin que 1980 soit pour vous une année heureuse et vous apporte l'enrichissement du cœur, qui que vous soyez, mettez sans cesse en pratique cette maxime :

Il y a toujours quelqu'un, quelque part, dont je peux améliorer le sort.

Et souvenez-vous que sourire et amitié sont des richesses qui ne s'épuisent pas lorsqu'on en fait profiter les autres, même à profusion !

Dès le 1er janvier

Un déluge de règlements nouveaux

Neuf lois et arrêtés de portée générale, et pas moins de 56 ordonnances entrèrent en vigueur le 1er janvier 1980. La Chancellerie en a publié la liste hier. On y trouve des textes importants tels que la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et celle relative à la formation professionnelle, sans oublier le nouveau Code pénal militaire. Les nouvelles prescriptions sur la circulation routière et celles concernant l'assurance-chômage et l'AVS sont contenues dans plusieurs des textes d'ordonnances que mentionne la liste. L'agriculture y trouve également son compte.

LES NOUVELLES LOIS

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire sera donc mise en application dès le 1er janvier. Contrairement au projet précédent, elle n'a pas été remise en cause par un référendum. Elle donne aux cantons — qui auront cinq ans pour établir leurs plans directeurs — les principales compétences en matière d'aménagement. Quant à la nouvelle loi sur la formation professionnelle, elle avait été combattue par un référendum, mais le peuple l'avait acceptée en décembre 1978. Elle s'en tient au système des cours théoriques donnés dans une école professionnelle — ou même dans une école professionnelle supérieure — et qui sont combinés avec l'apprentissage proprement dit. L'ordonnance d'exécution, qui entre aussi en vigueur, règle notamment la question controversée de la formation élémentaire. A cet égard, certains abus pourront être combattus grâce à ce nouveau texte.

Le nouveau Code pénal militaire et la nouvelle procédure militaire adapteront les prescriptions à la situation actuelle, et notamment aux règles stipulées par la Convention européenne des droits de l'homme. La question des arrêts de rigueur et du recours en matière disciplinaire est notamment réglée par de nouvelles dispositions.

Dans le domaine de l'agriculture, la production d'œufs et de viande pourra être orientée grâce aux modifications apportées à la loi actuelle. Le législateur a voulu en particulier lutter contre l'expansion des « fabriques d'animaux » (élevage intensif). La viticulture aussi fait l'objet d'un réajustement des textes légaux, qui favoriseraient mieux la recherche de la qualité des vins. Dans le secteur de l'alimentation, une révision permettra dorénavant de fonder juridiquement l'obligation de déclarer la composition des denrées.

LES ORDONNANCES

Parmi les ordonnances mises en application en 1980 figure celle qui permet d'achever l'exécution de la 9e révision de l'AVS et de consolider financièrement notre édifice de sécurité sociale. On sait que la plupart des rentes seront augmentées dès le 1er janvier de 4,5 à 5 pour cent. En outre, on y trouve des dispositions sur l'abaissement de la rente complémentaire pour la femme mariée et sur l'adaptation des rentes.

Plusieurs ordonnances concernent la circulation routière. L'une d'elles indique, dessins à l'appui, quels seront les nouveaux signaux et les nouvelles marques routières utilisées. Il s'agit de signaux de danger (gravillon, chutes de

pierres, passage de gibier), de signaux de prescription (vitesse minimale, accès interdit aux piétons, nouveau signal stop, signal rue résidentielle), de signaux d'indication (tunnel, place d'arrêt pour véhicules en panne, indicateurs de direction, guidage du trafic, panneaux de déviation, etc.), de plaques complémentaires (chaussée verglacée, handicapés), de marques routières (ligne d'attente, ligne interdisant l'arrêt), et de signaux destinés au trafic lourd (longueur maximale, distance minimale et zone de protection des eaux).

Mentionnons aussi les textes sur les limitations d'importation de vins blancs en bouteille, sur l'importation de chevaux et d'ânes, sur le marché des œufs, sur le transit communautaire (accord avec la CEE) et sur l'assurance-chômage (accords avec la France, l'Italie, le Liechtenstein et l'Autriche). (ats)

Dans le canton du Tessin

Des camps d'entraînement paramilitaires pour les terroristes italiens?

Les groupes terroristes italiens ont probablement trouvé refuge en Suisse, et notamment au Tessin: c'est ce qui semble ressortir des aveux faits par Carlo Fioroni, condamné à 27 ans de prison par la justice italienne, et longuement rapportés, au cours des derniers jours, par la presse de la Péninsule et la presse tessinoise.

La Suisse — selon le « Corriere della Serra » — aurait servi de refuge à Fioroni au début des années 1970. Agé aujourd'hui de 36 ans, Fioroni fut appréhendé en mai 1975 à Lugano, ainsi que deux autres personnes, alors qu'il tentait de changer une partie de la rançon ob-

tenue après l'enlèvement de l'ingénieur milanais Carlo Saronio.

Fioroni fut extradé en décembre de la même année et condamné en février 1979 pour sa participation à cet enlèvement.

Selon le « Corriere della Serra », il existait en Suisse des cachettes. D'autres articles parlent de l'ouverture à Zurich, en 1972, d'un bureau international du mouvement « Potere Operario ». D'autres publications reprennent l'hypothèse, pourtant nullement confirmée, de l'existence, au Tessin, de camps d'entraînement paramilitaires pour les terroristes. (ats)

Dans les tiroirs fédéraux

Dix-huit initiatives en réserve

Deux initiatives populaires — celle pour un ombudsman dans l'armée et celle pour la propriété non spéculative du sol — ont été enterrées ces jours-ci. Elles n'ont en effet pas obtenu les cent mille signatures requises dans les délais — échéance le 1er janvier. De ce fait, il reste 18 initiatives en suspens, les unes prêtes à être soumises au vote, les autres ayant abouti mais attendant le débat aux Chambres, les autres simplement annoncées par leurs auteurs qui récoltent des signatures.

Le débat parlementaire est achevé au sujet de l'initiative pour la séparation de l'Etat et de l'Eglise, sur laquelle le peuple et les cantons se prononceront le 2 mars prochain. Aussi bien le Conseil fédéral que le Parlement en ont recommandé le rejet et ont renoncé à lui opposer un contreprojet. Pour ce qui est de l'initiative sur le bruit des routes, en revanche, il n'y aura pas de votation, car les auteurs l'ont retirée après son rejet par les Chambres.

L'initiative populaire pour l'égalité des droits entre l'homme et la femme se verra opposer un contreprojet que le Conseil fédéral a mis au point. Il dépendra du débat aux Chambres que les associations féminines retirent ou non l'initiative en question. Quant à l'initiative « Etre solidaire » en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers, il n'est pas question pour le moment que ses auteurs la retirent. On sait que le Conseil fédéral propose de la rejeter sans contreprojet. Les promoteurs d'« Etre solidaire » attendent ce qu'il adviendra de la révision de la loi sur les étrangers lors du débat aux Chambres. Ils prendront alors une décision. Le gouvernement a préparé un contreprojet à l'initiative populaire pour la protection des droits des consommateurs. Le Parlement est saisi de cette question à la faveur d'une initiative individuelle d'un conseiller national.

Depuis plus d'une année, une initiative a été lancée par les producteurs suisses de lait contre les importations excessives de denrées fourragères. D'après le comité, il ne sera question d'un retrait éventuel de l'ini-

tiative que lorsque les effets de la révision de la loi sur l'agriculture — concernant les « fabriques d'animaux » — se feront vraiment sentir. L'ordonnance, semble-t-il, ne donne pas satisfaction sur tous les points.

Cinq initiatives ont été lancées durant l'année qui s'achève: l'initiative pour une surveillance des prix (Association des consommatrices), l'initiative sur les vacances (Union syndicale suisse et Parti socialiste suisse), l'initiative sur les banques (Parti socialiste suisse), l'initiative contre le bradage du sol national (Action nationale) et l'initiative pour un service civil authentique.

INITIATIVES EN COURS

Il y a enfin une série d'initiatives en cours dont le délai de dépôt échoit en 1980. Il s'agit des initiatives pour une protection efficace de la maternité, pour le droit à la vie, pour la protection de l'emploi, pour l'indemnisation des victimes d'actes de violence, pour assurer l'approvisionnement en biens d'importance vitale (contre la mort des petits magasins). Pour ce qui est de l'initiative radicale en vue de l'harmonisation du début de l'année scolaire, la collecte des signatures pourra durer jusqu'au printemps 1981. Enfin, deux initiatives ont été simplement annoncées: l'une pour l'introduction du référendum en matière d'armement (Conseil de la paix et organisations de gauche), l'autre étant la seconde initiative nucléaire (Fondation pour l'énergie, adversaires des centrales nucléaires et organisations écologiques). (ats)

Grande manifestation aujourd'hui entre Zurich et Berne

Deux cent quinze mille signatures pour « Radio-24 »

Deux cent quinze mille signatures, récoltées en une semaine, seront déposées cet après-midi à la Chancellerie fédérale à Berne. Rarement a-t-on vu en Suisse un tel engouement pour une pétition. Mais de quoi s'agit-il? De « Radio-24 » qui depuis un bon mois inonde la région zurichoise à partir d'un émetteur situé sur le Piz Groppera, dans le nord de l'Italie. C'est la radio de Roger Schawinski, ancien rédacteur en chef de la défunte « Tat ». Elle a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Le 22 novembre dernier, les autorités italiennes, sur demande pressante du Département fédéral des transports, communications et de l'énergie, avait donné sept jours à Schawinski pour mettre un terme à ses émissions (beaucoup de musique pop, des bulletins d'information et des tranches de publicité) à destination de la Suisse. « Radio-24 » a passé outre. Les Italiens ne sont pas intervenus.

BERNE MENACE D'UNE PLAINTE

Nouvelle intervention de Berne qui somme les Italiens de mettre fin aux émissions sinon la Suisse portera

De notre corresp. à Zurich, Roland BHEND

plainte devant l'Union postale universelle pour violation des accords internationaux. Le 21 décembre, le ministre italien des Postes Colombo signe la disposition devant mettre fin aux émissions et transmet le dossier aux autorités de Milan. Au studio de « Radio-24 » à Côme on s'attend à une prochaine arrivée des autorités. Pendant ce temps au studio de « Radio-24 » à Zurich, c'est l'affluence des sympathisants. Il y a trois

semaines déjà, un comité pro-«Radio-24» s'est créé, des formulaires de pétition ont été distribués.

50.000 SIGNATURES EN 24 HEURES

Du 22 au 23 décembre, 50.000 signatures ont été récoltées. Des magasins, des agences de voyages sont restés ouverts après l'heure de fermeture pour permettre la récolte des signatures. Hier encore, devant plusieurs super-marchés de la région, des sympathisants de « Radio-24 » (des adolescents souvent) récoltaient les signatures. On en était déjà à 175.000 hier soir à 18 heures. Des paquets de signatures ont même été récoltés dans des régions où l'on ne peut pas capter l'émission de « Radio-24 ». Aujourd'hui à 11 heures des centaines de « fans » de « Radio-24 » partiront en train ou en voiture de Zurich pour Berne (les Argoviens prendront le convoi en cours de route). Ils se rassembleront à Berne à l'Allmend et de là marcheront sur la place fédérale pour remettre les signatures de la pétition demandant au Conseil fédéral de ne plus intervenir contre « Radio-24 » et de ne pas déposer plainte si les émissions se poursuivent.

ET LES MONOPOLES ?

Mais, entre la pression populaire et la défense de la concession attribuée à la SSR qui prévoit le monopole des émissions radio-TV en Suisse, le Conseil fédéral aura vite fait son choix. D'autant plus qu'il a donné jusqu'à la fin de l'année aux autorités italiennes pour mettre fin aux émissions de « Radio-24 » qui viole le monopole. La manifestation d'aujourd'hui sera-t-elle un enterrement de première classe pour « Radio-24 »? « Je ne pense pas, nous a déclaré Roger Schawinski hier soir à 22 h. 30 en nous communiquant le nombre de signatures récoltées. Je ne pense pas que les autorités pourront faire fi d'un tel succès populaire », a ajouté le patron de « Radio-24 » qui n'en revenait pas lui-même. Affaire à suivre...

D'un bout à l'autre du pays

Devant un tribunal bavarois

Un trafiquant lausannois condamné

Un camionneur de 44 ans, originaire de Lausanne, a été condamné jeudi à huit ans et six mois de détention par le Tribunal de Wuerzburg (Bavière) pour contrebande de stupéfiants. Le prévenu avait organisé six transports de haschich entre la Syrie et les Pays-Bas. Le montant total des stupéfiants passés en contrebande s'élève à quelque 6,4 tonnes. Rappelons que le condamné avait été arrêté le 25 février dernier.

MAISON DÉTRUITE PAR LE FEU EN PAYS URANAIS

Un court-circuit est probablement à l'origine de l'incendie qui a détruit un immeuble d'habitation de quatre étages dans la nuit de jeudi à vendredi à Fluelen (UR). Une famille turque a échappé de justesse au sinistre qui s'est déclaré au dernier étage, étage qu'elle habitait, mais a perdu tous ses biens.

SOLEURE : LA MUTATION DE HOWEG SE POURSUIT

Le juge du district de Soleure - Lebern a suspendu, jeudi, l'ordonnance provisoire du 20 décembre dernier qui avait interrompu la procédure d'assainissement de la société Howeg, indique un communiqué publié hier par la société. Le juge a reconnu que la décision de dissolution de la société, prise lors de l'assemblée générale du 5 décembre dernier, avait bien été ratifiée conformément aux statuts. Il a donc rejeté les plaintes de deux membres de la société. La procédure d'assainissement et la transformation d'Howeg en SA pourront repren-

dre. La fondation de la société anonyme Howeg aura lieu au printemps prochain.

SION : EXPÉRIENCE ORIGINALE

Une expérience aussi intéressante qu'originale est entreprise actuellement par une famille séduisante, celle de vivre dans la neige, à plus de 2300 mètres d'altitude, dans un ancien hôtel anglais transformé en cabane et cela de Noël à Pâques, soit durant plusieurs mois.

La famille de M. Jean-Jacques Staub-Bussy, de Bramois (Sion), a quitté la vallée avec armes et bagages, emportant sur sa chenillette des neiges enfants, petits-enfants, chien et vivres pour de longs mois.

La famille Staub recevra dans cet hôtel-cabane du Weisshorn au fond du Val d'Anniviers, touristes et skieurs qui, loin de toutes les installations de remontées mécaniques, auront le courage, à la force du jarret, de leur rendre visite. Cette demeure solitaire au cœur des Alpes, jamais ouverte en hiver, peut recevoir jusqu'à 20 personnes. (ats)

Or et argent: nouveaux records

Les prix de l'or et de l'argent ne sont pas calmés hier non plus. Dans un marché nerveux, il y a eu d'importantes transactions. Une fois de plus, la cotation de la veille qui pour la première fois fixait le prix de l'or à plus de 500 dollars l'once a été dépassée. La Société de Banque Suisse annonçait à midi un cours de 515-517 dollars, ce qui, par rapport à la plus haute cotation de jeudi correspond à un nouveau renchérissement d'un dollar. Le prix de la barre d'un kilo est monté encore bien plus haut que celui de l'once, soit de 200 francs à 26.200-26.400 francs. Depuis le vendredi précédent Noël la différence de prix s'établit maintenant à 41 dollars pour l'once d'or fin et à 1760 francs pour la barre.

Un nouveau record a été également atteint sur le marché de l'argent avec 27-29 dollars l'once (27-28,50 la veille) et 1400-1500 francs (1375-1475) le kilo. Ici, l'augmentation depuis Noël est de 4 dollars l'once et de 220 francs la barre d'un kilo. Contrairement au franc suisse, au mark allemand et à la livre,

le dollar était relativement faible à l'ouverture, une évolution qu'il faut attribuer à la réalisation de gains faisant suite à la montée des trois premières monnaies. Une demande légèrement plus forte du secteur commercial a pourtant fait remonter le dollar vers midi par rapport aux autres monnaies. Dans un marché calme, on notait finalement le dollar à Zurich à 1.5825-65. (ats)

Quand le Don national se transforme en Père Noël

La Fondation du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles (DNS) a cette année aussi distribué un cadeau aux patients militaires et veuves de patients militaires hospitalisés ou séjournant dans des foyers hospitaliers pendant les fêtes de Noël. Cette attention qui remonte au service actif de 1939 à 1945 est devenue une tradition. C'est le bureau central des œuvres sociales de l'armée, en sa qualité de secrétariat du DNS, qui organise cette campagne. Ce geste procure un peu de joie aux hospitalisés et leur montre que l'armée est en pensées avec eux. Ils ont aussi reçu des meilleurs vœux de bonheur et des souhaits pour de belles fêtes. (ats)

La Suisse verte: une peau de chagrin!

Si les exploitations continuent à disparaître au même rythme que ces dernières années, il ne subsistera plus que quelques domaines hyperalimentarisés dans les régions les plus favorables et l'agriculture ne sera plus en mesure de remplir ses fonctions, relève M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, dans son message au monde rural helvétique au seuil de 1980. Un des objectifs essentiels de la politique agricole est de mettre un terme à cette évolution et de conserver un nombre d'exploitations aussi élevé que possible sur l'ensemble du territoire afin de maintenir les terres en état de culture pour les périodes de crise.

En Suisse comme à l'étranger, la productivité s'accroît et provoque imman-

quement des excédents. La production indigène a atteint la limite des possibilités d'écoulement et les surplus étrangers déversés chez nous à des prix de « dumping » rendent illusoire toute velléité d'extension.

L'interventionnisme a atteint une limite à ne pas dépasser. Il faut répartir la production sur un nombre d'exploitations aussi élevé que possible.

Enfin, les problèmes agricoles concernent l'ensemble du peuple, estime M. Juri. Il n'y a pas que l'approvisionnement en denrées alimentaires ou le maintien des terres cultivables en temps de crise mais encore et surtout la protection d'un milieu naturel sain, une fonction pouvant ouvrir la voie à une solidarité nationale plus large et mieux acceptée. (ats, cria)

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Ballo
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Télex 35251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44



tous les magasins MIGROS seront ouverts de 8 h. à 17 h. (sans interruption)

mardi, Jour de l'An et mercredi 2 janvier, fermé

ELECTRONA

Pour notre département fabrication de pièces industrielles en matières plastiques, nous cherchons tout de suite ou pour une date à convenir:

UN MÉCANICIEN, mouliste ou de précision

UN MÉCANICIEN, régleur

UN CONTRÔLEUR DE QUALITÉ

Nous demandons: une bonne formation, si possible quelques années d'expérience dans le domaine de la fabrication de pièces en matières plastiques.

Nous offrons: un emploi stable, des conditions de travail intéressantes.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leurs offres de services ou prendre contact par téléphone avec

ELECTRONA **Electrona SA**
2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 21 interne 401

ELECTRONA

«La Suisse» Assurances

Avenue Léopold-Robert 31

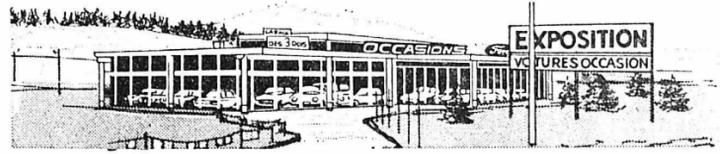
J.-PAUL RUESCH

et

GILBERT NICOLET

présentent leurs meilleurs vœux pour 1980 et remercient leur honorable clientèle pour la confiance témoignée

Au Pavillon du Crêt-du-Loche — Occasions —



Un choix incomparable de voitures expertisées avec garantie

Samedi 29 et
lundi 31

- OUVERT -

GARAGE DES 3 ROIS SA

AU CHEVREUIL

pour les fêtes de fin d'année

veuillez réserver s.v.pl.

Téléphone (039) 22 33 92

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront



Jean Eggenberger et famille remercient leur fidèle clientèle et amis et leur souhaitent une bonne et heureuse année.

UN POSTE INTÉRESSANT EST DISPONIBLE DANS NOTRE ENTREPRISE

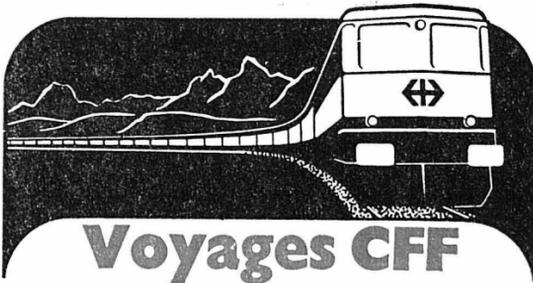
employée de bureau

aimant les chiffres et ayant si possible déjà travaillé sur ordinateur trouverait place stable et bien rétribuée.

Seule une personne dynamique et capable de faire preuve d'initiative peut entrer en considération.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae à:

ALBERT FROIDEVAUX & FILS
Promenade 2
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



Voyages CFF

Dimanche 13 janvier
Samedis 26 janvier, 1er et 29 mars

SKI À GOGO À PRIX CHOC

à destination de

Verbier 43.-

(enfants de 6 à 16 ans) 21.50

Ce prix comprend le transport en train jusqu'au Châble ainsi qu'une carte journalière sur toutes les installations de Televerbier.

Samedi et dimanche 19/20 janvier
2 jours de ski

**Champéry-
Les Crosets 110.-**

(enfants de 6 à 16 ans) 80.-

Ce prix comprend le voyage en train, le logement, la carte de libre parcours pour le week-end sur toutes les installations suisses.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 41 14

A la découverte d'une ville suisse par le train
Maintenant 14 villes

Week-end tout compris dès Fr. 65.-
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA



Menu de St-Sylvestre

TERRINE À L'ARMAGNAC

PETITE SOUPIÈRE DE FRUITS DE MER SOUFFLÉE

CAILLE SUR CANAPÉ TREVISANO

SORBET AU CHAMPAGNE ROSÉ

FILET DE BŒUF MASSENA

POMMES AMANDINES

BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES

DESSERT SAINT-SYLVESTRE

De gai matin: LA SOUPE À L'OIGNON

Orchestre **EMOTION** (4 musiciens) et sa chanteuse **CARLA**

Ambiance - Cotillons

Fr. 70.-



Réservez votre table — Téléphone (039) 22 27 20

La Direction et le Personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1980

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu 81 L

Année 1979

Soif de spiritualité

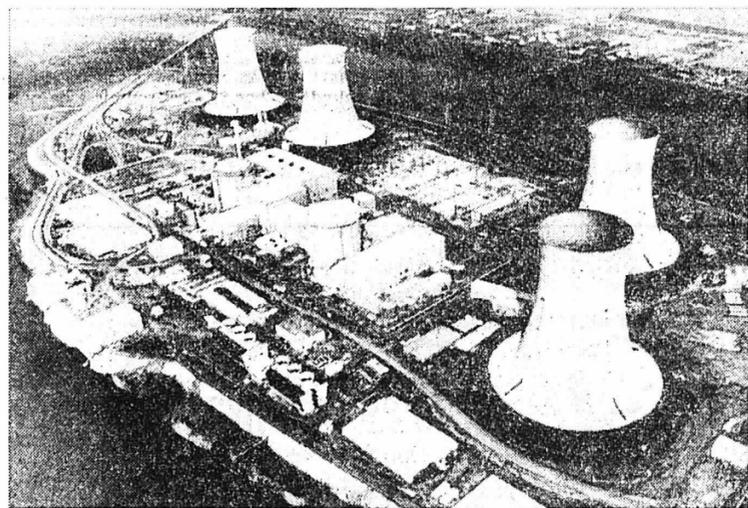
De l'ayatollah Khomeiny au pape Jean-Paul II

Incontestablement, l'année 1979 a été marquée par un renouveau spirituel, tel qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis des siècles. L'avènement de l'ayatollah Khomeiny, jugé à l'aune occidentale, peut paraître un retour à la barbarie, mais il est aussi, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, une résurrection de l'Islam, dont l'esprit ne disparaîtra vraisemblablement pas, même si l'ayatollah venait à mourir.

Parallèlement dans le monde catholique et chrétien, Jean Paul II n'a cessé d'attirer des foules énormes aussi bien dans les pays catholiques que les Etats laïcs et sa vie, si différente qu'elle soit de celle de l'ayatollah témoigne également d'une naissance de la spiritualité, qui aurait stupéfait tous les observateurs politiques il y a quelques années.

Br.

Fuite à Three Mile Island

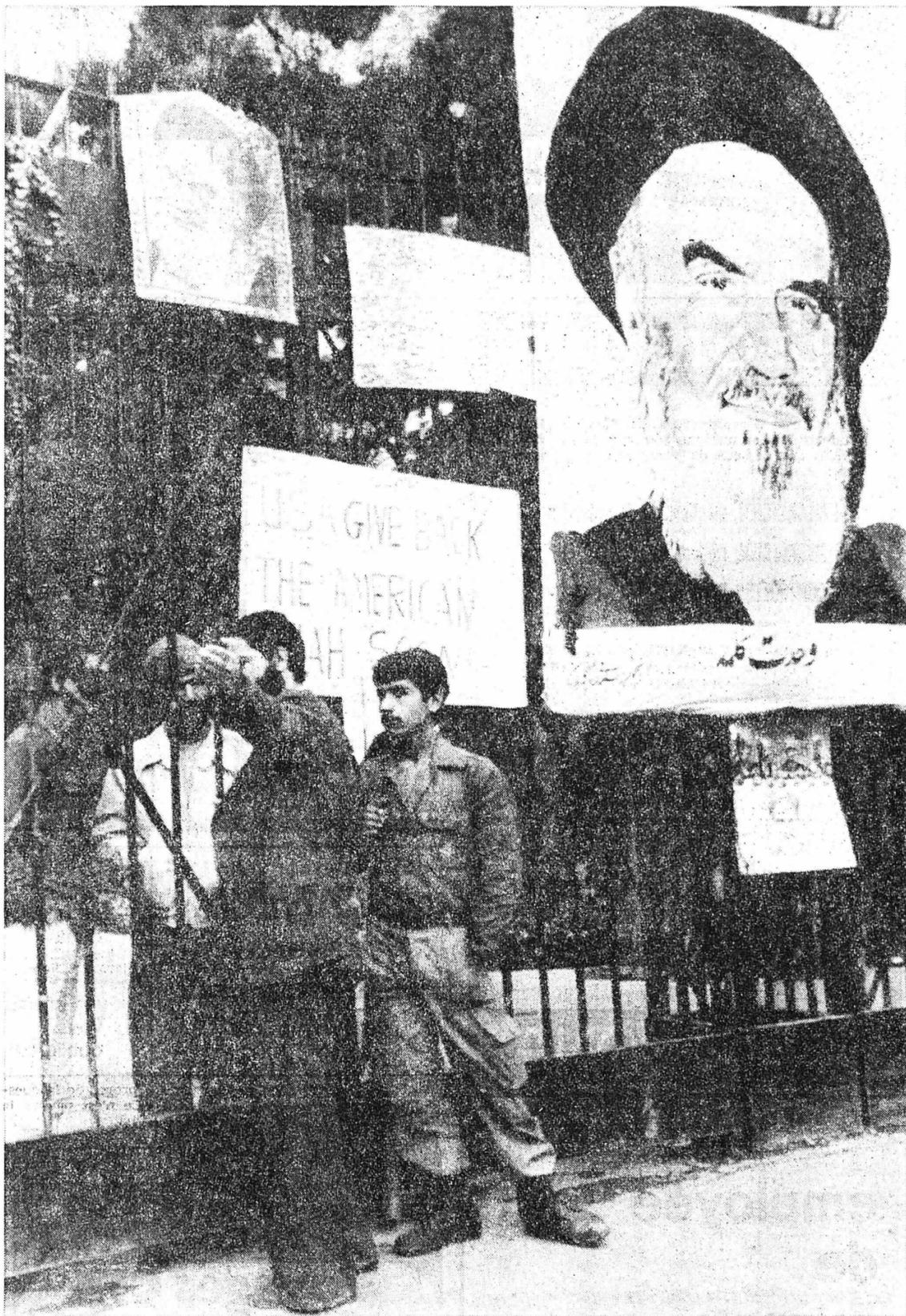


Tout au cours de l'année, partisans et adversaires des centrales atomiques se sont heurtés tout à travers le monde occidental. La fuite à l'usine de Three Mile Island, près de Harrisburg en Pennsylvanie, a apporté beaucoup d'eau au moulin des détracteurs de l'énergie nucléaire. (Bélino AP)

Le problème des réfugiés



Fuyant le Vietnam et le Cambodge, des milliers de réfugiés n'ont cessé de remuer la conscience du monde civilisé. Et la triste migration continue...



Etudiants islamiques à l'entrée de l'ambassade américaine de Téhéran. (Bél. AP)

Bain de foule du souverain pontife

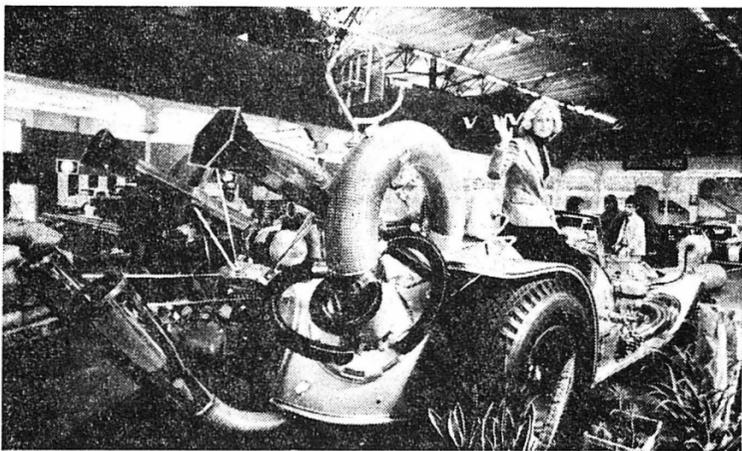


Partout où il a été, que ce soit à Rome ou au Mexique, aux Etats-Unis ou en Pologne, le Pape Jean Paul II a attiré d'énormes multitudes. (Bél. AP)

L'actualité suisse en 1979



Votations fédérales: les mots d'ordre n'ont pas toujours été suivis.



Le Salon de l'automobile de Genève a présenté des modèles peu courants.

Un début d'année « frileux »

Janvier. — La Suisse inaugure 1979 en grelottant. Malheureusement, il n'y a pas que la basse température à déplorer: on compte déjà huit victimes des avalanches dans les seuls cantons des Grisons et du Valais (3). La neige, encore elle, oblige la fermeture de l'aéroport international de Cointtrin durant 9 heures (5). La politique, elle, reprend ses droits: Berne publie ses intentions à propos de la « Lex Furgler ». Les acquisitions d'immeubles par des étrangers sera une nouvelle fois contingentée (9).

Une Commission du Conseil national s'intéresse au sort des consommateurs: elle prend deux décisions-chocs en leur faveur à propos de la protection de l'acheteur et de la surveillance des prix (11). Le chef du Département militaire fédéral, M. Rudolf Gnaegi présente le nouveau règlement de service (15). Son collègue du Département des affaires étrangères entame une visite en Afrique, au Nigéria (16). Il la poursuit au Cameroun (19). A propos de la centrale nucléaire de Goesgen, le Conseil fédéral

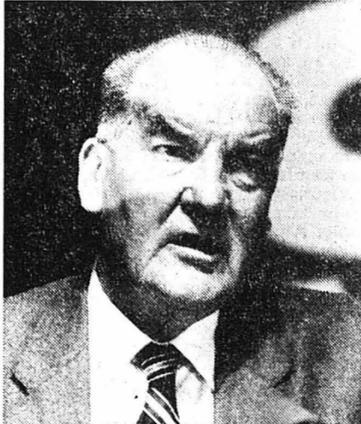
rejette plusieurs recours émanant d'opposants à l'énergie atomique et la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision adopte de nouveaux statuts qui prévoient une politique de la « porte ouverte » (20). Pierre Aubert est en Haute-Volta (24) puis en Côte d'Ivoire. Le chanteur vaudois Pierre Chastellain est condamné par un tribunal militaire pour objection de conscience. Enorme vol de diamants à Zurich pour une valeur de 2 millions et demi (26).

Retour d'Afrique

Février. — Retour d'Afrique pour Pierre Aubert: c'est l'heure du bilan. La diplomatie itinérante est devenue une nécessité, déclare-t-il (1). Après lui, c'est M. Gnaegi qui, appliquant ce conseil à la lettre s'envole pour les Etats-Unis pour y acheter des Tiger (3). A Zurich, Hans Lenzlinger, connu pour avoir fait passer de nombreuses personnes de l'Est à l'Ouest, est assassiné (4).

Dépôt à Berne, à la Chancellerie fédérale d'une nouvelle initiative concer-

nant l'avortement et intitulée « Droit à la vie » (7). Un bureau de poste est attaqué à Lausanne. Un employé est assassiné. M. Gnaegi rentre satisfait de son voyage aux Etats-Unis (10). La FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) dépose une pétition en faveur du plein emploi (14). Le Conseil fédéral demande un crédit de 1,44 milliard au Parlement pour l'armement (15). Prix de l'essence: les compagnies pétrolières sont pessimistes (17). Importantes votations fédérales: le peuple suisse refuse l'octroi du droit de vote à 18 ans, l'initiative antinucléaire (de justesse), ainsi que l'initiative des Jeunes Bons Templiers. Il accepte par contre l'article constitutionnel sur les chemins et sentiers pé-



M. Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, a annoncé sa démission à fin juin.

destres (19). Le lendemain du rejet de l'initiative antinucléaire, un attentat est perpétré contre la centrale en chantier de Kaiseraugst (20). On apprend que le tunnel de la Furka coûtera finalement un tiers de milliard (24). Nouvel attentat antiatomique à Leibstadt en Argovie (26).

Le mois Savro

Mars. — Alors que s'ouvre à Berne la session de printemps des Chambres fédérales, c'est vers le Valais, vers Sion plus précisément que les regards du public sont tournés. Le procès Savro vient de débuter avec la lecture de quatre longs actes d'accusation (6). Devant le Conseil national, Kurt Furgler sort de ses gonds à propos de la question jurassienne: « Ce n'est pas de la politique, c'est de la bêtise » s'exclame-t-il (7). Une délégation suisse, avec à sa tête le conseiller fédéral Fritz Honegger, s'envole pour la Chine (12). Le compte d'Etat 1978 de la Confédération réserve une heureuse surprise: le déficit est inférieur d'un demi-milliard à celui prévu (13). La politique étrangère de M. Pierre Aubert est sur la sellette: Trente orateurs du Conseil national distribuent bonnes et mauvaises notes (15). A Zurich, des dizaines de milliers de spectateurs assistent à une démonstration de l'armée en pleine ville (19). Bilan du voyage de M. Honegger en Chine: « La Chine nous serre dans ses bras... avec modération » (21).

A propos des avoies du chah en Suisse, le Conseil national refuse la discussion (22). Surprise au procès Savro, les juges se montrent plus sévères que le procureur, le verdict est considéré comme plutôt sévère. Le principal accusé, André Filippini est condamné à huit ans de réclusion, tout comme deux autres accusés. Les amendes et les montants dus à l'Etat du Valais sont par ailleurs fort importants (24). On apprend qu'à propos de l'entrée éventuelle de la Suisse à l'ONU, le peuple se prononcera probablement en 1981 (29). Le Conseil fédéral publie son rapport annuel de gestion. Il en ressort que « les « Neinsager » ne sont pas obligatoirement négatifs » (30).

La SSR sur la sellette

Avril. — A la suite d'une émission de la SSR présentant notamment une interview du vice-premier ministre iranien, M. Entezam, une partie de cette dernière avait été tronquée. Il y eut bien sûr protestation des Iraniens. Cela amène le Conseil fédéral à prier M. Stelio Molo, directeur général de la SSR de s'expliquer (4). Ce même Conseil fédéral demande aux Chambres de voter des crédits supplémentaires de 1,8 milliard pour combler certaines lacunes dans le domaine militaire (10). M. Molo répond aux questions qui lui ont été posées au sujet de l'interview tronquée de la SSR. « Votre démarche a suscité une réelle inquiétude » déclare-t-il notamment (11). Pendant le week-end pascal, on doit malheureusement déplorer une nouvelle fois un lourd bilan sur les routes suisses (17).

Assurance-maternité: ne pas mettre la charrue devant les bœufs. Une Commission du National repousse sans repousser une initiative parlementaire demandant la création d'une assurance-maternité obligatoire financée sur le modèle de l'AVS (19). La traditionnelle Foire de Bâle ouvre ses portes (23).

A Lausanne s'ouvre un important et long procès, celui du « Centre de la lumière divine » (24). Après des années de discussions et de procès, l'Algérie finit par récupérer le trésor de guerre du FNL (25). A Payerne, suite à une



Procès Savro à Sion: l'un des principaux accusés: M. Maurice Pasquinoli.



L'avion de combat « Tiger » a été jugé apte au combat.

démonstration concluante, l'avion de combat « Tiger » est jugé « apte au service » (26). Enfin, convaincu d'espionnage économique, un ressortissant bulgare est expulsé de Suisse (29).

Non à une TVA « bis »

Mai. — Le mois ouvre la lutte entre partisans et adversaires d'un nouveau projet de TVA d'une part et d'un contrôle du nucléaire d'autre part. Charges fiscales en Suisse: il y a de grandes disparités entre les cantons (2). Atroce drame à Adelboden. Une fillette meurt parce qu'elle avait été privée de soins par conviction religieuse (4). Une première délimitation géographique est fixée en ce qui concerne l'aide financière en faveur des régions en difficulté (12).

TVA bis: le projet de M. Chevallaz bascule. Le peuple suisse dit très nettement non. Par contre, il accepte assez largement la réglementation de l'énergie nucléaire (21). Verdict au procès de Lumière divine à Lausanne. Le swami est condamné à 14 ans de réclusion (23). Georges-André Chevallaz se rend à Tokyo. La politique monétaire sera au centre des débats (26). A Chiasso s'ouvre le procès de la fameuse affaire du Crédit Suisse (29). Enfin, au San Salvador, pays dans lequel règnent des troubles, un diplomate suisse est assassiné (31).

M. Gnaegi s'en va

Juin. — M. Prix No 2, M. Léon Schlumpf, fait le bilan de ses activités. « Une popularité immense, mais qui pourrait bien comporter des effets négatifs » constate-t-il notamment (2). Si, durant le week-end de la Pentecôte, le trafic a été plutôt fluide sur nos routes, il faut néanmoins et malheureusement déplorer dix morts (5). On propose deux conseillers aux Etats pour les demi-cantons. Le Conseil national se demande s'il faut toucher à un équilibre séculaire (8). Dramatique collision entre Saint-Maurice et Martigny: on compte six morts (11). Le blindé « Char 68 » est soumis à de nouvelles critiques (13). Le lait, le beurre et le fromage vont renchérir. A Lausanne, un tribunal correctionnel condamne « l'évangéliste » Jean-Michel Cravanzola à 18 mois de réclusion avec sursis (19).

Juan Carlos au Palais fédéral: la Suisse et l'Espagne se regardent dans les yeux (20). Il s'en est fallu de trois voix: le Conseil des Etats a failli dire oui à un Jeune fédéral sans voitures (21). Membre du Conseil fédéral depuis 13 ans, le chef du DMF, M. Rudolf Gnaegi annonce son départ pour la fin de l'année (23). Le Conseil fédéral décide d'abaisser les cotisations de l'assurance-chômage dès le 1er janvier 1980 (28).



Juan Carlos en Suisse: il est accueilli ici par M. Hans Hurlimann, président de la Confédération.



Les DC-10 de la Swissair ont été immobilisés au sol suite à un grave accident survenu aux Eats-Unis.



A la suite d'un hold-up, un employé postal a été assassiné par les bandits après avoir voulu s'interposer.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Intéressante conférence de presse de la Ligue suisse de hockey

Le forfait des joueurs biennois « sur le tapis »

A Davos, la Ligue suisse de hockey sur glace a tenu une conférence de presse, dans le cadre de la Coupe Spengler. M. François Wollner a abordé le problème posé par le forfait des joueurs biennois convoqués en équipe nationale. Le président de la LSHG a précisé que le Comité central se prononcerait lors de sa séance extraordinaire prévue au début janvier, soit lorsque tous les membres du comité pourront être réunis. Deux d'entre eux fonctionnent actuellement comme chefs de délégation à l'étranger.

MODIFIER LES RÈGLEMENTS

C'est la première fois que la LSHG est confrontée à une telle attaque, a souligné M. Wollner: « Nos règlements ne sont pas prêts pour répondre à une telle situation. Nous devons prévoir leur adaptation. Cette révision des statuts aura valeur de test, elle donnera l'occasion aux clubs de démontrer s'ils sont prêts à donner les compétences nécessaires à la ligue », a-t-il souligné.

L'orateur n'a pas caché que l'affaire des joueurs suédois s'inscrivait dans une longue série de conflits entre les clubs. L'an dernier, lorsque Vanek, du CP Bienne, dirigeait l'équipe nationale, Langnau ne lui avait pas facilité la tâche. Aujourd'hui, c'est le retour du bâton pour Arne Stroemberg, entraîneur de Langnau et de la sélection helvétique.

ATTAQUES PRÉCISES ET MENACES...

M. Wollner répugne à faire payer les lampistes. Il se dit conscient que les Zehneuser et autre Kœlliker ont la main forcée par leur président M. Willy Gassmann. Les vrais coupables ne sont pas les joueurs. A mots couverts, le président de la LSHG a laissé entendre que des mesures de rétorsions pourraient être prises contre le CP Bienne, en refusant par exemple son

autorisation à des retransmissions de matchs de championnat par la TV ou en remettant en question l'autorisation de disputer des rencontres à l'étranger. M. Wollner s'est exclamé: « Je suis pour des mesures draconiennes ». Une suspension pour une longue durée du président du CP Bienne, M. Willy Gassmann, n'est donc pas à exclure.

A PROPOS DE LAKE PLACID

Cette conférence de presse avait également pour but de justifier la position de la ligue face au problème de Lake Placid. M. Wollner n'a pas dissimulé son ressentiment. Il estime que le Comité olympique suisse, à l'instigation du Comité national du sport d'élite, a évincé précipitamment la candidature helvétique pour le tournoi olympique

de hockey sur glace. Il n'a pas été tenu compte dans cette décision de la modification apportée par la LIHG dans la classification des équipes.

L'entraîneur national actuel, Arne Stroemberg, est en place jusqu'en 1981. Pour la saison 1980-81, une proposition concrète de la Ligue nationale a été faite en date du 15 décembre 1979, sur la base du projet des entraîneurs nationaux, à l'intention du comité.

PAS DE COUPE SPENGLER POUR LA SUISSE EN 1980

Le championnat de ligue A débutera le 27. 9. 80 et il s'arrêtera après 24 matchs, le 13. 12. 80. Les clubs se sont engagés à mettre leurs joueurs à disposition des équipes nationales du 14. 12. 80 au 3. 1. 81, ceux de l'équipe nationale A n'étant à disposition que du 14. 12. 80 au 24. 12. 80 et étant laissés libres à disposition de leurs clubs respectifs du 25. 12. 80 au 3. 1. 81. Le championnat reprendra le 6. 1. 81 pour se terminer le 3. 3. 81 dès le 4. 3. 81, les joueurs seront à nouveau à disposition pour la préparation de l'équipe nationale. Ainsi, l'équipe suisse ne participera pas à la Coupe Spengler 1980.

Un seul match hier pour la Coupe Spengler

Dukla Jihlava - AIK Stockholm 6 à 2

(2-0, 3-1, 1-1). — ARBITRE: M. Frei (S). — MARQUEURS: 11' Klappa 1-0; 20' Kadlec 2-0; 28' Machala 3-0; 31' Ulander 3-1; 39' Kupec 4-1; 39' Kokrment 5-1; 59' Isaksson 5-2; 60' Riha 6-2. — CLASSEMENT APRÈS LA TROISIÈME JOURNÉE: 1. Dukla Jihlava 2 matchs et 4 points (11-6); 2. Kriklja Moscou 2-3 (12-7); 3. Dusseldorf EG 2-3 (9-8); 4. AIK Stockholm 2-0 (6-11); 5. Suisse 2-0 (5-11).

MATCH TERNE

Les 4600 spectateurs étaient en droit d'attendre une confrontation plus équilibrée, plus intéressante aussi. A l'image de leur jeune gardien international Lindberg, parfois bien désinvolte, les Suédois n'affichaient pas toute la résolution souhaitée.

L'an dernier, Dukla Jihlava s'était imposé d'extrême justesse (2-1) face aux Scandinaves. Cette fois, la cause paraissait déjà entendue à l'issue du premier tiers. Sans forcer leur talent, les Tchécoslovaques prenaient un avantage de deux buts.

A la 28e minute, Machala, sur une mêlée, dissipait les derniers doutes. Le but d'Ulander, trois minutes plus tard, relançait un peu l'intérêt mais coup sur coup à la fin du deuxième tiers,

Kupec et Kokrment redonnaient une marge de sécurité confortable à Dukla Jihlava.

Le troisième tiers n'était qu'un aimable remplissage. Deux buts de chaque côté dans les ultimes instants ne changeaient rien au rapport des forces.

Le Tournoi de Villars

Dans la deuxième demi-finale du Tournoi de Villars, le HC Lausanne a battu Grenoble par 4-0 (3-0, 0-0, 1-0). En finale, dimanche après-midi, les Lausannois affronteront Villars, qui s'était qualifié aux dépens de Sierre.

CHAMPIONNATS DES JUNIORS

Ajoie - Moutier 12-2 (7-1, 3-0, 2-1).

Ski de fond demain 30 km de Mont-Soleil

C'est à 9 h. 30 demain que le premier départ des 30 km. de Mont-Soleil sera donné. Le traditionnel circuit des Eloyes devrait permettre à Francis Jacot de La Sagne de remporter une victoire même si la participation est de choix. Les concurrents auront une boucle de 10 km. à parcourir trois fois. Les premières arrivées sont prévues pour 11 heures. Du beau sport en vue, mais aussi l'occasion de prendre contact avec les spécialistes de cette discipline.

Bientôt le Mémorial Dolfi Freiburghaus

Pour la cinquième année consécutive le Ski-Club La Chaux-de-Fonds organisera mercredi 16 janvier 1980, à 19 h. 30, au Centre sportif de La Charrière le 5e Mémorial Dolfi Freiburghaus. Plus de trente équipes de deux coureurs sont attendues et, à leur manière, rendront une nouvelle fois un vibrant hommage à Dolfi Freiburghaus, premier coureur d'Europe centrale à battre les spécialistes nordiques de ski de fond, c'était en 1943, à Engelberg. Il s'agit d'une course de fond à l'américaine et les équipes de deux coureurs se relayeront après chaque boucle de 1700 mètres. Le tracé entièrement illuminé permet aux spectateurs de suivre la course sur sa totalité et comme plusieurs membres de nos équipes nationales se sont déjà annoncés, un spectacle de grande valeur est assuré.

Patinage de vitesse**Sylvia Brunner en forme**

Sylvia Brunner a démontré sa bonne forme actuelle dans la première journée des compétitions - tests, qui ont lieu à Davos. Elle n'a manqué son propre record de Suisse sur 1000 mètres que de 23 centièmes de seconde en couvrant la distance en 1'25"67. Par ailleurs, elle a réussi sur 500 mètres le bon temps de 43"3.

Un changement à la tête du CP Fleurier

Dumais limogé, Jeannin le remplace

A voir jouer les hockeyeurs fleurisans, sans âme ni motivation lors des dernières rencontres du championnat, il était évident qu'une crise couvait au sein du CP Fleurier. Le communiqué publié par le club vient de confirmer cette constatation: « Le comité et les joueurs du club, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé d'un commun accord d'alléger M. Marcel Dumais de ses fonctions actuelles d'entraîneur de la première équipe, afin de lui permettre de donner son plein rendement en tant que joueur. De ce fait, l'entraînement est confié avec effet immédiat à M. Philippe Jeannin ».

LE CANADIEN RESTE JOUEUR

Cela signifie que Marcel Dumais, qui avait repris la barre après le limogage de René Huguénin, l'an passé, est renvoyé à son tour. Il restera toutefois au service du club, en tant que joueur, à la pointe de l'attaque fleurisanne.

Vu les mauvais résultats de CP Fleurier lors de ses dernières rencontres, il semblait évident qu'une tête allait tomber: celle de l'entraîneur.

— Passée la première déception, Marcel Dumais nous a expliqué le déroulement des événements qui ont conduit à son limogage:

— Au fil des matchs, certains joueurs ne m'ont plus fait confiance. Je sentais bien qu'ils manquaient de motivation et que leur rage de vaincre avait disparu. Avant les rencontres, je ne savais plus comment les préparer moralement, tant l'hostilité de certains était évidente... Dans une équipe, chacun doit tirer à la même corde, sinon c'est le naufrage. J'ai subi le contre-coup de cette situation, mon rendement a diminué et je devenais de plus en plus nerveux sur la glace. Maintenant, je me sens soulagé et je pourrai donner la pleine mesure de mes moyens.

Marcel Dumais est certainement l'un des meilleurs Canadiens engagés dans le championnat de ligue B. Il avait apporté, au début de la saison, un renouveau dans l'équipe fleurisanne en lui imposant un système de jeu qui, lorsqu'il était respecté, pouvait faire souffrir les meilleurs.

UNE QUESTION SE POSE

Désireux de remplir son contrat de joueur jusqu'à la fin du championnat, le Canadien mettra tout en œuvre pour servir son club, à l'ima-

ge de René Huguénin l'an dernier, dans de pareilles circonstances.

— Je suis prêt à rendre service pour autant qu'on sache m'utiliser sur la glace. Dans ma ligne, je suis surveillé par les défenseurs adverses. Si l'on m'introduit parfois dans une autre ligne, sans surveillance je pourrai marquer des buts. Tout dépendra finalement du coach, et je risque bien de retrouver à ce poste Walther que j'avais renvoyé dernièrement, car je n'approuvais pas sa manière d'organiser les changements.

Le rendement de Marcel Dumais dépendra du climat dans lequel il sera appelé à évoluer, un climat que l'on souhaite favorable; car le CP Fleurier ne peut pas se passer des services d'un joueur si talentueux.

RETOUR DE JEANNIN

Quant à Philippe Jeannin, qui s'occupera dorénavant de l'entraînement, il remplira son contrat avec tout le sérieux qu'on lui connaît. Ancien joueur du HC La Chaux-de-Fonds, excellent attaquant au sein du CP Fleurier, il a déjà dirigé le club durant la saison 1975 - 1976, saison durant laquelle le club fleurisannais avait réalisé un excellent classement. Philippe Jeannin compte en plus à son actif l'avantage de connaître la mentalité des joueurs vallois. Des joueurs qui ont mené la vie dure à Gaston Pelletier, lorsqu'il était entraîneur à Fleurier. Un Gaston Pelletier qui réalise maintenant des prouesses avec l'équipe de Fribourg.

Le comité, d'un commun accord avec la majorité des joueurs (Stauffer et Girard n'ont pas pu assister à l'assemblée extraordinaire), a voulu la tête de Marcel Dumais. A lui maintenant de prouver que cette décision s'imposait pour sauver le club de la légation. (jic)

Les joueurs des Montagnes neuchâteloises en forme

Fleurier - La Chaux-de-Fonds 2-12 (1-4, 1-2, 0-6)

FLEURIER: Quadri; Emery, Kisslig; Girard, Leuba; Stauffer, Dumais, Jeannin; J. Steudler, Gaillard, W. Steudler; Frossard, Rota, Kobler. — LA CHAUX-DE-FONDS: Riedo; Sgualdo, Valenti; Amez-Droz, Gobat; Piller, Gosselin, Dubois; Flotiront, Hanseler, Neiningner; von Gunten, Houriet, Yerli. — ARBITRES: MM. Vuillet, Bomberger et Urwyler. — BUTS: 3' Yerly 0-1; 5' Gosselin 0-2; 8' Mayor 0-3; 14' Flotiront 0-4; 20' Dumais 1-4; 22' Flotiront 1-5; 30' Gaillard 2-5; 40' von Gunten 2-6; 43' Sgualdo 2-7; 46' von Gunten 2-9; 57' von Gunten 2-10; 58' Gosselin 2-11; 59' Gosselin 2-12. — NOTES: à Fleurier sont absents Grandjean et Tschanz; à La Chaux-de-Fonds les internationaux Girard et

Schlaefli. Patinoire de Belle-Roche, 200 spectateurs. — PENALITES: contre La Chaux-de-Fonds 3 fois 2 minutes, contre Fleurier 2 fois 2 minutes. D'autre part on note à Fleurier la présence de l'ancien coach J.-H. Walther.

Pour l'ouverture du Tournoi du 40e anniversaire, ce match fut intéressant à plus d'un point. Fleurier essaya sans cesse par son travail de rivaliser avec les Montagnards. Si les gars du vallonn avaient réalisé toutes leurs occasions, le résultat eut mieux reflété le contexte de la partie.

Les Chaux-de-Fonniers, par leur plus grande présence dans les buts adverses, purent ainsi marquer la différence de niveau existant entre les deux équipes.

Fleurier a eu le mérite de tenter crânement sa chance. Il faut relever d'une part que Dumais travailla avec plus d'entrain et à très bien soutenu son successeur Jeannin.

Quadri retrouva quelque peu son assurance et sa lucidité lors de ses interventions. Tout cela est de bon augure pour la suite. Les Fleurisans vont de cette manière retrouver l'esprit de corps indispensable avant la reprise du championnat.

B. G.

216 cartes pour sportifs d'élite en Suisse

Mandaté par l'Association suisse du sport, le Comité national pour le sport d'élite a examiné les demandes présentées par les fédérations et il a attribué pour 1980, 216 cartes de légitimation pour athlètes d'élite de sports d'été. Les titulaires de cartes A, au nombre de 61, sont les suivants:

Eserime (5): Patrice Gaille, Daniel Giger, Christian Kauter, Michel Poffet, François Suchanecki. Poids et haltères (1): Michel Broillet. Canoë (6): Martin Baerlocher, Martin Brandenburger, Urs Duc, Milo Duffek, René Paul, René Zimmermann. Gymnastique (1): Romi Kessler. Il n'y a pas de carte A chez les hommes. Trampoline (1): Ruth Keller. Athlétisme (10): Rolf Bernhard, Cornelia Burki, Pierre Deleze, Franz Meier, Peter Muster, Markus Ryffel, relais Rolf Gisler, Peter Haas, Urs Kamber et Rolf Strittmatter. Pentathlon militaire (1): Ernst Engeli. Course d'orientation: Hanni Fried, Max Horisberger, Willy Müller, Ruth Schmid-Baumberger, Dieter Wolf. Hippiasme (4): Christine Stuckelberger, Arthur Blickenstorfer, Thomas Fuchs, Walter Gabathuler. Cyclisme (8): Walter Baumgartner, Robert Dill-Bundi, Kurt Ehrensperger, Gilbert Klaus, Urs Freuler, Heinz Isler, Hans Kaenel, Richard Trinkler. Aviron (8): Daniel Homberger, Stefan Netzle, Peter Rahn, Bruno Saile, Peter Stocker, Roland Stocker, Hans-Konrad Trumpler, Joerg Weitnauer. Natation artistique (2): Renate Baur, Caroline Sturzenegger.

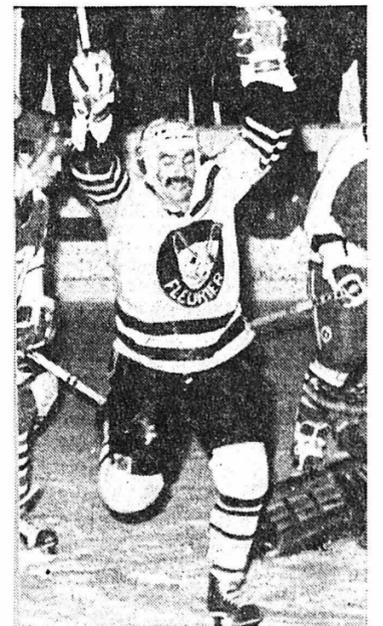
Tir (5): Hans Braem, Helga Buchner, Roman Burkard, Moritz Minder, Kuno Bertschy.

Yachting (3): Jean-François Corminboeuf, Roger Guignard, Robert Perret. Tennis (1): Petra Delhees.

Football**La sélection mondiale battue à Dortmund**

A Dortmund, devant 38.000 spectateurs, Borussia Dortmund a battu la Sélection mondiale par 3-2 (mi-temps 0-0) dans un match organisé au profit de l'UNICEF. Seul Suisse retenu dans la sélection, René Botteron (FC Zurich) a été remplacé après une heure de jeu.

ARBITRE: M. Refels (RFA). — BUTS: 58' Susic 0-1; 65' Petrovic 0-2; 77' Vøge 1-2; 82' Vøge 2-2; 88' Holz 3-2. — SELECTION MONDIALE: Pantelic (Radnicki Nis); Beckenbauer (Cosmos), Kaltz (SV Hambourg), Pezzey (Eintracht Francfort), Krol (Ajax Amsterdam), BOTTERON (FC ZURICH), puis Six (Marseille, dès la 60e minute), Keegan (SV Hambourg), H. Müller (VFB Stuttgart), Susic (Sarajevo) puis Panenka (Bohemians Prague, dès la 70e minute), Cruyff (Los Angeles Aztecs), Blochine (Dynamo Kiev) puis Petrovic (Etoile Rouge Belgrade, dès la 60e minute).



Dumais a marqué un nouveau but. (Impar-Charrère)

Mondiaux juniors

GRUPE A: URSS - Canada 8-5 (4-1 1-3 3-1); Finlande - Suisse 19-1 (6-0 6-0 7-1). — Classement: 1. Finlande 2-4 (21-2); 2. URSS 2-4 (14-5); 3. Canada 2-0 (6-10); 4. Suisse 2-0 (1-25). GRUPE B: Tchécoslovaquie - RFA 13-4 (5-1 5-1 3-2); Suède - Etats-Unis 5-5 (3-1 2-2 0-2). — Classement: 1. Tchécoslovaquie 2-4 (20-7); 2. Suède 2-3 (10-6); 3. Etats-Unis 2-1 (8-12); 4. RFA 2-0 (5-18).

Ski

Tournée des Quatre tremplins

La 28e édition de la Tournée des quatre tremplins débutera dimanche à Oberstdorf et elle se poursuivra le 1er janvier à Garmisch-Partenkirchen, le 4 janvier à Innsbruck et le 6 janvier à Bischofshofen. Plus de 100 sauteurs de 19 pays seront en lice mais les spécialistes s'attendent avant tout à une lutte à trois entre les stylistes finlandais et les Autrichiens et les Allemands de l'Est, pour lesquels la distance passe souvent avant le style. Le Suisse H. Sumi pourrait avoir son mot à dire dans cette confrontation au sommet.

Une victoire de Hanni Wenzel

La Liechtensteinoise Hanni Wenzel a remporté le slalom FIS de Soerenberg (Lucerne), devant la Suisse Erika Hess, laquelle était en tête à l'issue de la première manche. Résultats:

1. Hanni Wenzel (Lie) 100"01 (49"84 et 50"17); 2. Erika Hess (S) 100"48 (49"71 et 50"77); 3. Petra Wenzel (Lie) 101"21 (50"08 et 51"13); 4. Ingrid Eberle (Aut) 101"45 (50"73 et 50"72); 5. Brigitte Glur (S) 101"91 (50"85 et 51"06). Puis: 6. Rita Naepflin (S) 103"70; 9. Fabienne Pralong (S) 104"17; 10. Maria Walliser (S) 104"45; 11. Marianne Hummel (S) 105"38; 12. Lise-Marie Morerod (S) 106"70; 13. Zoë Haas (S) 106"76.

Wengen pour Schlading

La descente de Coupe du monde de Schlading, qui avait dû être interrompue le 22 décembre, sera courue le 18 janvier 1980 à Wengen. Les entraînements débuteront le 15 janvier. La descente du Lauberhorn proprement dite aura lieu comme prévu le samedi 19 janvier.

avis urgent**7e Tour du Mont-Jaques**

DIMANCHE 6 JANVIER 80
Renvoi éventuel au 13 janvier.

le Collège des Foulets

Distribution des dossiers dès 8 heures
Départ à 10 heures.

Finance d'inscription: Fr. 15.—
à verser au compte de chèques 23-4346,
UNION SPORTIVE PTT
2300 La Chaux-de-Fonds
Délai 4 janvier.

Il sera possible de s'inscrire sur place.

un joli prix-souvenir

récompensera chaque participant.
Renseignements: M. Willy Calame,
Tél. (039) 22 27 15.

Samedi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires



romande



12-14h

12.00 Un'ora per voi
13.00 Téléjournal
13.05 L'aventure des cimes et des profondeurs
Ce film montre en images étonnantes l'ascension de la difficile face de El Capitan. Un double exploit !

12.10 Télévision régionale
12.30 Cuisine légère: Ananas à l'orientale
12.47 Devenir: L'école et l'entreprise
13.00 TFI actualités
13.30 Film pour la jeunesse: La Folle Course à travers les Rocheuses

11.45 Journal des sourds et des malentendants
12.00 La vérité est au fond de la marmite: Le canard à l'orange
12.30 Edition spéciale samedi et demi
13.35 Monsieur Cinéma: jeu

14-16h

14.00 Tables de fêtes: Les huîtres
14.30 Conte de fées en images d'Epinal
14.35 L'Auberge de l'Ange Gardien
15.30 Hockey sur glace: Coupe Spengler: Suisse-Dusseldorf

15.10 Au plaisir du samedi
Les Mystères de l'Ouest

14.25 Les jeux du stade: sports
Ski: Coupe du monde de sauts à ski à Cortina; Basketball; Hockey sur glace: tournoi de Paris

16-18h

17.30 Och Och
17.35 Reportage: Flammes sur le Sahara

16.02 Plume d'Elan
16.30 L'Homme de Picardie (10 et fin)
17.16 Temps X, magazine de science-fiction

17.10 Les moins d'20 et les autres
17.55 Film: La Course autour du monde

16.00 FR3 Jeunesse avec Aglaé et Sidonie; Lassie; Guignol; Lolek et Bolek, les mystères de la Tamise...

18-20h

18.00 Téléjournal
18.05 Films: La course autour du monde
19.00 Conte de fées en images d'Epinal
19.05 Si j'étais, si j'avais
19.10 Jeu: Fêtes vos mots
19.30 Téléjournal
19.50 Loterie suisse à numéros
19.55 Tchizz: Humour en Suisse

18.09 Trente millions d'amis: animaux
18.45 Magazine auto-moto 1
19.20 Les inconnus de 19 h. 45: jeu

18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Tour du monde du dessin animé

19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
1955 Les Aventures de Tintin: dessin animé

20-22h

20.20 Série: Fantômas
21.50 Images de mémoire (22.00 Hockey sur glace Coupe Spengler, Stockholm - Krilija Moscou. Commentaire en français. Voir TV suisse alémanique)

20.00 TFI actualités
20.30 Variétés: Numéro un en fête avec Michel Freeman
21.33 Série: Les Quatre Cents Coups de Virginie (2)

20.00 Journal
20.35 Feuilleton: Les Dames de la Côte

20.00 Les petits papiers de Noël
20.30 Les Shadoks
20.35 Le roman du samedi: Le Comte de Monte-Cristo

22-24h

23.20 Le cinéma des années folles
Les Mondes disparus
0.30 Téléjournal

22.30 env. Cinquante ans de cinéma avec le journal « Life » (2)
23.10 env. TFI actualités

22.10 Régine à l'américaine variétés
23.05 Journal

22.00 Ballets: La Chauve-Souris
23.30 Soir 3



• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

15.25 Hockey sur glace. Coupe Spengler: Suisse - Dusseldorf. En direct de Davos
18.00 Musique à Einsiedeln (2)
18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 The Muppet Show
19.40 Méditation dominicale
19.50 Tirage de la Loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.20 Ustrinkete im Doppelten Engel
21.50 Téléjournal
22.00 Hockey sur glace. Coupe Spengler: Stockholm - Krilija Moscou. En direct de Davos. Commentaire français
23.25 Charlie Chan à Londres
0.40 Téléjournal

23.05 Der Mann, der zu Weihnachten kam
0.35 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

12.30 Aqui Espana
13.15 Jugoslavijo, dobar dan
14.00 Apo tin Ellada
14.45 Téléjournal
14.47 Deux déserts
15.05 Wallenstein
16.35 Timm Thaler (6)
17.05 Téléjournal
17.10 Miroir du pays
18.00 Das Haus am Eaton Place
19.00 Téléjournal
19.30 Direct
20.15 Ein Kapitel für sich (2)
22.10 Téléjournal
22.15 Téléports
23.30 Le commissaire
0.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

15.00 Nature amie
Spécial top
15.25 Hockey sur glace. Voir TV suisse alémanique
16.45 Reporters alla ribalta
18.00 Video libero
18.25 Jazz magazine
18.50 Téléjournal
19.00 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.05 L'Evangile de demain
19.15 Dessins animés
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 La Femminista e il Poliziotto
22.00 Téléjournal
22.15 Samedi-sports
ALLEMAGNE 1
14.15 Pour les enfants
14.45 Après-midi munichois
15.30 Walter Sedlmayr
16.15 Le conseiller médical
17.00 Survivre dans la richesse
18.00 Téléjournal. Sports
19.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 A l'auberge du Cheval-Blanc
22.00 Téléjournal
22.20 Milva

TV: A CHOIX

SPORTS ET JEUX

TV romande: 15.30 Hockey sur glace - 19.10 Fêtes vos mots. — TFI: 18.45 Magazine auto-moto - 19.20 Les inconnus. — Antenne 2: 13.35 Monsieur Cinéma - 14.25 Les jeux du stade - 18.50 Les chiffres et les lettres. — Suisse alémanique: 22.00 Hockey sur glace, Coupe Spengler.

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 13.05 L'aventure des cimes - 14.00 Table de fêtes - 17.35 Flammes sur le Sahara - 18.05 La course autour du monde - 20.20 Fantômas - 21.50 Images de mémoire - 23.20 Le cinéma des années folles. — TFI: 12.30 Cuisine légère - 12.45 Devenir - 15.10 Au plaisir du samedi - 18.05 Trente millions d'amis - 21.30 Les quatre cents coups de Virginie - 22.30 Cinquante ans de cinéma. — Antenne 2: 12.00 Vérité au fond de la marmite - 17.55 La course autour du monde - 20.35 Les dames de la Côte. — FR3: 20.35 Le comte de Monte Cristo.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Le journal de midi. 12.50 Drôle de vie. 14.00 Loisirs en tête. 15.00 Superparade de l'année. 17.00 Propos de table. 18.00 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Silhouettes 79. 19.30 Fête... comme chez vous. 21.00 Sam'disco. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.30 Les archives sonores de la RSR. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'Histoire. 14.00 Comparaison n'est pas raison. 15.30 Les chemins de l'Opéra. Alexander's Feast. 16.00 CRPLF: Carrefour francophone. 17.00 Folk Club RSR. 18.00 Swing-Sérénade. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo espanol. 20.00 Informa-

tions. 20.05 Théâtre pour un transistor. Voir Venise. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.45 Ping-Pong: musique légère. 14.05 Chœurs et fanfares. 15.00 Magazine régional. 16.05 La radiophonie: vous questionnez, nous répondons. 17.00 Tandem. Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Divertissement. 20.30 Krimi-Klub. 21.30 Politique intérieure. 22.05 Hits internationaux. 23.05 A une heure tardive.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Histoires de fanfares. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical.

18.05 Voix des Grisons italiens. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Documentaire. 20.30 Disco-mix. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE MUSIQUE

16.00 Matinée lyrique. 18.30 La mémoire et l'espérance. 19.30 Après-concert. 20.00 Concours international de guitare. 20.30 Hommage à Nadia Boulanger: Chœurs et orchestre Monteverdi. 22.30 La mémoire et l'espérance.

FRANCE CULTURE

12.05 Le pont des arts. 14.00 Les samedis de France-Culture: Festival de Nancy. 16.20 Livre d'or. 17.30 Hommage à Marcel L'Herbier. 19.25 Salle d'attente. 19.30 Communauté radiophonique des programmes de langue française. 20.00 David et Saul. 21.58 Ad Lib. 22.05 La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-rainin.

A VOIR

Flammes sur le Sahara

TV romande à 17.35

Qu'est-ce qui pouvait bien pousser trois Britanniques à survoler le Sahara en montgolfière? Rien, sinon que personne ne l'avait fait jusqu'alors.

C'est ainsi que commencèrent un jour, à l'abri de superbes rochers sculptés par le vent et le sable, les préparatifs d'un voyage unique, sous l'œil des caméras de Claude Piquez, Claude Camredon et Jack Le Vien. L'image de ces grandes corolles de nylon se déployant face à la flamme est déjà superbe. Mais que dire alors des scènes suivantes, où les aérostats, portés par les courants vigoureux du grand désert de lumière, dérivent vers des sites où l'homme ne met jamais les pieds... Au même moment, à terre (ou faudrait-il dire « à sable »?), la caravane de « rampants » chargés de suivre l'évolution des aérostats patauge littéralement d'une dune à l'autre!

Le voyage s'achève à Agadès, au Niger, avec un atterrissage périlleux par grand vent, sous les yeux héberlués des Touaregs juchés sur leurs dromadaires. Bons princes, ces derniers offrent tout de même à ces curieux touristes venus du ciel une danse en leur honneur. Même si, à leurs yeux, le dromadaire demeure plus sûr...

Fantômas: L'Étreinte du diable

TV romande à 20.20

Paris recommence à trembler car Fantômas, l'homme aux cent visages, qui a échappé à l'échafaud, continue de terroriser la France.

Devenant tour à tour l'Apache Loupart, le diable, le docteur Chaleck ou un metteur en scène de

cinéma, il perpétue ses forfaits au gré de son extravagante fantaisie, dans les lieux les plus divers: un hôpital, une morgue, la chapelle d'un couvent, le cabinet d'un médecin.

Mais ce n'est pas tout... La belle Joséphine tombant de sa fenêtre s'écrase sur le trottoir, les entrepôts vinicoles flambent, Lady Beltham disparaît... En attendant que le policier Juve et son ami Fandor essaient de l'arrêter, le maître de l'épouvante récidive de plus belle... Il envoie maintenant un être mystérieux porter la mort dans les chambres closes, laissant derrière lui des cadavres hideusement broyés...

Fantômas s'offre enfin un petit feu d'artifice, à usage personnel, mais qui sèmera bien sûr la mort, scintillante et multicolore.

Images de mémoire

TV romande à 21.50

Il y a des choses, des émotions, que chacun « sait par cœur », de mémoire. La Suisse est peut-être un pays peuplé de timides où l'auto-censure fait partie d'une certaine éducation. Ici, nous avons dû laisser libre cours à ces émotions rentrées et brandir certains stéréotypes, des flashes qui, parfois, s'imposent à la mémoire. Et la mémoire, elle se fabrique à chaque instant. Elle a déjà trouvé un réceptacle dans les modules électroniques qui la stockent. Comment ces mémoires de ordinateurs seront-elles utilisées dans cinquante ans? Et si l'on jouait avec la logique, et si l'on introduisait un léger glissement vers l'absurde?

« Images de mémoire » veut défendre la notion, nous semble-t-il primordiale, de l'interdisciplinarité. La communication permanente entre les diverses activités de l'homme, les réponses et questions qu'un art propose à l'autre.

« Images de mémoire » veut aussi tenter d'expérimenter une langue

différente en télévision et imbriquer, complémentariser la technique vidéo par celle du film.

« Images de mémoire » veut enfin créer des rapports amoureux entre l'image et le son. Etonner, allumer une image, donner des sens opposés à la première lecture d'une séquence, ceci pour la forme. Les éléments du propos, du fond, sont volontairement en perpétuel dialogue: le montage utilise en effet souvent des procédés mnémotechniques. Et cela aussi parce que les courants d'intérêt sont parfois identiques parmi les artistes, même si les supports de l'expression sont différents: photo, cinéma, musique, arts plastiques.

Le cinéma des années folles: Les Mondes disparus

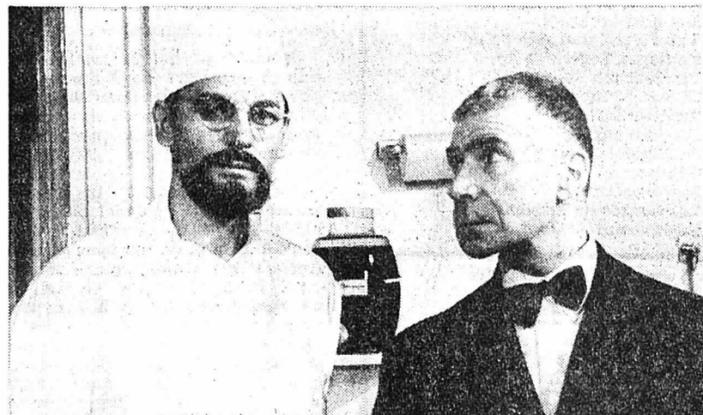
TV romande à 23.20

Troisième film présenté à l'enseignement du « Cinéma des années folles », « Les Mondes disparus » a été réalisé en 1925 par Harry D. Hoydt,

d'après l'œuvre de Conan Doyle, le célèbre auteur des romans de Sherlock Holmes. Il s'agit d'une œuvre de science-fiction, puisqu'elle relate l'histoire d'une expédition à la recherche de « mondes disparus », c'est-à-dire d'une région mystérieuse et inaccessible au cœur de l'Amazonie, où vivent encore des animaux antédiluviens: dinosaures, brontosaures, diplodocus.

A sa sortie, cette œuvre reçut un accueil enthousiaste de la part du public, émerveillé de l'impression de veracité qui s'en dégageait. Pour ce faire, toutes les ressources de la technique cinématographique de l'époque ont été utilisées, des trucages très bien réalisés, afin de montrer, de la manière la plus véridique et vraisemblable qui soit, le cheminement de cette expédition et sa rencontre avec des animaux préhistoriques.

« Les Mondes disparus », qui a marqué le public d'alors par la qualité de ses trucages et l'apparente véracité de ses images, intéressera certainement les téléspectateurs d'aujourd'hui.



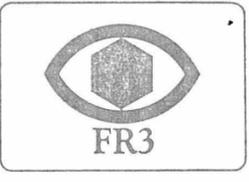
TV romande à 20.20: Fantômas...

Dimanche			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	Antenne 2
10-12 h	TOUTES LES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS	10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur	11.00 Concert Ravel 11.45 Chorus: variétés
12-14 h	12.35 Téléjournal 12.40 Série: La bataille des planètes 13.05 L'aventure des cimes et des profondeurs 13.55 1979 en images	12.02 Film: La séquence du spectateur 12.30 TF1-TF1: Dans les coulisses 13.00 TF1 actualités 13.20 C'est pas sérieux: divertissement	12.25 Tremplin 80: variétés 12.45 Journal 13.20 Série: Wonder Woman
14-16 h	14.55 Série: le général Dourakine (15.25 Hockey sur glace Coupe Splenger: Dukla Jihlava - Dusseldorf. En direct de Davos. Commentaire français. Voir TV suisse alémanique) 15.50 Film: Il était une fois Hollywood	14.15 Spécial opérette: Les rendez-vous du dimanche 15.30 Tiercé à Vincennes 15.40 Sports première	14.10 Jeu: Des chiffres et des lettres pour les jeunes 15.00 Songfest de Leonard Bernstein: poèmes américains
16-18 h	17.55 Téléjournal	16.45 Découvertes de Noël 17.45 Film: La Vie parisienne	17.11 Cirque Barnum
18-20 h	18.00 Ecran de fêtes 18.45 Présence protestante 19.05 Si j'étais, si j'avais 19.10 Jeu: Fêtes vos mots 19.27 Conte de fées en images d'Epinal 19.30 Téléjournal 19.45 Résultats sportifs 19.50 Tchizz: Humour en Suisse	19.25 Les animaux du monde Des images assez extraordinaires sur un félin d'habitude difficile à observer: la panthère	18.05 Dessine-moi un mouton La nouvelle émission de Jacques Martin qui, entouré d'enfants, les fait chanter et réciter... 18.45 Tour du monde du dessin animé 18.55 Stade 2
20-22 h	20.15 Film: La panthère rose De Blake Edwards, un film comique avec David Niven, Peter Sellers, Robert Wagner, Capucine et Claudia Cardinale	20.00 TF1 actualités 20.30 Film: Le Tracassin ou Les Plaisirs de la Ville	20.00 Journal 20.35 L'Opéra d'un Opéra
22-24 h	22.05 Variétés: Tommy Steele and a show (22.35 Hockey sur glace. Voir TV suisse alémanique) 22.55 Variétés: La soirée ne fait que commencer 23.40 Téléjournal	22.15 Les grands pas classiques: Don Quichotte 22.40 TF1 actualités	22.05 Journal de Californie 23.00 Journal

TV: A CHOIX

MUSIQUE ET VARIÉTÉS

TV romande: 19.50 Tchizz - 22.05 Tommy Steele - 22.55 La soirée ne fait que commencer. — TF1: 13.20 C'est pas sérieux - 14.15 Les rendez-vous du dimanche - 17.45 La vie parisienne - 22.15 Les grands pas classiques. — Antenne 2: 11.00 Concert Ravel - 11.45 Chorus - 12.25 Tremplin - 15.00 Songfest de Leonard Bernstein - 17.10 Cirque Barnum - 20.35 L'opéra d'un opéra. — FR3: 16.15 Rue de l'opérette - 20.00 Les petits papiers de Noël - 20.30 Les Shadoks - 20.35 Aïda.



16.00 FR3 Jeunesse
16.15 Rue de l'Opérette: Les grands airs d'Offenbach
17.10 Dramatique: Azouk

Dramatique d'Alexandre Rivemale, réalisée par Jean-Christophe Averty, qui sait tirer mille et un partis de l'électronique

18.45 FR3 Jeunesse
19.45 Spécial Dom-Tom

20.00 Les petits papiers de Noël
20.30 Les Shadoks
20.35 Opéra de Verdi: Aïda

23.00 Soir 3
23.20 Cinéma de minuit: Au Fond de mon Cœur

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

11.00 De la science-fiction à notre vie quotidienne
12.00 Un'ora per voi
13.35 Téléjournal
13.40 Saut à skis. En Eurovision d'Oberstdorf
14.45 Die Leute vom Domplatz (2)
15.15 Animaux de Madagascar menacés
15.25 Hockey sur glace. Coupe Splenger: Dukla Jihlava - Dusseldorf. Commentaire français
17.55 Téléjournal
18.00 Faits et opinions
18.50 Fin de journée
19.00 Téléports
20.00 Téléjournal
20.15 Ein Kapitel für sich (3)
22.15 Kintop - Ciné-revue
22.25 Téléjournal
22.35 Hockey sur glace. Coupe Splenger: Suisse - Stockholm. Commentaire français

ALLEMAGNE 2

10.30 ZDF-Matinee
12.20 Concert dominical
12.45 Comment utiliser vos loisirs
13.15 Question de temps
13.25 Vacances à Altmühltal
13.40 Les maîtres des sept Mers
14.10 Saut à skis
15.30 Téléjournal
15.45 Der Ball vom anderen Stern
16.40 Timm Thaler (7)
17.05 Téléjournal
17.10 Magazine religieux
17.25 Wallenstein
19.00 Téléjournal
19.30 VIP Schaukel
20.15 Wencke, Udo und der blaue Diamant
21.30 Téléjournal
21.35 Coup d'œil sur 79
22.50 Die Verurteilung
0.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

13.30 Téléjournal
13.35 Stars on ice
13.40 Saut à skis. Comm. italien Voir TV suisse alémanique
15.25 Hockey sur glace. Voir TV além.
14.00 Un'ora per voi
15.00 Charlie Chaplin
15.25 Dessins animés
15.35 L'Agguato delle 100 Frece
17.00 Rendez-vous à la maison
19.00 Téléjournal
19.10 La parole du Seigneur
19.20 Plaisirs de la musique
20.00 Intermède
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Les aventures de David Balfour
22.15 Le dimanche sportif
23.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

9.45 Un jour chez Maxims
10.15 Pour les enfants
11.45 Lass Dir helfen, Mama
12.00 Tribune des journalistes
12.45 Téléjournal
13.15 Interlude
14.05 Der Eine und der Andere
15.05 Die Försterchristl
16.45 Vater Seid und sein Sohn
17.45 Lanterna Teutonica (5)
18.30 Téléjournal. Sports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.15 Die Standarte
22.15 Economiser l'énergie
22.20 Téléjournal
22.25 Rétrospective 79
23.25 Les fiancés de Tränensee
0.25 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 20.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.15 Nature pour un dimanche. 7.50 Memento des spectacles et des concerts. 8.15 Nature pour un dimanche. 9.00 Dimanche-variétés. 11.00 Toutes latitudes. 12.00 Les mordus de l'accordéon. 12.30 Informations. 12.45 Dimanche-variétés. 14.00 Le chef vous propose... 14.20 Tutti tempi. 15.00 Auditeurs à vos marques. 18.00 Antenne verte. 18.15 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Silhouettes 79. 19.30 Beauté fatale. 20.15 env. Allô Colette! 22.00 Dimanche la vie. 23.00 Jazz-live. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Contrastes. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Musiques du monde. 15.00 Passeport pour un dimanche. 15.10 L'invité du jour: Daniel Humair. 15.30 Les mauvaises langues. 16.00 Un poème pour un dimanche. 16.10 Le magazine de la musique. 16.50 Le point... sur la table. 17.00 L'heure musicale. Le Beaux-Arts Trio. Musique de chambre. 18.30 Continuo. 19.20 Novitads Informations en romanche. 19.30 A la gloire de l'orgue. 20.00 Fauteuil d'orchestre. 22.00 Compositeurs suisses. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 7.05 Musique légère. 10.00 En personne. 11.05 Politique internationale. 11.30 Musique populaire. 12.15 Félicitations. 12.45 Kiosque à musique. 14.05 Archives: théâtre en dialecte. 14.50 Musique populaire. 15.30 Sport et musique. 17.30 Musique populaire de Bavière et de Grèce. 18.05 Musique légère. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.00 Hit-parade. 20.00 Critique et satirique. 21.00 Controverses. 22.05 Sport. 22.50 Musique dans la nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.30, 12.00, 17.10, 18.15, 23.00, 23.55. — 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Causerie évangélique. 9.30 Messe. 10.15 Carrousel du dimanche. 10.35 F. M... L., stéréo: formation de musique légère, dir. M. Robbiani. 11.45 Causerie religieuse. 12.05 Chorales. 12.30 Actualités. 13.15 Divertissement. 13.45 Pour les consommateurs. 14.15 Le disque de l'auditeur. 15.00 Piccolo bar, avec G. Pelli au piano. 15.15 Il cinnocchiale. 15.45 Musicalment. 17.15 Le dimanche populaire. 18.00 Musique champêtre. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 20.50 Music-Hall international. 21.30 Trio de Monaco: Trio No 3, Giardini; Trio Roussel; Trio No 1 Beethoven. 22.20 R. Saorgin, orgue: Extr. du « Livre d'orgue », Julien; Prélude et Fugue Choral, Buxtehude; Concerto del signor Meck, Walther. 23.05 Nocturne musical.

A VOIR

Le Général Dourakine
TV romande à 14.55

« ... Ma chère petite Jeanne, je t'offre mon dixième ouvrage parce que tu es ma dixième petite-fille, ce qui ne veut pas dire que tu n'aies que la dixième place dans mon cœur. Vous y êtes tous au premier rang, par la raison que vous êtes tous de bons et aimables enfants. Tes frères Jacques et Paul m'ont servi de modèles dans « L'Aubeur de l'Ange Gardien », pour Jacques et Paul Dérigny. Leur position est différente, mais leurs qualités sont les mêmes. Quand tu seras plus grande, tu me serviras peut-être de modèle à ton tour, pour un nouveau livre, où tu trouveras une bonne et aimable petite Jeanne... »

Telle est la dédicace que la comtesse de Ségur fait figurer en tête du « Général Dourakine ».

Première partie: Quittant le petit village normand de Loumigny, le général Dourakine emmenant Dérigny, sa jeune femme et les deux enfants Jacques et Paul se rendent à son immense propriété de Gromiline près de Smolensk. Le voyage se passe sans incident et dans une ambiance quelque peu mélancolique à l'idée d'avoir dû se séparer de la gentille Elfy et de son mari Moutier. Après s'être installés non sans mal, dans le domaine du général, les voyageurs s'habituent à leur nouvelle existence. Mais bientôt la quiétude du château — seulement troublée par les excès d'humour du général Dourakine, bien vite repentant d'ailleurs — va être définitivement perturbée par la venue de Mme Papofski et de ses nombreux

et exécrables enfants. Cette nièce du général n'a qu'un but, amadouer le vieil homme pour lui soutirer sa fortune. Elle ne voit évidemment pas d'un bon œil l'amitié qui unit son oncle aux Dérigny qui représentent une menace pour la réussite de ses ambitions...

Il était un fois Hollywood
TV romande à 15.50

C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Metro-Goldwyn-Mayer que fut créé ce film en 1974, consistant en un montage des meilleurs moments de la comédie musicale. Cette création a été réalisée par Jack Haley Jr, sans aucune idée directrice chacun des numéros étant présenté par une des stars de l'« écurie » MGM. Tous les amateurs de ce genre de film prendront certes un immense plaisir à revoir ces vedettes d'une époque, qu'il n'est plus besoin de présenter tant leur carrière a été auréolée de gloire.

Judy Garland, Fred Astaire et Gene Kelly se taillent ici la part du lion dans cette anthologie, qui sera suivie, deux ans plus tard, d'un deuxième film (diffusé sur la chaîne romande le lundi 31 décembre) de la même veine.

La Panthère rose
TV romande à 20.15

A la sortie sur les écrans du film de Blake Edwards, chacun put remarquer l'extraordinaire dessin animé qui servait de générique au film. Une panthère rose, qui prit plus tard le nom de Pinky, œuvre du dessinateur Hanley Pratt et qui est devenue depuis une vedette du dessin animé en général. Un générique

amusant, et qui prélude à une comédie non moins amusante et rondement menée, tournée en 1963.

Film policier burlesque, à la fantaisie débridée, « La Panthère rose » a fait connaître au monde entier l'inénarrable Peter Sellers, d'une drôlerie irrésistible dans son rôle d'inspecteur.

Le thème en est simple, mais est prétexte à toute une série d'incidents amusants: à Venise, à Cortina d'Ampezzo, à Rome, un inspecteur de police maladroit cherche à empêcher un mystérieux et audacieux voleur de bijoux de s'emparer d'un diamant appartenant à une princesse du Moyen-Orient. Outre la remarquable interprétation de Peter Sellers, il faut citer quelques autres noms qui ont beaucoup contribué également à la qualité du film: David Niven, Robert Wagner, Capucine et Claudia Cardinale, font tous une bonne création.

Si vous avez manqué le début: La princesse Dala, héritière d'un pays du Moyen-Orient, a été chassée par une révolution de palais. Elle a emporté avec elle un joyau, « la panthère rose », extraordinaire diamant monté en collier et assuré pour cinq cents millions par les Lloyds de Londres. La princesse se trouve en Italie pour la saison mondaine. Le gouvernement usurpateur a réclamé « la panthère rose » devant la Haute Cour de Justice internationale et un célèbre voleur de bijoux, « Le fantôme », qui met sur les dents toutes les polices, convoite le diamant. Le Fantôme laisse toujours un gant blanc, portant l'initiale F, sur les lieux de ses exploits. L'inspecteur Jacques Clouseau est envoyé en Italie pour protéger la princesse et mettre la main sur le cambrioleur. Il sait que celui-ci a pour complice une femme qui opère avec lui...

TV: A CHOIX

SPORTS ET JEUX

TV romande: 19.10 Fêtes vos mots. — Suisse alémanique: 15.25 Hockey sur glace, Coupe Spengler - 22.35 Hockey sur glace, Coupe Spengler. — TF1: 15.40 Sports première. — Antenne 2: 14.10 Des chiffres et des lettres jeunes - 18.55 Stade 2.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Rejoindra-t-il les Coppi, Bartali, Anquetil, et autre Merckx?

Bernard Hinault, figure marquante du cyclisme 1979

Il est prématuré de vouloir à tout prix faire entrer Bernard Hinault au « Pantheon » des coureurs cyclistes alors qu'il a tout juste 25 ans. A plus forte raison vouloir lui attribuer dès à présent une place numérotée au milieu des Merckx, Coppi, Anquetil et autres Van Looy, Van Steenberghe ou Bartali. Disons plus simplement qu'il a révolutionné une certaine forme de cyclisme — mais n'en disait-on par autant de Merckx voici quelques années — et qu'il s'affirme sans conteste comme le meilleur coureur de sa génération. De la saison qui s'achève pour le moins. Encore qu'un jury italien, « Timone D'Oro », affirme à ce sujet au travers d'un vote que c'est Giuseppe Saronni...

DE GRANDS EXPLOITS DU FRANÇAIS

On alimentera donc pas cette discussion de « café de commerce ». « Robinson aurait-il battu Monzon ? Coppi aurait-il lâché Merckx ? Nurmi était-il le meilleur de tous les temps ? » Il faut en rester aux faits. Ces faits, quels sont-ils ? Même s'il a subi des revers (Paris-Nice, championnat du monde et Grand Prix d'automne), le Breton d'Yffiniac a triomphé cette année sur tous les terrains, que ce soit contre la montre (les Nations à Cannes, dans les grands tours, le Tour de France, après avoir bien failli le perdre dans l'étape des pavés de Roubaix, ou le Dauphiné avec des écarts d'un autre âge, ou encore dans des épreuves en ligne comme la Flèche wallonne et surtout le récent Tour de Lombardie, où il ajouta l'exploit d'un raid de plus de 100 km. à une victoire qui signait définitivement son succès au trophée « Super Prestige », seule cotation permettant de dégager véritablement le meilleur de la saison. Comme le fut Merckx en son temps et l'italien Francesco Moser en 1978.

LA SAISON DE ZOETEMELK

La saison avait pourtant débuté en demi-teinte pour le coureur français alors que Belges et Hollandais, à leur habitude entamaient l'année à grandes pédales. Premier rendez-vous de haut niveau, Paris Nice semblait se saborder un moment en offrant les meilleures places du classement général aux

Hollandais de la « Raleigh » dans un long contre la montre par équipes, mais un autre Hollandais, Joop Zoetemelk relançait l'intérêt de la course et entamait ce qui allait être sa meilleure saison, en faisant sauter le verrou et en déboulonnant son compatriote Henk Lubberding dans les monts du Forez.

Dès lors, la saison était lancée. Zoetemelk triomphait à Nice et

quelques jours plus tard le Belge Roger de Vlaeminck glanait sa 4e victoire dans Milan - San Remo.

Pour les Hollandais, ce n'était pas terminé. Jan Raas, futur champion du monde, restait abonné à « L'Amstel Gold Race », mais surtout Zoetemelk, continuait sa moisson: le Critérium national de la route, dans l'arrière-pays varois, contre Bernard Hinault, et surtout un Tour d'Espagne qu'il survolait, faisant du même coup débiter Jean-Pierre Danguillaume en fanfare dans sa nouvelle carrière de directeur sportif.

CHEZ LES ITALIENS

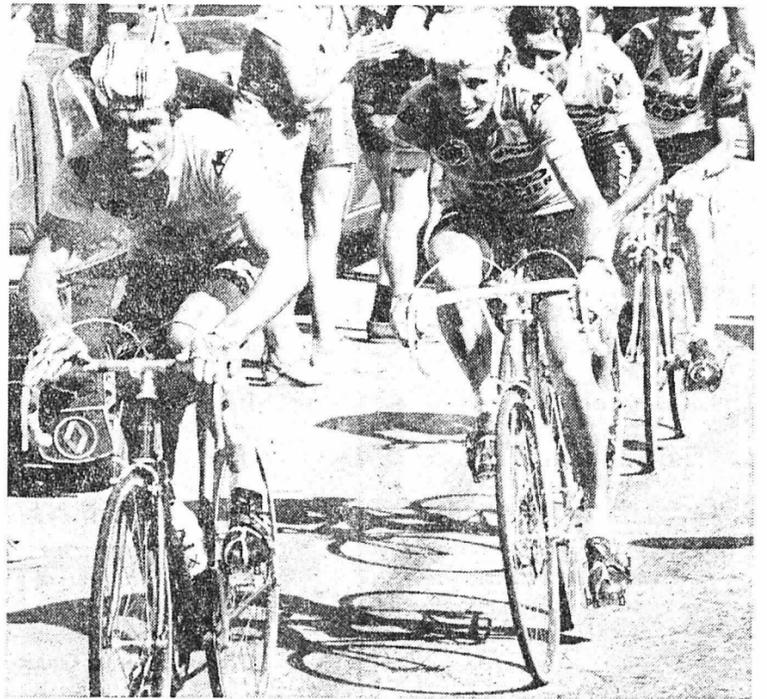
Entre-temps, le peloton s'était transporté sur les routes du Nord de la France et les Flandres. Francesco Moser profitait d'une crevaillon et surtout d'une chute de Roger de Vlaeminck pour remporter Paris - Roubaix et Jan Raas infligeait « l'affront » aux Belges sur leur terrain préféré, le Tour des Flandres.

En Wallonie, on parlait allemand avec Dietrich Thurau, qui inscrivait enfin une « classique » à son palmarès.

Liège - Bastogne - Liège, et Hinault montrait le bout de son nez en battant Saronni au sprint dans la Flèche wallonne.

Puis le peloton s'éparpillait et en Italie, Saronni enfilaient un maillot rose taillé, paraît-il sur mesure pour Moser dans le « Giro ». Hinault écrasait le « Dauphiné » de sa classe. Dans la tournée, Zoetemelk perdait plus d'un quart d'heure et Van Impe tout espoir de revenir un jour au premier plan.

Mais déjà le Tour de France se profilait. Sans Saronni, qui attendra encore deux ans pour s'y aligner, mais avec une équipe « Raleigh » porteuse de gros espoirs pour battre le Français vainqueur l'année passée. Les Pyrénées, d'entrée de jeu, voyaient les hommes de Peter Post se faire piéger. Ensuite, ils refaisaient une partie du terrain perdu



Hinault et Zoetemelk lors de la bataille du Tour de France. (asl)

Football

Crise au Benfica Lisbonne

Un groupe de sociétaires du Benfica de Lisbonne va demander la convocation d'une assemblée générale pour renverser l'actuelle direction du club, présidé par Ferreira Queimado. Ce groupe estime que l'assemblée générale doit se prononcer en faveur d'une « profonde restructuration » du club et écarter l'actuelle direction, qui est incompétente.

Benfica occupe actuellement la troisième place en championnat du Portugal derrière le Sporting et le FC Porto. C'est avant tout cependant sa politique des transferts qui est reprochée à la direction, rendue responsable du départ de certains des meilleurs joueurs du club, comme Joao Alves (au Paris St-Germain). Le président du Benfica avait fait, il y a deux semaines, l'acquisition du Brésilien Cesar, l'un des meilleurs buteurs de son pays. Mais son premier match, à Lisbonne, contre Estoril, a été décevant.

dans cet exercice nouveau et payant pour les rouleurs que constituait les contre la montre par équipes.

Avoriaz, escalade contre la montre, sonna le glas des espérances de Zoetemelk de gagner enfin un Tour de France, et les montées vers les Menuires et l'Alpe d'Huez virent Hinault se hisser au niveau des meilleurs spécialistes.

RAAS, CHAMPION D'UN JOUR

Après une fructueuse tournée de critères au cours de laquelle une accusation de dopage de Zoetemelk dans le « Tour » fit long feu, faute de preuves... et d'enquête sérieuse, tout le monde se

retrouvait en Hollande pour un championnat du monde où la caméra indiscrette de la télévision jeta un voile, le matin dans la côte de Vackenburg, sur le maillot arc-en-ciel que Raas devait endosser en fin d'après-midi, après un trouble épisode au cours duquel le rôle de Thurau, 2e, ne fut pas clairement compris.

Chez les amateurs, le « Hinault » est un Soviétique ayant nom Soukhoroutchenkov, vainqueur deux années consécutives du Tour de l'Avenir et cette saison de la Course de la Paix, ce qui se fait de mieux à ce niveau avec le titre mondial sur route (l'italien Giacomini).

Nouveau à Migros

Super-Copies

plus grandes de qualité Migros à prix Migros

MIGROS Des avantages qui comptent.

Copies sur papier à partir de films négatifs couleur 9x9/9x11,5/9x13 cm -70

ET MAINTENANT, vous pouvez commander en plus des

Super-Copies

10x10 cm
10x13 cm
10x15 cm

80

La pièce ●

Des photos plus grandes pour de plus beaux souvenirs!

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

25

André BESSON

« Les Auvernois »

LA MARIE-DES-BOIS

Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

Sollicitée par son fils, Clarisse Auvernois refusa de prendre part à la danse, prétextant une douleur dans la jambe. Malgré ses efforts, la fermière n'arrivait pas à faire bonne figure. Elle restait dans son coin, revêche et silencieuse, remâchant ses ressentiments à l'égard de ce mariage qui lui déplaisait. Après l'absence significative des habitants de Chissey à la messe de mariage, celle des jeunes du village ajoutait encore à sa honte. A l'exception de la proche parenté, personne n'avait répondu aux invitations de Pierre Auvernois. Pas même pour assister à son bal de noce. Ce désaveu public de la population du village mortifiait profondément la belle-mère de Marie qui en rejetait la faute sur sa nouvelle bru.

La vue des Siruguey et de leurs compagnons, assis sur les bancs en face d'elle, l'irritait pro-

fondément. Les hommes noirs qui avaient mangé avec un appétit féroce, continuaient de boire comme des trous. Aucun d'eux ne savait danser. Bien qu'ils fussent tous en âge de se marier, ils ne semblaient pas plus intéressés par leurs jeunes tendrons qui tournaient devant eux au son de la musique aigrette, qu'ils ne l'avaient été, quelques heures plus tôt, par les crémus du curé. Débraillés, les yeux vagues, ils fumaient leur pipe sans mot dire et se levaient souvent en titubant, pour aller emplir leur verre au tonneau.

Marie ne semblait pas ressentir le malaise latent qui pesait depuis le matin sur la cérémonie de ses épousailles. Elle qui n'avait guère fréquenté les bals, venait d'apprendre très vite les figures du branle rond. Entraînée par Pierre, elle tournait, tournait, grisée par une tendre euphorie. Elle n'en fut que plus affectée lorsque se produisit l'incident qui allait irrémédiablement gâcher cette heureuse journée.

Il pouvait être huit heures du soir environ quand tout à coup un bruit extraordinaire venu de l'extérieur se fit entendre. C'était un horrible concert de cris auquel s'ajoutait une musique d'enfer tirée de tout ce que le village devait compter de chaudrons, de vieilles casseroles, d'ustensiles éculés.

Les ménestriers cessèrent aussitôt de jouer et la farandole joyeuse s'arrêta net. Tous les invités consternés s'entre-regardèrent, très conscients de la signification de cet odieux va-

carne. La noce faisait l'objet d'un charivari de la part des jeunes de Chissey !

Bientôt, dominant le tintamarre des « gamellons » (Nom que l'on donne, en Franche-Comté, à tous les récipients usagés), des huées fusèrent :

— Sorcière ! Sorcière ! Hou ! Hou ! la sorcière !

Interdite, pâle comme une morte, la Marie-des-Bois ne put retenir ses larmes. Elle se précipita dans les bras de son mari pour y chercher protection. Celui-ci était lui-même sidéré par la soudaineté de l'événement et ne se méprenait pas sur le sens délibérément hostile qu'il fallait lui donner. En général, cette pratique déplaisante était réservée aux barbons qui épousaient des jouvencelles ou parfois aux nouveaux riches qui se mariaient en trop grand tralala. Pierre Auvernois n'entrant pas dans cette catégorie, c'était donc uniquement contre sa femme que cette grossière manifestation était dirigée.

Non content de mener leur chahut à l'extérieur, les perturbateurs venaient de pénétrer en force dans la grange. Une grappe humaine vociférante et agitée occupait à présent le fond de la salle de bal improvisée. Combien étaient-ils ? Quinze ? Vingt ? En tout cas suffisamment nombreux pour se sentir les plus forts et venir narguer les invités de la noce dans la place.

Pierre n'arrivait toujours pas à comprendre

pourquoi les habitants de Chissey étaient si méchants vis-à-vis de Marie. Elle ne leur avait jamais fait aucun mal, jamais tenu des propos désobligeants. Il s'agissait d'un affreux malentendu. De la survivance d'une coutume ridicule suscitée par un vieux sentiment de défiance à l'égard des gens de la forêt. De ces êtres noirs à l'évocation desquels, depuis l'enfance, on faisait peur aux gamins désobéissants.

Parmi les intrus, le jeune marié reconnaissait des amis, des garçons de son âge. Il y avait aussi les conscripts de l'année et des plus âgés restés célibataires. Les plus excités semblaient être précisément deux hommes d'une trentaine d'années: un vannier nommé Louvet, et Burdan, un ancien floteur qui avait descendu les trains de bois sur la Loue, de Port-Lesney à Beaucaire. Celui-ci avait perdu un œil au cours d'une rixe en Avignon.

Dans un effort de conciliation, Pierre Auvernois leva le bras pour essayer d'apaiser les esprits. Les autres continuant leur tapage, il eut du mal à se faire entendre. Finalement, le calme revint et il put s'exprimer :

— Soyez les bienvenus les gars ! lança-t-il sur un ton qui se voulait accueillant. Je vous remercie de votre visite. Nous allons trinquer à l'amitié. Vous mangerez un morceau de broche et ensuite vous pourrez danser !

(A suivre)

RELAIS DU MONT DAR
MARDI 1er JANVIER, MIDI
LAPIN
Téléphone (038) 53 20 74

ING. DIPL. EPF **FUST**
Reprise maximale
pour votre
aspirateur usagé
à l'achat d'un aspirateur neuf.
Demandez nos
offres d'échange SUPER.
Seulement des marques
connues, telles que
ELECTROLUX, VOLTA, MIELE,
HOOVER, ROTEL, SIEMENS,
NILFISK, etc.
Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 36 succursales

von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Voulez-vous
GAGNER PLUS ?
Nous engageons plusieurs personnes
dès janvier 1980 pour la diffusion
d'articles de haute qualité.
Ambiance jeune, dynamique, travail
d'équipe, soutien constant,
formation assurée par nos soins.
Seule condition requise: casier
judiciaire vierge.
Faire offres sous chiffre 28-900297,
à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Entreprise industrielle de la région
de Neuchâtel cherche
comptable chef du personnel
capable de travailler de manière
indépendante, de s'occuper de tous
les problèmes de personnel, bilan,
bouclage de fin d'année, comptabilité
industrielle.
Préférence sera donnée à une
personne bilingue, s'intéressant à l'informatique.
Age d'entrée: 25 à 40 ans.
Faire offres sous chiffres 87-288
aux Annonces Suisses SA, ASSA
2, Fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

ENTREPRISE DE MOYENNE IMPORTANCE
région FRANCHES-MONTAGNES
cherche pour tout de suite pour
son département **comptabilité**
collaborateur (trice)
capable et dynamique,
pouvant assumer des responsabilités.
Nous offrons:
— avantages sociaux
— salaire en fonction des capacités.
Ecrire sous chiffre 14-900 215 à
Publicitas S. A., 2800 Delémont.

**Vous RÉVEILLONNEZ
chez vous
AVEZ-VOUS PENSÉ À TOUT ?**

Dans quoi servirez-vous vos hors-d'œuvres ?
Le gigot entre-t-il dans votre lèche-frite ?
Avec quoi le découperez-vous au mieux ?
Votre plat à viande est-il assez grand ?
Ou le laisserez-vous sur votre planche à découper ?
Vos délicieux fromages auront-ils de la place sur votre plateau ?
Votre plat à tourte est-il digne de recevoir votre chef-d'œuvre ?
Avez-vous prévu le seau à champagne ? Les coupes ?
Les porte-bougies ?
ALORS, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1980

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 45 31
Ouvert lundi 31 décembre, de 8 h. 30 à 17 h.

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande
★ ★ ★

**vous remercie
de votre fidélité
et vous adresse
ses vœux les meilleurs,
à l'occasion
de la nouvelle année.**
SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets
Les Ponts-de-Martel — La Brévine

OFFRES D'EMPLOIS

pibor S.A.
Fabrique d'assortiments pour boîtes de montres
CH 2855 GLOVELIER (Switzerland)
Tél. (066) 56 78 65 - Telex 34 560
EMBAUCHE tout de suite ou pour date à convenir,
secrétaire trilingue
(français, anglais, allemand) pour assumer la responsabilité
du secrétariat export.
Ecrire ou téléphoner pour fixer un rendez-vous (à partir du 7 janvier 1980) au (066) 56 78 65.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Au Louverain: plusieurs activités programmées pour 1980

D'ores et déjà, le Centre du Louverain, aux Geneveys-sur-Coffrane, a programmé plusieurs activités pour l'année prochaine. Pour l'heure, retenir les principales:
— Rencontres de printemps: thème « L'homme face à la maladie et à la santé ». Invités: les Drs de Quervain et Bezençon, Yvette Paux et François Rochat. Dates: les jeudis 6, 13 et 27 mars, à 20 heures.
— Les vendredis du Louverain: le 22 février, le père Friedli parlera « des religions et de la paix ». Le 21 mars, débat avec Barthold Bierens de Haan, auteur du récent « Dictionnaire critique de la psychiatrie ». Le 18 avril (sous réserve), conférence-spectacle de Ursula Tappolet, auteur du livre « La poupée au petit nez - la mattonnette dans l'éducation ». Le 2 mai, le professeur Albert de Pury, spécialiste de l'Ancien Testament, traitera la question « Israël et les Arabes », après être rentré d'un voyage en Israël et en Jordanie. Enfin, le 6 juin, Françoise Van den Mensbrugge introduira un débat sur « Le renouveau charismatique ».
— L'animation de l'été prend forme: du 14 au 19 juillet, semaine de formation à la non-violence, du 14 au 9 août, semaine de chant choral, avec le concours de Georges-Henri Pantillon; du 18 au 22 août, semaine de cinéma, avec la participation de Frédy Landry. (pab)

tribune libre • tribune libre

Accusation ou aveu ?

Par la présente, je désirerais répondre à M. Meylan suite à son intervention au Grand Conseil neuchâtelois au sujet du suicide d'un toxicomane.
Je ne peux pas comprendre les paroles prononcées par M. Meylan, traitant le Comité « Action-prisons » de brasseurs de fumier. Il y a dans cette accusation grossière, un aveu que le fumier existe dans nos institutions qui régissent les lois et le droit des citoyens.
En plus de cela, lorsque M. Meylan affirme que tous les chefs d'établissements pénitentiaires sont d'accord avec le principe que les toxicomanes ne sont pas à leur place en prison, j'ai le sentiment qu'il n'est pas très objectif dans ses déclarations.
Dernier passage qui frappe l'esprit
dans l'allocation de M. Meylan, ce sont les paroles suivantes:
« De plus, beaucoup de drogués refusent tout traitement, toute solution à leur problème. »
Quels sont les traitements offerts à ces malades ? Les neuroleptiques, les calmants en guise de sevrage en milieu hospitalier qui amènent une autre dépendance.
A l'extérieur, dans les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, il y a le Drop-in. Dans celui du Bas du canton, on distribue la catalgine ou ses dérivés, on vient au « Drop » pour le médicament surtout. A La Chaux-de-Fonds, on travaille sur des bases plus saines, pas de catalgine. Hélas, les drogués ne viennent pas, il faut aller les chercher dans le milieu et oser leur parler sans promettre la « carotte ».
Les solutions toutes faites n'existent pas, on parle d'argent, toujours d'argent. Ce sont des propos de politiciens. Donnons la parole aux spécialistes en la matière, il doit être possible d'améliorer le peu que l'on offre actuellement à ces marginaux. Pour cela, il faut investir au bon endroit et ne pas croire qu'il n'y a que la taule qui puisse être bénéfique au délinquant drogué.
Rohrbach Jacques
Infirmier en psychiatrie
Ville 32, Le Landeron

mémento

Neuchâtel
Jazzland: samedi, Willie Mabon.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Beaux-Arts, av. Premier-Mars. Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINEMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Cul et Chemise; 17 h. 30, Le Petit Baigneur.
Arcades: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 30, Le Livre de la Jungle.
Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Manhattan.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 45, 18 h. 45, 20 h. 45, La Gueule de l'autre.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La Dérobade.
Studio: 15 h., 21 h., Courage, Fuyons !; 17 h. 30, 23 h., Carences indiscrettes.
Val-de-Travers
Couvét, Collisée: Samedi, 20 h. 30, Le corniaud. Dimanche, 14 h., Cendrillon; 17 h., 20 h. 30, Flic ou voyou.
Fleurier, patinoire: samedi, 20 h. 15, La Chaux-de-Fonds - Aigles d'Alma; dimanche, 20 h. 15, Aigles d'Alma - Fleurier.
Môtiers, Mascaraons: samedi et dimanche, 20 h. 30, Cabaret-revue 1979.
Môtiers, Musée rég., Musée Rousseau, samedi, 14-17 h.
Fleurier: Le Rancho, dancing.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. (038) 61 12 00 et 61 13 28
Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Médecin de service: de samedi midi à dimanche 22 h., Dr Blagov, Fleurier, tél. 61 16 17.
Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., Perrin, Fleurier, tél. 61 13 03, ouverte dimanche de 11 h. à 12 h.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Val-de-Ruz
Médecin de service: du samedi 12 h. au lundi 8 h., Dr Delachaux, tél. 53 21 24.
Pharmacie d'office: par tél., Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87, samedi dès 16 h. et dimanche dès 18 h. 30. Ouverte dimanche de 10 h. 45 à 12 h.
Hôpital et maternité; Landeyeux: tél. 53 34 44.
Soins à domicile, samedi 8-9 h., tél. 53 15 31.
Ambulance: tél. 53 21 33.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier bar-dancing.

**Propos du samedi
La revoilà !**

Eh bien ! la revoilà... la revoilà, cette fameuse semaine entre Noël et Nouvel-An, un peu creuse, aux trois quarts baignée dans les vapeurs de l'alcool et la fumée du tabac, un peu chancelante; cette semaine de semi-vacances, étrange no-man's-land où l'on se console de la fin d'une fête en se raccrochant à la pensée de l'autre fête, toute proche. C'est le temps des inévitables amertumes — car il nous rappelle que nous vieillissons — et des non moins inévitables résolutions dont nous finissons bien par nous avouer qu'elles sont à peu près inutiles si elles ne sont pas prises qu'en présence de nous-mêmes.
Ah ! va-t-on gémir en cœur, le cœur lourd et la larme à l'œil, le temps fuit et nous emporte, on est bien peu de chose, oh ! ma jeunesse, combien serons-nous encore l'an prochain à pareille date !...
M... à la fin ! Le dieu Temps - qui - nous - entraîne - vers - le - grand - Oubli, connais pas ! Le Dieu de Jésus-Christ ressuscité, le Dieu des vivants, lui, je le connais.
Il faut le rappeler avec force, une fois de plus: le temps passe, certes, il n'a rien d'autre à faire; mais il ne nous emporte pas, il nous porte, vers la vie éternelle, une vraie vie, pas un grand nuage ! une vie qui commence aujourd'hui.
Notre existence personnelle et celle du monde sont, de A à Z, entre les mains du Dieu d'amour, le seul tout-puissant, et non entre les mains du temps qui fuit, même si celui-ci peut tracer des sillons sur nos fronts: c'est dans les sillons que le grain est semé.
R. T.

LOUÉ-MOI
Service de location de véhicules toutes catégories

Tarif à l'heure depuis Fr. 8.—

GARAGE DE LOUEST SA
anciennement Garage du Grand-Pont
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 165
Tél. 039/ 23 50 85 + 23 50 55
A. Dalla Bonna

BON pour documentation
Demandez nos conditions spéciales pour une utilisation de longue durée, et des voitures de remplacement.
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
A retourner au Garage de l'Ouest SA, Avenue Léopold-Robert 165, 2300 La Chaux-de-Fonds



• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

LES GENEVEZ

Succès professionnel

M. Jean-François Humair, fils de M. Robert Humair, maire du village, vient de faire l'objet d'une belle promotion. Il vient d'être nommé mandataire commercial au siège chaux-de-fonnier de la Banque Populaire Suisse où il était jusqu'ici chef de la correspondance. (gt)

LAJOUX

Nouveau conseiller de paroisse

L'assemblée de paroisse, présidée par M. Jean-Louis Berberat, n'a réuni qu'une dizaine de personnes qui ont approuvé le budget 1980 sans observation. Celui-ci boucle avec un excédent de recettes de 2215 francs. Le taux de l'impôt demeure fixé à 20 pour cent du montant fiscal de l'Etat. Sa baisse est cependant prévue pour l'année 1981.

M. Wilfred Veya, vice-président du Conseil de paroisse, s'étant démis de sa charge, c'est M. Roger Brahier, de Forêt-dessus, qui a été appelé à entrer au conseil. Mme Monique Favre-Gogniat, des Vacheries-de-Lajoux, remplacera M. Rodolphe Simon en tant que vérificatrice des comptes.

Enfin, l'assemblée a accédé à une demande au Musée jurassien de Delémont portant sur le prêt, durant l'exposition organisée à l'occasion de la bible de Moutier-Grandval dans le Jura, soit pendant quatre mois, du tableau « L'adoration des mages » qui se trouve actuellement à l'église. (gt)

Carnet de deuil

MURIAUX. — Mercredi 26 décembre a eu lieu l'enterrement, à Saignelégier, de Mme Marie Jobin-Zehnder, dédée à l'Hôpital Saint-Joseph, après une très longue maladie. Originnaire de Suisse alémanique, Mme Jobin est née en 1906, à Birmenstorf, où elle passa toute sa jeunesse. Elle fit un apprentissage d'aide-infirmière et c'est à Wettingen qu'elle connut son futur époux, M. Xavier Jobin qui, lui, faisait son apprentissage de menuisier. Le jeune foyer habita d'abord au Bémont, puis à Muriaux, dès 1951. Bonne mère de famille qui éleva sept enfants, la défunte laisse le souvenir d'une personne sympathique et gaie. (ax)

PORRENTROY. — On a appris avec peine le décès de Sœur Thérèse Marguerite Brahier, 68 ans, qui était de la Congrégation des sœurs de Saint-Paul. Elle avait déjà effectué 49 ans de vie religieuse. (kr)

Publication du premier tome du « Panorama du pays jurassien »

Le premier tome du « Panorama du pays jurassien » vient d'être publié par la Société jurassienne d'émulation. Intitulé « Portrait du Jura », il présente, après un survol aérien destiné à familiariser le lecteur avec les grandes lignes du paysage jurassien, un inventaire des richesses naturelles. Les autres décrivent ensuite l'empreinte des hommes sur leur terre, font apparaître quelques contrastes nés de la mutation de notre époque, pour terminer par un choix de textes écrits par des Jurassiens sur leur propre pays. L'ouvrage est abondamment illustré. Il est destiné au public le plus large sans faire de concessions aux passions politiques ou à une vulgarisation bâclée.

Au cours d'une conférence de presse à Delémont, M. Michel Boillat, président de l'émulation, a rappelé que l'idée avait été lancée en 1972 déjà. Ce volume de l'émulation ne fait pas apparaître la frontière politique du Jura, pas plus qu'elle n'apparaît dans le terrain vu du ciel. Pour M. Michel Boillat, rien dans le terrain ne justifie la frontière politique absurde du Jura. Le comité qui est à la tête du « Panorama du pays jurassien » réunit des gens du Sud comme du Nord, tout comme les auteurs, à une exception près, viennent des deux parties du Jura. « Cette unité du Jura se manifeste dans la matière traitée, toutes les régions du Jura, y compris le Laufonnais, y étant représentée. C'est un portrait du Jura par les Jurassiens eux-mêmes ». Pour M. Michel Boillat, l'émulation n'est pas une association politique mais on ne lui fera jamais dire qu'elle s'est accommodée de la frontière politique. Il a émis le vœu que tous les Jurassiens qui doutent de l'unité culturelle du Jura et qui doutent qu'il pourra retrouver sa pleine unité ouvrent ce volume du « Panorama du Jura » et ils comprendront alors ce qui unit le Jura.

Le premier tome « Portrait du Jura » a été tiré à quatre mille exemplaires, mille huit cents ayant déjà été souscrits. C'est le premier d'une série de cinq volumes qui paraîtront à raison d'un volume tous les deux ans. (ats)

PORRENTROY

Noces d'or

M. et Mme Etienne Hêche ancien polisseur, fêtent en cette fin d'année leurs 50 ans de mariage. Ils ont élevé une belle famille de quatre enfants et sont tous deux très honorablement connus à Porrentruy et dans la région. (kr)

LA VIE JURASSIENNE

Bulletin d'enneigement

Les Breuleux: 10-30 cm. neige fraîche, pistes bonnes, fonct.
 Les Bugnenets: 10-40 cm. neige fraîche, pistes bonnes, fonct.
 Les Genevez: 20 cm. neige fraîche (se renseigner au No (032) 91 91 89).
 Grandval: 20-40 cm. neige fraîche, pistes praticables, fonct. dès le 29.12.
 Mont-Soleil: 50 cm. neige mouillée, pistes praticables, fonct.
 Nods-Chasseral: 20 cm. neige à Nods, 40-60 cm. neige fraîche à Chasseral, pistes praticables, fonct.
 Prés d'Orvin: 30-60 cm. neige fraîche, pistes bonnes, fonct. tous les jours et soirs.
 Les Savagnières: 30-40 cm. neige fraîche, pistes bonnes, fonct.
 Tramelan: 10-20 cm. neige mouillée, pistes praticables, fonct.
 Les pistes de ski nordique et de randonnée sont praticables. Mauvaises conditions (neige mouillée ou glacée, en cas de changement de temps, se renseigner dans les gares CJ). Mont-Soleil bon.

mémento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
 Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
 Service du feu: No 118.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

SAIGNELÉGIER

Messe de Noël animée par des enfants

La messe de 10 heures du jour de Noël, célébrée en l'église paroissiale, a été pour la première fois, animée par de nombreux chants interprétés par un groupe d'enfants, accompagnés des accents d'un orchestre formé de jeunes gens de la localité et des environs. En guise d'homélie, le Père Braichet, de Genève a interrogé les enfants de la classe de première année scolaire qui avaient confectionné la crèche exposée à l'église, afin qu'ils expliquent ce qu'ils avaient voulu signifier à travers les dessins et découpages. Une nombreuse assistance participa à cette messe de Noël. (ax)

LES BOIS

Dépression et médecine psycho-somatique

L'Université populaire, section des Franches-Montagnes, organise dans la localité une conférence intitulée: dépression et médecine psycho-somatique. Cette conférence, donnée par M. Bourquin, médecin, aura lieu lundi soir, 28 janvier, à l'Ecole primaire des Bois (2e étage).

EPAUVILLERS

Assemblée communale

Vingt-huit ayants droit, dont cinq dames ont participé à l'assemblée communale ordinaire, tenue sous la présidence de M. Maurice Maître. Basé sur une quotité inchangée de 2,8, le budget 1980, présenté par Mme Françoise Beuchat, boucle avec un excédent de dépenses de 6500 francs. La taxe immobilière reste fixée à 1,4 pour mille. Les citoyens ont voté un crédit de 180.000 francs pour le goudronnage des chemins du village et un autre de 90.000 francs pour celui du chemin du Péca. Le procès-verbal, rédigé séance tenante par M. Gérard Maître a été approuvé sans observation. (ax)

communiqués

Saignelégier, Hôtel-de-Ville: Aujourd'hui, dès 20 h., et dimanche 30 décembre, dès 14 h. 30, grand loto organisé par la Fanfare de Saignelégier.

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Places d'apprentissage: aide de l'Etat

Afin de lutter contre le chômage qui menace les jeunes ayant achevé leur scolarité, sept « bourses d'apprentissage » seront à nouveau mises sur pied en 1980 à Berne, Bienne, Saint-Imier, Laufen, Thoun, Laugenthal et Langnau. Il s'agit d'une campagne qui s'adresse tant aux jeunes filles et jeunes gens cherchant une place d'apprentissage qu'aux entreprises en mesure de leur procurer une telle occupation pour le printemps prochain.

A cet effet, des annonces paraîtront dans la presse au début janvier pour attirer l'attention des intéressés sur cette possibilité et leur communiquer une adresse et un numéro de téléphone leur permettant de prendre contact avec les responsables régionaux de cette campagne. La coordination des opérations est assurée par l'Office cantonal pour la formation professionnelle du canton de Berne.

Ces bourses ne sont pas permanentes. Elles ne fonctionneront en effet qu'à partir du 14 janvier prochain (exception faite de quelques localités où les dates diffèrent) jusqu'à la fin de l'année scolaire seulement. Les responsables de ces bourses demandent aux jeunes gens désireux d'apprendre un métier et qui n'auraient pas encore

trouvé de place d'apprentissage, de se faire connaître durant cette période. Il en est de même pour les maîtres d'apprentissage. Les responsables régionaux ne sauraient évidemment assumer de responsabilités quant aux aptitudes professionnelles des candidats. Le choix de ceux-ci devra se faire directement par les entreprises concernées. En outre, il est recommandé aux parents de futurs apprentis et apprentis de s'employer de leur propre côté à chercher activement une place d'apprentissage et de ne recourir à ces prestations que si toutes leurs démarches sont restées lettres mortes.

La première de ces « bourses d'apprentissage » avait été organisée en ville de Berne en 1976. Depuis lors, à l'initiative des responsables bernois de l'orientation professionnelle, d'autres campagnes similaires ont été

menées, sous la direction de l'Office cantonal pour la formation professionnelle, dans les plus grandes agglomérations du canton. C'est ainsi qu'en 1979, ce ne sont pas moins de 276 places d'apprentissage qui ont pu être trouvées par ce canal. (ats)

LE CERNIL

5000 francs de dégâts

Jeudi soir aux environs de 23 h. 30, une automobiliste de Tramelan qui s'apprêtait à rejoindre la route cantonale à la hauteur du Restaurant Le Guillaume-Tell est entrée en collision avec une voiture conduite par une habitante des Reussilles. Sous la violence du choc, les véhicules ont subi pour plus de 5000 francs de dégâts alors que par chance les occupants s'en sortent sans blessures graves. (vu)

Echos du Conseil municipal de Courtelary

Présidé par M. Frédéric Racle, maire, le Conseil municipal s'est notamment penché sur les affaires suivantes:

Défense contre le feu. — Le Règlement de défense contre le feu, adopté par l'assemblée municipale du 25 juin 1979 a été sanctionné par la Direction de l'économie publique.

Passages à niveau. — Les passages à niveau situés sur territoire de la commune ont été équipés de barrières automatiques et de feux routiers, ceci par les soins de la Division des Travaux I des CFF. La Municipalité devra par conséquent compléter encore la signalisation avancée.

Office vétérinaire. — La période de fonction officielle pour les inspecteurs des viandes et leurs suppléants se termine le 31 décembre 1979. MM. Jean-Paul Walther, inspecteur et Jean Wyler, suppléant, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période de quatre ans.

Caisse communale. — Les réviseurs des comptes ont procédé à un contrôle de la caisse communale. Comme à l'accoutumée, ils n'ont pu constater la tenue parfaite de la comptabilité dont M. Jean Pécaut est le responsable.

Jodleurs-Clubs du Jura bernois. — Le Conseil municipal a reçu, de la part du Club des Jodleurs « Echo de la Doux » une demande concernant la

mise à disposition de la halle de gymnastique à l'occasion de la rencontre des Jodleurs-Clubs du Jura bernois, les 23 et 24 août 1980. Préavis favorable a été donné à cette requête. (ot)

Carnet de deuil

VILLERET. — Les fêtes de Noël auront été endeuillées pour deux familles du village, puisque, à peine la nouvelle du décès de M. Erbetta était-elle connue, que la mort frappait M. Marc Perret, enlevé à l'affection des siens dans sa 73e année.

M. Perret, né à Pontenais, était horloger complet de formation. Il s'était établi à Villeret en 1946. Avec l'aide dévouée de son épouse, il avait créé une entreprise de terminage qui ne tarda pas à devenir florissante et qu'il conduisit avec compétence jusqu'en 1974, moment où sa santé l'obligea à prendre du repos et à confier ses responsabilités à son fils. Menant une vie discrète, M. Perret fut pourtant une figure marquante du Cercle de l'Union qu'il présida de nombreuses années durant. Il fut aussi l'organisateur compétent de plusieurs courses des aînés, dans les débuts de cette heureuse initiative. (mb)



Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive. Marc IV, v. 35.

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Hugo Canonica-Sicco et son fils Paolo;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fermo Canonica;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Domenico Sicco,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Hugo CANONICA

leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, vendredi, dans sa 57e année, après une pénible maladie muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 décembre 1979.

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire, lundi 31 décembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 91, rue du Parc.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Simone et Jean-Pierre Spätig-Aubry et leurs enfants Patricia et Philippe;
Jacqueline et Hubert Cattin-Aubry et leur fille Marie-France, à Bienne;
Les descendants de feu Vincent Stocco,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Ali AUBRY

leur cher papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, vendredi, dans sa 76e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 décembre 1979.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, lundi 31 décembre, à 9 heures.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Pierre Spätig, Premier-Août 2.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Vie économique

Nouveau président de la direction des FMB

Dès le 1er janvier, M. Rudolf von Werdt, avocat, occupera le fauteuil présidentiel de la direction des Forces motrices bernoises (FMB). M. von Werdt qui sera également responsable du département « finances », succède à M. Hans Dreier qui a fait valoir son droit à la retraite après 24 ans d'activité au sein des FMB dont 15 comme président de la direction. Le Conseil d'administration a d'autre part promu plusieurs collaborateurs au rang de sous-directeurs dès le 1er janvier: le physicien Jacques Rognon, chef de la division combustible nucléaire, l'ingénieur-mécanicien Peter Weyermann, chef d'exploitation de la centrale nucléaire de Muehleberg et l'ingénieur Heinz Tanner, chef d'exploitation à Spiez. (ats)

LE LOCLÉ

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre chère épouse et maman par leurs témoignages d'affection, de profonde sympathie et qui ont partagé notre douleur, nous adressons nos sincères remerciements. Les paroles sont impuissantes à rendre nos sentiments mais notre cœur en gardera un reconnaissant souvenir.

MONSIEUR ULRICH SCHINDELHOLZ, SES ENFANTS ET FAMILLES ALLIÉES

Aux Etats-Unis

Déficit réduit

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a été réduit en novembre à 1,4 milliard de dollars, contre 2 milliards de dollars en octobre, a annoncé le Département du commerce.

Cette amélioration, qui porte le déficit à son niveau le plus faible depuis juillet, a été due à une forte diminution des importations de pétrole, qui sont tombées à leur plus bas niveau depuis décembre 1977.

Au total, les importations se sont élevées à 18,4 milliards de dollars (18,9 milliards en octobre), et les exportations à 17 milliards (16,8 milliards). (ap)

Entretien Khomeiny - Ambassadeur d'URSS

► Suite de la 1^{re} page

Quatre cent mille personnes ont défilé hier dans les rues de Ghazvin (à 150 km. à l'ouest de Téhéran) pour commémorer le premier anniversaire des manifestations réprimées dans le sang par les blindés de l'armée du chah. Les étudiants de l'ambassade ont à cette occasion publié un communiqué rendant hommage « aux martyrs de Ghazvin ».

Pendant ce temps, d'autres étudiants, appartenant à la Conférence des étudiants iraniens, ont tenu leur premier congrès jeudi et hier à Téhéran. Au cours de ces deux jours, la confédération, qui rassemblait depuis vingt ans les étudiants iraniens à l'étranger, s'est, depuis la révolution, implantée dans le pays et a fusionné avec l'Organisation nationale des étudiants pour réunir la majorité des étudiants iraniens dans une organisation unique. Les responsables de la confédération ont déclaré à cette occasion qu'ils n'étaient pas une organisation islamique, mais qu'ils soutenaient l'imam « dans son combat contre l'impérialisme aussi bien soviétique qu'américain ».

Prise d'otages à Tabriz

D'autre part des membres du Parti républicain du peuple musulman ont blessé un Gardien de la révolution et

Dans la région de Marseille

Importante saisie de morphine

Depuis le 15 décembre, les policiers de Marseille avaient été avertis par l'Office central de répression des stupéfiants de Paris que trois ressortissants turcs allaient tenter d'introduire en France une importante quantité de morphine base. Aussitôt, les frontières et les aéroports étaient étroitement surveillés. Peu après, deux Turcs étaient en filature au moment où ils descendaient d'avion à l'aéroport de Marseille-Mariniane. Ils conduisaient les policiers à Marseille où ils prenaient contact avec un autre Turc. Les trois hommes se rendaient ensuite dans un bar de Marseille « Le Comptoir des Beaux-Arts », rue Rodolphe-Pollack, tenu par Marcel Djerian, 48 ans.

ENTRE BALE ET MULHOUSE

Une surveillance simultanée était établie par les services de la PJ de Strasbourg et Nancy qui signalaient

qu'une Ford-Mustang, immatriculée en Grande-Bretagne, venait de franchir le poste frontière du pont Saint-Louis entre Bâle et Mulhouse. Le véhicule venait de Turquie via l'Allemagne. La voiture était alors placée dans un garage à Mulhouse.

Les inspecteurs de la police de Marseille qui continuaient à surveiller les allées et venues des personnes identifiées apprenaient, le 23 décembre, qu'une 104 Peugeot de location, conduite par François Cirillo, 30 ans, domicilié à Marseille, quittait cette ville avec à son bord l'un des Turcs repérés et prenait la direction de Mulhouse filée par la police.

Arrivée dans cette ville, la 104 gagnait le garage où se trouvait la

Ford Mustang. La roue de secours de ce dernier véhicule était placée dans la 104 qui repartait aussitôt en direction de Marseille.

Au péage de Lançon-de-Provence, dans la soirée du réveillon de Noël, à une cinquantaine de kilomètres de Marseille, la 104 était interceptée.

DISSIMULÉS DANS LE PNEU

Après avoir découpé la jante, les enquêteurs et des agents des douanes découvraient, dissimulés dans le pneu, six kilos de morphine base. Les deux occupants du véhicule étaient appréhendés et les trois autres complices étaient arrêtés le lendemain à Marseille.

Les cinq trafiquants, qui ont fait des aveux partiels, devaient être déférés au Parquet d'Aix-en-Provence hier après-midi et écroués à la maison d'arrêts de cette ville sous l'inculpation d'infraction à la législation sur les stupéfiants.

Au niveau profit, la perte pour le patron de bar qui avait acheté la morphine s'élève à 420.000 ff. après transformation, la drogue saisie aurait permis de produire 30.000 piqûres représentant une valeur de six millions de ff. (ap)

en ont pris une dizaine en otages à Tabriz, chef-lieu de la province d'Azerbaïdjan occidentale, a annoncé l'agence Pars.

L'incident s'est produit jeudi soir après l'incendie d'un pavillon pour les prières.

Les Gardiens de la révolution ont poursuivi les assaillants jusqu'au siège du Parti républicain du peuple musulman.

Des affrontements entre partisans de l'ayatollah Chariat Madari et les Gardiens de la révolution s'étaient produits au début du mois.

Une action hostile

Le Conseil de la révolution iranienne a publié aujourd'hui aux premières heures de la matinée un communiqué condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan, qualifiée d'« action hostile » contre le monde musulman dans son ensemble.

C'est la première fois que les dirigeants révolutionnaires iraniens envoient officiellement une note de protestation à l'Union soviétique. Elle est rédigée dans des termes habituellement réservés aux Etats-Unis.

Ce texte déclare: « L'intervention militaire de l'Union soviétique dans notre pays voisin est une action hostile, non seulement contre le peuple afghan, mais aussi contre les musulmans du monde entier ». (ap, afp)

M. Brejnev félicite les putschistes

► Suite de la 1^{re} page

La venue des soldats soviétiques avait fait penser qu'ils allaient participer à une offensive contre la rébellion musulmane qui contrôle une grande partie du territoire afghan.

CIRCONSPÉCTION

M. Karmal a promis « les libertés démocratiques pour les masses, la libération de tous les prisonniers politiques et la création d'emplois pour les chômeurs ». Des promesses semblables avaient été faites par son prédécesseur.

Il a qualifié son coup d'Etat de « guerre sainte » et a demandé le soutien de toute la population, « honnêtes musulmans compris ».

Toutefois les chefs de la rébellion musulmane qui occupent la moitié

du pays, n'ont pas encore répondu aux offres de conciliation du nouvel homme fort. De leur réponse dépendra la paix ou la poursuite d'une guérilla religieuse qui, comme la crise en Iran, a contribué à déstabiliser une région stratégique du monde.

Carter condamne

Le président Carter a condamné formellement l'intervention soviétique en Afghanistan et a annoncé qu'il enverra en Europe ce week-end le secrétaire d'Etat adjoint, M. Warren Christopher, pour discuter des implications de cette intervention avec les alliés des Etats-Unis.

Jimmy Carter a, d'autre part, annoncé qu'il s'était entretenu par téléphone avec plusieurs chefs d'Etat occidentaux de l'action soviétique en Afghanistan et que tous sont tombés d'accord pour estimer qu'elle représentait une « grave menace pour la paix ».

Le président américain a également annoncé dans sa déclaration que le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, se rendrait à New York ce week-end pour obtenir le vote par le Conseil de sécurité des sanctions économiques contre l'Iran. (ap, afp)

Le délégué de la Syrie à l'ONU M. Choufi, donne sa démission

Après avoir été convoqué à Damas pour rendre compte de ses positions « contraires » à la politique syrienne, le délégué permanent de la Syrie aux Nations Unies, M. Hammoud Al Choufi, a présenté sa démission.

Le gouvernement de Damas a indiqué que l'ambassadeur était soupçonné de collaboration avec les services secrets égyptiens, et interprète la démission du diplomate comme destinée à le soustraire à une enquête en cours.

L'ancien délégué permanent aux Nations Unies se serait vu repro-

cher « sa position sympathisante à l'égard de la politique de Camp David (l'accord israélo-égyptien) ».

M. Choufi aurait été informé, le 7 décembre, de sa mutation à l'administration centrale pour une enquête portant, notamment, sur « son comportement vis-à-vis des services de renseignements égyptiens ».

Le diplomate a, quant à lui, affirmé, jeudi, à New York, qu'il démissionnait pour manifester son opposition « aux méthodes antidémocratiques et répressives du régime (du président syrien Hafez el Assad, et à la corruption de ce régime) ».

(Imp, afp)

Changement d'identité

► Suite de la 1^{re} page

En fait M. Dangler s'appelle déjà 1069 depuis six ans, les chiffres ayant pour lui « une signification personnelle », en rapport avec sa philosophie de la vie.

Sa banque, la sécurité sociale et plusieurs administrations avaient accepté cette nouvelle identité. Mais un service public et le bureau des permis de conduire du Minnesota ont refusé, avant qu'un tribunal se prononce. D'où le recours de M. Un-Zéro-Six-Neuf (alias 1069) en justice.

La Cour a jugé que le requérant avait le droit de choisir « un nom qui le soumet simplement au mépris, au ridicule et aux inconvénients ». Elle a refusé, toutefois, les chiffres, en arguant que le système social et économique américain est conçu de façon à identifier les individus par des lettres et non par des chiffres.

N'utiliser que des chiffres serait « déshumaniser » une personne, déclare le jugement, qui rappelle que les déportés des camps de concentrations, pendant la Deuxième Guerre mondiale, avaient une matricule chiffrée tatoué sur eux. (ap)

Dans une maternité parisienne

Epidémie d'entérocolite

L'administration de l'Assistance publique a annoncé que deux décès dus à des cas d'entérocolite se sont produits à la maternité de Port-Royal de l'Hôpital Cochin de Paris.

Le communiqué précise que « du 1^{er} septembre au 24 décembre 1979 six cas d'entérocolite ont été constatés à la maternité de Port Royal de l'Hôpital Cochin.

« Ils ont tous concerné des enfants nés à la suite de grossesse à haut risque et d'accouchements intervenus dans des conditions difficiles (cinq césariennes ont été pratiquées). L'état de santé de ces enfants avait d'ailleurs impliqué leur transfert immédiat en unité de néonatalogie avant même que ne survienne

l'entérocolite. Deux enfants sont décédés.

« Après que les familles et le ministère de la Santé eurent été informés et que le Comité local de lutte contre l'infection eut été réuni, il avait été décidé de fermer à compter du 26 décembre le Centre de néonatalogie ainsi que la salle d'opération et la salle de travail pour procéder à un nettoyage, désinfection et des aménagements internes.

« Trois nouveaux cas concernant également des bébés particulièrement fragiles et nés dans les mêmes conditions ont été constatés le 28 décembre 1979. Le directeur général de l'Assistance publique a pris, en accord avec le chef de service, la décision de fermer momentanément à compter de ce jour l'intégralité de la maternité de Port Royal.

« Elle devrait fonctionner à nouveau assez rapidement après qu'une désinfection d'ensemble et divers travaux aient été réalisés, indique dans un communiqué l'administration générale de l'Assistance publique ». (ap)

Prévisions météorologiques

Le ciel restera très nuageux avec des averses (limite des chutes de neige 400 à 600 mètres) entrecoupées de quelques éclaircies locales. Vents d'ouest à nord-ouest, modérés, avec quelques rafales en plaine et tempétueux en montagne.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Prélude afghan

Les temps changent vraiment !

Alors que, naguère, Moscou comptait en semaines, sinon en jours, pour ramener sur la voie droite les satellites qui manifestaient des velléités d'autonomie, les sbires du Kremlin ont mis une vingtaine de mois avant d'oser intervenir directement et massivement en Afghanistan.

Certes, au printemps de 1978, les Soviétiques avaient apporté une aide décisive à leur marionnette, Noor Mohammed Taraki, pour qu'elle s'empare des rênes du pouvoir. Assurément, une fois Taraki trucidé, ils ne s'étaient pas gênés pour épauler ouvertement son successeur, Hafizullah Amin.

Cependant jusqu'ici les tsars rouges avaient répugné à user publiquement leurs troupes pour instaurer un régime communiste en Afghanistan. Ils avaient, en effet, tenu compte des opinions populaires des puissances en devenir, notamment des musulmanes, et n'avaient pas jugé bon de les braver.

Les empereurs de la Russie marxiste - léniniste seraient-ils revenus sur leur calcul et auraient-ils modifié leur optique ?

Même si cela peut paraître paradoxal, nous ne le croyons pas. Tout au contraire, nous pensons que l'intervention éclatante des forces soviétiques sur le territoire afghan témoigne toujours d'une écoute attentive des opinions publiques mondiales non-occidentales.

Hafizullah Amin, qui était un communiste bon teint, s'était montré plus sanglant encore que Taraki durant son règne. Le Kremlin, qui n'avait déjà pas vu son avènement d'ouïl très favorable, s'est rapidement rendu compte que le nouvel homme fort de Kaboul donnait une très fâcheuse image de l'idéologie moscovite dans tout l'Islam.

Dès lors, M. Brejnev et ses amis ont jugé que la meilleure façon de se sortir du borborygme était d'intervenir ouvertement et d'installer à Kaboul un communiste qui leur soit entièrement soumis et qui sache, momentanément du moins, faire preuve d'esprit de conciliation.

Ainsi en portant au pouvoir leur fidèle valet, M. Babrak Karmal, espèrent-ils paraître quelque peu comme des pacificateurs, des libérateurs.

C'est, sans doute, cette image du soldat communiste avec un brin d'olivier dans la bouche que l'ambassadeur d'URSS à Téhéran est allé peindre, hier, à l'ayatollah Khomeiny.

Malgré sa vue parfois basse, le saint homme ne s'y est pas laissé prendre, semble-t-il.

Toutefois, si le jeu moscovite réussit et que Kaboul tombe complètement dans l'orbite du Kremlin, il en résultera un tel changement dans les équilibres politiques en Asie qu'on peut se demander si la chute et l'exécution de Hafizullah Amin ne marquent pas la fin de la détente et ne sont pas le prélude à une nouvelle guerre.

Froide seulement, souhaitons-le !
Willy BRANDT

Cessez-le-feu en Rhodésie

► Suite de la 1^{re} page

Les forces de surveillance ont l'ordre de ne participer à aucun combat pendant la trêve, mais en privé, certains officiers déclarent qu'ils « tireront sur quiconque aura tiré le premier sur eux ».

Ce cessez-le-feu va entrer en vigueur exactement sept ans et sept jours après les premiers combats.

« Nous prions tous pour que cela marche », explique un commerçant qui a un fils dans l'armée, et deux autres avec les guérilleros. « Il y a eu trop de sang versé, trop de souffrance. Nous voulons la paix ».

Les troupes du Commonwealth, qui circuleront dans des véhicules marqués

d'une croix blanche, devaient être stationnées dans une quarantaine de camps de l'armée rhodésienne et dans les points de regroupement des guérilleros, dès hier soir.

Dès demain matin, deuxième jour de la trêve, des avions du Commonwealth parachuteront des tentes de tentes dans les centres des guérilleros, et des soldats distribueront des cigarettes, des rations et des vêtements.

Les guérilleros ont sept jours pour se rendre dans les centres de regroupement, après quoi on considérera qu'ils sont dans « l'illégalité ». Ils pourront alors être arrêtés par la police.

En bref • En bref • En bref

● LANCASTER. — Dix détenus morts asphyxiés et huit autres blessés, tel est le bilan des victimes d'un incendie qui s'est déclaré à la prison de Lancaster, en Caroline du Sud.

● TRIPOLI. — La Libye, l'un des pays les plus militants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, a annoncé qu'elle augmentait le prix de son pétrole de près de cinq dollars le baril.

● CASTEL GANDOLFO. — Une délégation de cardinaux et d'évêques ouest-allemands est arrivée hier à Castel Gandolfo pour rencontrer le pape Jean Paul II et discuter du cas du théologien Hans Kung.

● ROTTERDAM. — Les arrivages de pétrole brut à Rotterdam ont atteint 118 millions de tonnes en 1979, contre 104 millions de tonnes en 1978, soit une hausse de 12 pour cent, a indiqué le Service municipal du port hollandais.

● MORNAS. — Dans le petit village nord-vaucloisien le père Ughetto-Monfrin a fait sonner le glas hier pour protester contre la loi Veil et combattre l'avortement.

● BEYROUTH. — M. Farouk Kadoumi, chef du Département politique de l'OLP, a déclaré que les Etats-Unis seront tenus pour responsables du sort du Palestinien Ziad Abou Eian, qui doit être extradé des USA à la demande d'Israël.

● ISTANBUL. — Des loups en quête de nourriture, des rivières prises par les glaces, des routes et des chemins de fer coupés, qui isolent 4000 localités du monde extérieur — tel est le bilan d'une vague de froid qui s'est abattue sur l'est de la Turquie.

● NEW YORK. — La société américaine IBM (International Business Machines Corp.) a emprunté la somme de 300 millions de dollars au gouvernement saoudien.